88. 8.
3576

Pabl. XXI.

580671

PORTRAITS
DES ROIS
DE FRANCE.

PAR M. MERCIER.

TOME IV.

VITTORIO EMANUELE III° - BIBLIOTECA NAZIONALE - ROMA

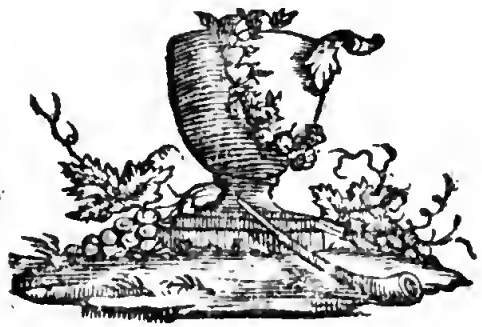

A NEUCHATEL,
De l'Imprimerie de la Société Typographique.

M. DCC. LXXXIII.

PORTRAITS
DES ROIS
DE FRANCE.

HENRI IV.

Tout hiſtorien qui ne conſidere que les tems où il écrit, & qui ſe prête aux circonſtances, n'eſt qu'un flatteur mépriſable. Si l'hiſtoire eſt la leçon des rois, ſi elle doit fournir à la méditation du ſage, combien eſt coupable celui qui altere la vérité, pour flatter une génération, ou pour former un modele imaginaire ! Qui placera les objets dans leur véritable point de vue, ſi ce n'eſt l'hiſtorien qui a lu, qui a réfléchi, & qui

s'eſt dérobé à l'aveugle prévention, toujours prompte à exagérer ?

Cette prévention corrompt quelquefois le jugement le plus ſain ; le beſoin qu'on a des contraſtes oblige trop ſouvent l'écrivain, quand il rencontre la vertu parmi cette foule de vices, à la parer tout-à-coup des couleurs les plus parfaites, & à étendre ſur la vie entiere d'un héros le luſtre de quelques heureux momens. On eſt toujours ſûr d'intéreſſer davantage à la ſuite de regnes abominables ; mais nous, ſans vouloir rien diminuer de la gloire d'un grand homme juſtement cher à la nation, nous ſuivrons les faits & leur enchaînement, ſans rien donner à l'enthouſiaſme.

Henri IV ſe trouva dans le plus grand embarras après la mort de Henri III. Il étoit à craindre que les Pariſiens qui étoient aſſiégés, & les catholiques qui les aſſiégeoient, ne s'unîſſent pour lui fermer à jamais le chemin du trône. Le plus grand nombre des catholiques ne vouloit pas le reconnoître, & il y en avoit dans le royaume dix fois plus que de proteſtans. Ceux même qui

étoient décidés à lui conſerver ſes droits ; le regardoient moins comme leur roi que comme leur général, en attendant que les états euſſent décidé de ſon ſort.

Il n'y eut enfin que trois ſeigneurs qui lui jurerent fidélité, le maréchal d'Aumont, Giri & d'Humieres. Les autres, qui avoient envie de ſe vendre, marchanderent long-tems. Pluſieurs demanderent des provinces & des villes en ſouveraineté ; on fut à la veille de voir l'ancien gouvernement féodal ſe régénérer tout-à-coup. Les ſeize bourgeois qui gouvernoient la capitale, eurent le projet d'unir enſemble les grandes villes du royaume, en leur conſervant leurs privileges reſpectifs, & de former de cette aſſociation une république ſemblable à celle des Suiſſes, dont la proſpérité ſe faiſoit déjà ſentir, & dont l'exemple intéreſſoit l'Europe. Mais un ſi grand deſſein ne rencontra point dans ces tribuns, des hommes d'un génie aſſez ferme pour en opérer l'exécution.

D'autres étoient d'avis qu'on déclarât les grandes villes libres & indépendantes ; ils vouloient établir une forme de gouverne-

ment ſemblable dans preſque tous les points à celui de l'Allemagne. La nobleſſe goûtoit beaucoup de telles idées, & les provinces de la France ſe ſeroient trouvées partagées entre les ſeigneurs catholiques.

D'un autre côté, les partiſans du duc de Mayenne le preſſoient de prendre le titre de roi ; il n'oſa. Il ſe contenta du magnifique titre de lieutenant de la couronne : mais comme il ſavoit que le duc de Lorraine travailloit à faire tomber la couronne ſur la tête de ſon fils, il fit proclamer roi le cardinal de Bourbon. Il étoit frere d'Antoine de Bourbon, & plus proche d'un degré que Henri IV, ſon neveu, fils d'Antoine. Il n'avoit contre lui que d'être de la branche cadette ; mais l'engagement de Henri dans l'héréſie ſembloit devoir l'exclure à jamais du trône. On en vouloit à ſa religion, & non à ſa perſonne.

Dès ce moment, tous les actes publics ſe firent ſous l'autorité du cardinal-roi, qui n'en étoit pas moins priſonnier ; car le neveu détenoit l'oncle dans une forte priſon. On fabriqua de la monnoie en ſon nom, & l'on

frappa une médaille, où ce cardinal étoit repréſenté avec la couronne royale & cette légende: *Carolus X, Dei gratiâ Francorum rex.*

Henri, malgré ſa vigilance & ſon activité, déſeſpéra d'abord de ſa fortune. Il vouloit ſe retirer vers la Loire pour ſa ſûreté, & pour retenir dans ſon parti les provinces qui ſont au-delà de cette riviere. Il eût été perdu, s'il avoit ſuivi ce projet. Une fois relégué au-delà du grand fleuve qui partage le royaume, ſon parti trop éloigné du centre du mouvement, tomboit ſans pouvoir ſe relever; & jamais la couronne de France n'eût été ſur ſa tête. Heureuſement il changea d'avis; & en ſe déclarant pour les combats, il imprima à ſa cauſe cet aſcendant que donnent le courage & la bravoure.

Mais ſon propre parti ne conſentoit pas même à reconnoître un roi qui ne fût pas catholique. Il fallut qu'il jurât de conſerver dans le royaume la religion *catholique, apoſtolique & romaine*, de ſe faire inſtruire au plus tôt; & ſes ſoldats ne répondirent qu'alors à ce ſerment ſolemnel, par le ſerment de leur fidélité.

Sans la diviſion qui ſe mit dans la ligue, il étoit impoſſible que Henri IV triomphât.

Ce prince ſe vit entouré de catholiques & de proteſtans, tous oppoſés, tous remplis d'une défiance mutuelle. Les uns craignoient qu'il n'abandonnât leur prêche; les autres ne l'eſpéroient pas; chacun ſongeoit à ſes propres intérêts; & que pouvoit offrir Henri IV à ceux qui ſe dévouoient pour lui? Des récompenſes éloignées. Suffiſoient-elles, lorſque la nation preſqu'entiere marquoit le plus grand éloignement pour la domination?

En rentrant dans le ſein de l'égliſe, il épouvantoit les proteſtans, & il attiédiſſoit leur zele. En les ménageant, il laiſſoit croire aux catholiques que ſa converſion n'étoit que le fruit de ſa politique. Comment vint-il à bout de tant d'obſtacles? Ses vertus ne pouvoient le ſoutenir contre tant d'ennemis; mais voici ce qui fit ſon ſalut.

Il eut pour adverſaire un homme ſouvent irréſolu dans ſes projets & toujours lent dans l'exécution: ce fut Mayenne. Il laiſſa le trône vuide, & donna le tems aux François d'exa-

miner ſérieuſement à qui il appartenoit. Les anciennes loix, qui étoient ſur le point d'être étouffées, prévalurent, parce que chacun s'arma, au haſard de tout ce qui pouvoit favoriſer ſa cauſe.

De cette formidable maiſon de Guiſe, il ne reſtoit que Mayenne ; le fils ainé du héros de la ligue, maſſacré à Blois, étoit priſonnier, & quoique très-jeune on redoutoit ſon nom. Mayenne n'avoit pas les qualités politiques de ſes freres. Il étoit déplacé à la tête d'un parti fait pour renverſer le trône & changer la conſtitution de l'état. Son ambition circonſpecte ſe contentoit de l'eſpoir de porter un jour la couronne, & il ne faiſoit pas aſſez pour l'appeller ſur ſa tête. Aucun trait d'audace, ſi familiere aux Guiſes, ne caractériſoit ſes actions. Négligeant de pourſuivre ſes avantages, il étoit lent à ſe réſoudre & plus lent à exécuter. Sa pareſſe étouffoit les projets de ſes partiſans, qui vouloient en vain lui communiquer leur chaleur. Des paquets de grande conſéquence demeuroient ſur ſa table deux ou trois jours, ſans qu'il ſongeât à les ouvrir.

En vain ſa mere & ſa ſœur lui redemandoient un fils, un frere maſſacrés : il ne pouſſoit point la guerre ; & ſes talens pour la ſcience militaire, faute d'activité, devenoient inutiles.

Il ne faut pas cependant attribuer à la modération ni à la probité l'eſpece d'éloignement qu'il montroit pour le rang ſuprême. Il étoit retenu ſur les degrés du trône par les intrigues éternelles de la cour de Madrid, de cette cour qui ſe propoſoit d'engloutir la France.

En effet, Philippe II ne perdit jamais de vue le projet de la monarchie univerſelle, que ſes peres avoient ébauché par leurs mariages. Il croyoit pouvoir acheter toutes les couronnes de la chrétienté avec l'or que ſes ſujets avoient apporté des Indes. Il vouloit aſſujettir les François par leurs propres armes, mettre à profit leur guerre civile ; & il regardoit déjà leur pays, ou comme une nouvelle province conquiſe, ou comme un royaume qu'il alloit préſenter à ſa fille Iſabelle. Beau-frere des trois derniers monarques, il comptoit accabler facilement le Na-

varrois (c'eſt ainſi qu'on appelloit Henri IV). Cette branche de la famille royale ne comptoit pas de rois depuis trois ſiecles, & avoit toujours été en butte à la jalouſie des Valois. On la regardoit comme une branche égarée, perdue; & le puiſſant Philippe II faiſoit déclarer le trône vacant, inſiſtoit ſur le mariage de l'infante avec le duc de Guiſe. Un cri d'applaudiſſement s'élevoit de la part des ligueurs en faveur d'un jeune homme dont le nom leur retraçoit un pere & un aïeul qui leur furent ſi chers. La jalouſie de Mayenne, qui frémit de voir les ſuffrages ſe tourner ſur un autre que ſur lui-même, prit le parti de traverſer toutes les élections, afin de régner par la continuation de l'anarchie.

De là les liaiſons ſecretes de Philippe II avec le pape Grégoire XIV. Il obtint une bulle qui pouvoit être formidable. Elle excommunioit les princes, cardinaux, prélats, officiers de la couronne, & généralement tous ceux du clergé, de la nobleſſe & du tiers-état, qui demeuroient ſous l'obéiſſance de Henri IV.

On ne ſauroit trop admirer la fermeté ou la prévoyance du parlement de Paris, tranſféré à Tours, qui ordonna que cette bulle

ſeroit lacérée & brûlée par l'exécuteur de la haute-juſtice, déclara Grégoire XIV ennemi de la paix de l'égliſe, du roi & du royaume, & défendit de faire tenir de l'argent à Rome pour la proviſion des bénéfices.

Le duc de Mayenne, qui ſembloit garder les avenues du trône & ne vouloit y monter qu'avec ſécurité, en fermoit les chemins à tous ſes concurrens. Déjà le vain ſimulacre de la royauté, le cardinal de Bourbon étoit mort; & le peuple n'ayant plus cet objet ſous les yeux, ſe fatiguoit de la guerre civile. Les intérêts ſe compliquerent de plus en plus; & dans cet épouvantable chaos, l'anarchie que tous les chefs appelloient & deſiroient, leva ſa tête hideuſe.

Henri IV ſuſcita un rival dangereux pour Mayenne, en laiſſant échapper de priſon ſon neveu, le jeune duc de Guiſe. Il ſe fit un parti auſſi-tôt; & ce parti formé trop ſubitement, acheva d'embrouiller les vues particulieres & générales. Peut-être que les aſtuces de la politique moderne ne ſe ſignalerent jamais d'une maniere plus adroite que dans cette époque orageuſe. On vit la ligue, qui mena-

çoit de tout engloutir, ſe fondre en factions oppoſées.

Mayenne, pour conſerver ſon autorité dont il ſembloit d'ailleurs effrayé, ruine le pouvoir des Seize, & détruit ainſi les plus violens ennemis de Henri IV. Dès lors ſes concurrens, pleins de jalouſie & de défiance, diviſés par de ſi grands intérêts, ne ſurent plus agir de concert. Ils oublierent le but qu'ils ſe propoſoient, & tous renverſerent mutuellement leur ſuccès, dans la crainte que l'un ne s'en ſervît pour s'élever au-deſſus des autres.

L'épée du brave Henri IV vint à l'appui de ces heureuſes circonſtances. Il adopta le ſyſtême déciſif des batailles, qui devoit trancher toutes ces difficultés. Environné de tant d'ennemis, il ne connut qu'une ſeule fois la frayeur; ce fut lorſqu'il ſe retira vers Dieppe au bruit de la marche de Mayenne. Ses partiſans tremblerent, & l'on mit en délibération s'il ne s'embarqueroit pas pour ſe ſauver en Angleterre.

Il auroit pris ce malheureux parti, ſans les remontrances du maréchal de Biron, qui le

lui fit rejeter. *Sortir de la France en cette conjoncture*, lui dit-il, *ne fût-ce que pour vingt-quatre heures, c'eſt vous en bannir pour toujours.*

Il ſe fortifia à Arques, & cette premiere & importante victoire lui facilita toutes les autres. Mayenne qui, en ſe hâtant davantage, auroit accablé le roi, fut puni de ſa négligence. Il s'étoit flatté cependant de prendre Henri priſonnier; il avoit écrit au pape & au roi d'Eſpagne, qu'il ne pouvoit lui échapper à moins que de ſauter dans la mer. Les bourgeois de la rue Saint-Denis louerent leurs fenêtres chérement, pour voir paſſer le Béarnois pieds & mains liés, quand Mayenne revenant vainqueur feroit ſon entrée dans Paris.

Henri IV ſe battit en ſoldat; & cette témérité ne ſauroit être blâmée, ſes ſuccès dépendant de ſa bravoure. Il pouſſa ſes victoires juſqu'à l'attaque des fauxbourgs de Paris. Il eut tort d'en lever trop tôt le ſiege; il recula par cette imprudence l'époque de ſa grandeur & du bonheur des François. On peut remarquer qu'il commit la même faute

au ſiege de Rouen ; & ces fautes étoient capitales.

Henri IV vouloit attirer Mayenne & les ligueurs en raſe campagne, & y engager, s'il ſe pouvoit, un combat. Il fit ſemblant de fuir, afin que le duc ſe mît à le pourſuivre, dans la perſuaſion de le trouver en déſordre. Ce ſtratagême bien conçu & auſſi bien exécuté lui réuſſit complétement. Il défit dans les plaines d'Ivry l'armée de la ligue ; mais par une fatalité trop ordinaire aux grands généraux, il ne profita pas auſſi habilement de ſa victoire. Il n'avoit qu'à ſe préſenter aux portes de Paris, elles lui étoient ouvertes ; il laiſſa au fanatiſme le tems de raffermir les eſprits, & il ne vint mettre le ſiege devant la capitale que lorſqu'il n'en étoit plus tems.

ERE vulgaire. 1590.

Les ſermons des prédicateurs y contrebalançoient ſes victoires, & ces exhortations annulloient le fruit des batailles. La multitude échauffée s'y portoit en foule, & donnoit ſon or & ſon ſang pour la cauſe de la religion. Elle ſeule, d'après leurs opinions, pouvoit éloigner la tyrannie : & un prince hérétique pouvoit-il être autre choſe qu'un

tyran ? C'étoit ainſi que raiſonnoit le peuple. Plaignons-le ; il étoit aveuglé par l'impulſion générale, qui entraînoit les meilleurs eſprits du ſiecle.

La Sorbonne & les moines avoient perſuadé aux ſoldats de la ligue, que la mort qu'ils trouveroient à ſon ſervice ſeroit un vrai martyre. Henri IV n'avoit point cette reſſource. Si l'on veut ſe tranſporter au tems où les Pariſiens étoient ſéduits & trompés, on verra qu'ils ne connoiſſoient pas alors les vertus de Henri IV, qu'ils ne pouvoient les connoître. Et comment deviner un roi généreux, humain, magnagnime, lorſqu'il ne ſe montroit que le vengeur de Henri III, dont la mémoire étoit en exécration ; lorſqu'on l'accuſoit de vouloir détruire les privileges de l'égliſe, conſervateurs de ceux de l'état ?

La réſiſtance des Pariſiens étoit fondée ſur la crainte qu'ils avoient de perdre leurs prérogatives tant de fois ébranlées. Ils en étoient ſouverainement jaloux : Henri IV ne s'offroit que les armes à la main, enſanglantant l'héritage qu'il redemandoit ; & quand

on conſidere quels monarques avoient occupé le trône, on doit trouver moins extraordinaires les terreurs que le peuple avoit conçues, d'après les portraits exagérés des ligueurs & des fanatiques.

Si l'éloquence de ce ſiecle produiſit l'erreur, on peut dire qu'elle fut preſque univerſelle. Tous les ordres de l'état s'étoient réunis pour proſcrire un roi hérétique, parce qu'on n'attendoit de lui aucune vertu d'après ſa croyance; & ſes hoſtilités confirmoient cette opinion.

Le duc de Féria, ambaſſadeur extraordinaire du roi d'Eſpagne, avoit propoſé à l'aſſemblée des états, de marier au jeune duc de Guiſe, l'infante d'Eſpagne, que l'on appelloit ſeule légitime héritiere de la couronne, comme étant petite-fille du roi Henri II. Ce moyen ſembloit concilier tous les partis; mais outre que le duc de Mayenne avoit conçu beaucoup de jalouſie contre ſon neveu, il reſſentit encore plus d'indignation contre les Eſpagnols. Il aima mieux laiſſer le trône vuide, parce qu'il ſe flattoit que Henri IV perſévéreroit dans l'héréſie.

Mais quand on le vit ſe faire inſtruire, prêt à remplir ſes ſermens & à faire abjuration, le légat du pape s'épouvanta, apperçut toutes les conſéquences de cette ſoumiſſion à l'égliſe, & ſongea à battre en ruine ces nouvelles démarches. Le légat aſſura publiquement que tout ce qui ſe feroit ſeroit nul, & que la converſion du roi ſeroit toujours réputée fauſſe par le Saint-Siege.

Comme cette converſion adroite & politique ſelon les uns, ſincere & généreuſe ſelon les autres, produiſoit un grand changement dans les idées du Pariſien & du peuple, le duc de Mayenne & les partiſans d'Eſpagne convinrent qu'il ne falloit pas regarder le roi comme catholique, que le pape ne l'eût déclaré tel, & ne lui eût accordé l'abſolution : ce qui remettoit les droits de Henri à la diſpoſition de la cour de Rome.

Henri, pour ne négliger aucun de ces moyens qui ont une influence directe ſur les eſprits, ſe fit ſacrer à Chartres en 1594.

Cette cérémonie, tant les ſignes gouvernent les hommes, porta un coup terrible au duc de Mayenne. Il commença à croire qu'il

n'étoit

n'étoit plus en ſûreté dans Paris, & il ſe retira à Soiſſons.

L'Eſpagnol le vit avec joie perdre l'idée de la poſſeſſion d'un trône, parce qu'il en avoit lui-même l'eſpoir ; & la ligue, les Seize, le duc de Guiſe s'accommoderent également de ſa retraite.

Dès lors, le comte de Briſſac, gouverneur de Paris, le préſident le Maître, & le prévôt des marchands ſongerent au moyen de remettre la ville entre les mains du roi : penſée qu'il n'avoit pas eue tant que Mayenne avoit ſu éloigner le nouveau proſélyte.

Henri IV fit le blocus de la capitale, qui contenoit environ deux cents vingt mille perſonnes. Il eſt triſte qu'il ait été obligé d'appeller la famine dans Paris, & d'y établir toutes les horreurs de la guerre, afin de monter plus facilement ſur le trône. Il en coûta beaucoup à ſon cœur ſenſible & bon ; mais le peuple, étranger à l'ambition de tous les chefs, les enveloppant dans le même anathême, ſouffrit beaucoup ; & dans ces ſouffrances inexprimables, il dut frapper d'une

haine commune tous ceux qu'il croyoit les auteurs de ſes maux.

Il ſe voyoit preſſé par un vainqueur qu'il jugeoit inexorable, & ſes malédictions aveugles retentiſſoient au pied des autels. La douleur publique pouvoit-elle démêler de quel côté étoit la juſtice, lorſqu'au milieu de cette horrible famine, une mere dévoroit ſes enfans, lorſque les os des cimetieres pulvériſés & réduits en pâte ſervoient d'alimens, lorſque les Suiſſes payés pour défendre la ville, forçoient les maiſons des citoyens? Qui pouvoit-elle alors accuſer de toutes ces horreurs, ſinon celui qui en paroiſſoit l'unique cauſe? car c'étoit en ſon nom que tous les déſaſtres, ſoit de l'attaque, ſoit de la défenſe, écraſoient cette malheureuſe ville.

Le peuple enfin pouvoit-il être détrompé, ce peuple ſouffrant & abuſé, quand il voyoit dans des mains juſqu'alors pacifiques, la hallebarde & le crucifix, les cuiraſſes ſur les étoles, & qu'il entendoit le bruit des mouſquets ſe mêler au chant des pſeaumes? Ne devoit-il pas croire que le ciel, attentif

à ces grands événemens, protégeoit la cauſe pour laquelle il enduroit de ſi longues calamités ; & que cette cauſe étoit liée au ſort de la patrie, puiſque tous les ordres de l'état étoient également ſoulevés, & marquoient la même conſtance à rejeter Henri de Bourbon ?

Il n'étoit pas même permis de parler de paix, parce que les malheurs préſens ſembloient préſager des calamités encore plus grandes, ſi jamais la couronne appartenoit au vainqueur courroucé, qui battoit leurs murailles & qui leur ôtoit le pain.

Ce pain étoit devenu rare. On mangea d'abord les chevaux, les ânes, les chats & les ſouris ; enſuite on vit des infortunés, courbés ſur le ventre, réduits à brouter l'herbe à l'exemple des animaux. Les proteſtans ſouffroient comme les catholiques. Le poignard de la Saint-Barthélemi n'avoit fait couler le ſang que pendant trois jours ; ici pendant ſix mois conſécutifs, la famine dévora lentement ce peuple patient & courageux. Son opiniâtreté inflexible eſt un des plus terribles tableaux que nous offre l'hiſ-

toire moderne. Près de vingt mille hommes moururent de faim ſous le toit de leurs maiſons ſolitaires ; les couleuvres & les ſerpens s'engendrerent & rongerent les cadavres reſtés ſans ſépulture.

Le cœur de Henri fut ému. Il lui fut impoſſible de demeurer ſourd aux cris de ces infortunés, & il permit qu'on diſtribuât du pain aux aſſiégés.

Les ſeize vice-rois de Paris faiſoient une défenſe opiniâtre. Ils étoient tout-puiſſans ; le roi d'Eſpagne les conſultoit ; le pape avoit pour eux de grands égards ; le cardinal-légat avoit ordre de déférer à l'avis de ces tribuns. Ils pendirent trois membres du parlement, qui s'étoient oppoſés à leur volonté. Les magiſtrats ne démentirent point leur fermeté ; & c'étoit là, ſans doute, donner une preuve de fidélité à un roi qui n'étoit pas encore aſſis ſur le trône.

Il étoit toujours queſtion d'abolir la loi Salique ; mais cette violation des coutumes antiques paroiſſant trop téméraire, & les parlemens ne voulant pas y conſentir, on convint d'élire un roi François, qui ſeroit tenu d'épouſer l'infante.

On la propoſoit à tous les princes ; mais le roi d'Eſpagne devoit enſuite choiſir ſon gendre. Si, dans cette effervescence ſi générale, lorſque tous les bras étoient armés, les Eſpagnols euſſent enfin nommé le duc de Guiſe, on l'eût proclamé ſur-le-champ ; parce que les calamités étoient montées au dernier terme, & néceſſitoient une prompte ſolution. Le trône une fois rempli, la rivalité ceſſoit. On ſe ſeroit porté en foule, on ſe ſeroit rendu au duc de Guiſe, ainſi qu'on ſe rendit depuis à Henri IV.

Les catholiques des deux partis, déjà las de la guerre civile, ſe ſeroient réunis probablement pour le maintenir, quand ce n'eût été que pour l'intérêt de l'ordre public. Les forces des catholiques étoient ſupérieures à celles des proteſtans. Les premiers tenoient les plus grandes villes, & recevoient du côte d'Italie & d'Eſpagne des ſecours d'hommes & d'argent.

Henri IV n'avoit pour lui que la reine d'Angleterre & quelques princes proteſtans.

La converſion du roi n'avoit point les ſuites heureuſes qu'on s'en étoit promiſes. On

attribuoit cette abjuration du prince, au deſir qu'il avoit d'épouſer la belle Gabrielle d'Eſtrées, qu'il aimoit éperdument, parce que ſon mariage contracté vingt ans auparavant, à ce qu'on lui fit entendre, ne pouvoit être caſſé que par le pape.

Mais la ligue, hydre à pluſieurs têtes & jouet de ſes propres fureurs, touchoit à ſon déclin. Le découragement qui s'étoit répandu pluſieurs fois parmi les troupes du roi lorſqu'elles manquoient d'argent, d'habits, de nourriture, avoit fait place à la confiance & au courage le plus décidé. Le roi s'étoit vu pluſieurs fois n'ayant pas de quoi dîner, & plus pauvre que tous ceux qui l'environnoient, forcé de prendre la table de ſon ſurintendant.

Tout en combattant de l'épée, il combattit auſſi de la plume. Les écrits commençoient à influer ſur la diſpoſition des eſprits; il fit publier la ſatire Ménippée, qui répandant le ridicule le plus amer ſur l'aſſemblée des ligueurs, repréſentés au naturel dans d'ingénieux portraits, ſatisfit les diverſes factions, & leur porta néanmoins à toutes un

coup mortel. On peut remarquer ici que la nation n'abandonnoit point ſon goût inné pour la plaiſanterie, juſques dans l'excès de ſes malheurs.

Les négociations ſecretes avec les gouverneurs de différentes places acheverent, encore plus que les armes, le triomphe de Henri IV. Pluſieurs ſe hâterent de faire des traités avantageux, ſe taxerent au prix qu'ils voulurent, & demanderent des ſommes conſidérables. Henri avoit un ſi grand intérêt à les gagner, qu'il n'oſoit leur rien refuſer. Il promit beaucoup plus qu'il ne put tenir dans la ſuite, ce qui le fit accuſer d'ingratitude; mais pouvoit-il tenir de pareilles promeſſes? N'étoient-elles pas annullées par l'eſpece de violence qui lui avoit été faite?

Henri avoit engagé plus de la moitié du royaume; & dans ſa détreſſe il prodiguoit les paroles pour s'attirer des partiſans. Il n'avoit point d'autre monnoie à leur offrir.

Mayenne avoit quitté Paris dans la crainte d'être contraint à faire un accommodement avec Henri. Il y laiſſa pour gouverneur Briſſac, qu'il regardoit comme ſon premier ami.

& un homme ſûr ; mais cet ami trahit ſa cauſe, & traita avec le roi. Il riſquoit ſa vie ; car au moindre ſoupçon, les poignards des Eſpagnols l'environnoient & lui perçoient le cœur. Il ſut agir avec tant de ruſe & de diſſimulation, que ni les Eſpagnols ni les autres ligueurs ne ſortirent de leur profonde ſécurité. Ce fut pour eux un coup de foudre, quand ils virent les troupes du roi introduites tout-à-coup dans la ville.

Elles entrerent à quatre heures du matin, le 22 mars 1594, par quatre endroits en même tems, & s'emparerent de l'Arſenal, du Palais, des deux Châtelets, des portes, des places & des ponts. Les Seize avoient été détruits par Mayenne, jaloux de leur pouvoir ; la ſurpriſe & la crainte enchaînerent les ligueurs. On avoit cadenaſſé les portes des plus furieux. Un ſeul corps-de-garde Eſpagnol ayant fait réſiſtance, fut auſſi-tôt enveloppé & maſſacré. A midi le roi entra dans la ville, & ſa marche avoit plutôt l'air d'un triomphe pacifique que d'une entrée militaire. Il alla au Louvre, où il trouva ſon dîner prêt. Les boutiques ſe rouvrirent, & l'artiſan put

reprendre en paix ſon travail accoutumé. Le cardinal de Pellevé en mourut de dépit, & pluſieurs ligueurs s'exilerent volontairement, aimant mieux renoncer à la France que de reconnoître le Béarnois.

Le roi récompenſa tous ceux qui lui avoient aſſuré une conquête auſſi belle. Le grand point étoit d'être entré dans la capitale, afin de pouvoir chaſſer l'ennemi du centre du royaume vers les frontieres. Briſſac, le premier auteur de cette grande opération, fut fait maréchal de France. La réduction des autres grandes villes ne tarda pas. Chacun reçut ſelon ſes ſervices; & Villars, gouverneur en chef de Rouen & du Havre-de-Grace, ſe fit donner argent comptant, & ſans vouloir rien rabattre, douze cents mille francs. Il exigea de plus ſoixante mille livres de penſion & la charge d'amiral de France. Henri ne marchanda point.

Le maître de la capitale le devint ſucceſſivement des provinces. Il n'en coûta que trente-quatre millions pour acheter la ſoumiſſion des gouverneurs; mais Henri eut la politique de payer ſans ſe plaindre. Il fit mieux

encore : il ſe garda bien de pouſſer Mayenne au déſeſpoir ; il lui fit entrevoir des conditions douces, en lui donnant les plus grands témoignages de modération & de clémence.

Il ſentit bien que ſon adverſaire ne pouvoit pas, après s'être vu ſur les degrés du trône, entrer dans aucun accommodement, ſur-tout lorſqu'il ſe trouvoit ſous les regards de la catholicité, & dépoſitaire des forces de l'Eſpagne, de la Savoye & du pape. Il temporiſa ſans l'irriter, & ce fut un coup non moins habile qu'heureux. Henri montra auſſi ſa profonde connoiſſance dans l'art du gouvernement, en déguiſant tout-à-coup les droits abſolus & terribles de la conquête. Enſuite, pour mieux affermir la monarchie ſur ſa baſe réelle, ſur l'autorité des loix, il rétablit le parlement dans toute ſa ſplendeur.

Les loix lui avoient été favorables, il fut reconnoiſſant envers elles. Le parlement s'attacha plus que jamais aux intérêts du trône ; & c'eſt à cette époque que commença véritablement le ſyſtême monarchique. Les magiſtrats caſſerent tous les arrêts, décrets & ſermens faits depuis 1588, qui ſe trouvoient

préjudiciables à l'autorité royale. On donna par la ſuite à cet arrêté une extenſion conſidérable & utile. Jamais roi ne fut plus heureux que Henri dans le premier exercice de ſon pouvoir, après l'avoir vu conteſté ſi long-tems ; c'eſt qu'il avoit choiſi les moyens les plus propres pour ne point alarmer l'eſprit national.

Il ne voulut pas même choquer d'abord le fanatiſme. Quelques corps religieux ayant refuſé de réciter les prieres uſitées pour la conſervation du roi, Henri IV dit : *Il faut les laiſſer faire, ils ſont encore fâchés.* Cependant il n'avoit pas encore fait ſa paix avec Rome ; ce point étoit important & même néceſſaire pour anéantir toutes les traces du paſſé. Il fallut qu'il diſpoſât Clément VIII à lui donner l'abſolution. Ses repréſentans furent frappés à Rome de la baguette, comme *pénitens publics*, pendant que l'on chantoit le *Miſerere* qui précede ordinairement le ſupplice des criminels ; mais il falloit enchaîner le fanatiſme par ſes propres armes, l'aveugler, le tromper, rétablir l'ordre public & ſauver ſa couronne. Il ne s'épouvanta pas de

toutes ces formalités, & ſon génie ſupérieur ſe manifeſta ſur-tout dans cette heureuſe ſoupleſſe. Il céda en grand homme à la rigueur ſinguliere des circonſtances.

Mayenne n'avoit plus à rougir de traiter avec le roi, dès que l'abſolution lui avoit été donnée à Rome. La belle Gabrielle, qui ſongeoit à devenir reine, fut la médiatrice du traité. Le duc de Mayenne obtint trois places de ſûreté, entr'autres Soiſſons & Châlons-ſur-Saone. Mais ce qui eſt bien remarquable, c'eſt que Henri s'obligea à acquitter toutes les dettes que Mayenne avoit contractées tant au-dedans qu'au-dehors du royaume pour ſoutenir la guerre contre lui. Peut-être ce dernier article annonçoit-il quelque foibleſſe, ou trop d'impatience d'étouffer les reſtes des factions. Quoi qu'il en ſoit, l'amniſtie générale de tout le paſſé fut proclamée & obſervée. La clémence du vainqueur mit encore dans un plus beau jour ſa prudence & ſon courage.

DE L'ADMINISTRATION

DE HENRI IV.

HENRI avoit rangé toutes les provinces ſous ſon obéiſſance, & le calme commençoit à naître après tant d'horribles tempêtes, lorſqu'il fut frappé d'un coup de couteau qui faillit à replonger la France dans de nouveaux troubles. Déjà Barriere avoit attenté à ſes jours ; mais c'étoit dans l'épouvantable fermentation des eſprits, & lorſque tous les ordres religieux enſeignoient en chaire la doctrine du régicide. Depuis lors les eſprits s'étoient calmés. Ce nouvel aſſaſſin frappoit un roi rentré dans le ſein de l'égliſe, abſous par le pape ; & conformément à ſes propres principes, les circonſtances ajoutoient à ſon crime. La bleſſure ne fut point dangereuſe. Interrogé ſur ce qui l'avoit pu porter à un attentat auſſi horrible, il l'attribua aux leçons des Jéſuites : ce qui occaſionna leur expulſion.

Cet ordre immédiatement ſoumis à la cour de Rome, & qui en recevoit tous les mou-

vemens, étoit devenu le foyer d'une eſpece d'hommes non moins fanatiques, non moins ambitieux que les fauteurs de la ligue, mais plus ſouples, plus adroits, & qui paroiſſoient avoir créé un ſyſtême qui les rendît redoutables à tous ceux qui ne ſe rangeroient pas ſous leurs drapeaux.

Jean Chatel, formé à cette école, avoit été bien choiſi. Diſpoſé à ce crime comme tous les autres enthouſiaſtes de ſon eſpece, il ſe crut un martyr, & ſouffrit les plus affreuſes tortures avec une conſtance qui ne lui permit ni une foibleſſe ni un repentir. De pareils hommes ſont le fléau des rois; & comment intimider un fanatique qui apperçoit le ciel ouvert, & qui ſoupire après l'inſtant du trépas? Il n'y a point de rempart contre cette démence.

Le parlement le condamna à être écartelé, fit raſer la maiſon du pere, après l'avoir banni, & ordonna aux Jéſuites de ſortir du royaume, comme corrupteurs de la jeuneſſe, & ennemis du roi & de l'état.

Le pere Guignard, chez lequel on trouva des écrits ſéditieux, fut pendu. Ces actes de

juſtice & de ſévérité ne pouvoient émaner que d'un corps qui ſembloit voué principalement à la défenſe du trône, & qui faiſoit profeſſion de la plus rigoureuſe vigilance ſur l'avenir.

L'Eſpagne entretenoit toujours en France le levain de la révolte, & careſſoit la rebellion timide & cachée. Henri, en déclarant la guerre à Philippe II, démaſqua tout-à-coup ſon adverſaire, & le força à paroître l'ennemi de la France, au lieu qu'il vouloit ne paſſer que pour l'ennemi de Henri de Bourbon. Le monarque ôta auſſi par-là aux ſeigneurs François tout prétexte de déſobéiſſance.

Le ruſé Philippe II avoit joui, au fond de ſon cabinet, du plaiſir cruel de voir les François s'égorger avec crédulité pour ſervir ſon ambition. Son génie artificieux s'applaudiſſoit, quand il avoit ſemé parmi les mêmes citoyens un eſprit de vertige & de révolte. Il invitoit la perfidie par ſon or; il careſſoit le fanatiſme ſans être dans l'illuſion; il ſe plaiſoit dans les déſaſtres étrangers, & ne regrettoit pas le ſang de ſes ſujets, pourvu

qu'il eût coulé avec celui de ſes voiſins. Henri fit bien de heurter ce coloſſe de grandeur que la valeur Françoiſe entama, & qui ne jeta plus ſur la France cette ombre funeſte dont il la couvroit depuis trop long-tems.

1595. Vainqueur à la fameuſe journée de Fontaine-Françoiſe, ce roi fit voir ce que peut la préſence d'un prince guerrier à la tête de ſa nobleſſe. Il y courut de grands riſques : auſſi écrivit-il à ſa ſœur : *peu s'en eſt fallu que vous n'ayez été mon héritiere.*

Cependant la haine infatigable de quelques ligueurs que le roi avoit dédaigné ou refuſé d'acheter, ou qu'il avoit été dans l'impuiſſance de gagner, ne laiſſoit pas que de faire des bleſſures à la patrie. Le déſeſpoir les portoit à briguer l'eſtime des Eſpagnols. De ce nombre étoit le colonel Roſne, grand homme de guerre. La ligue lui avoit donné le bâton de maréchal de France : le roi refuſa de le confirmer dans ce grade, & il en fut blâmé, parce qu'il y mit plus d'humeur que de raiſon. Rien ne fait plus de tort aux monarques que les actions déterminées par l'humeur. La colere, la vengeance leur

ſont

ſont plus analogues. Henri avoit accueilli d'autres ligueurs d'un mérite bien inférieur. Roſne ſe retira en Flandres, & fit à l'état tous les maux poſſibles, pour ſe venger du nouveau monarque.

A la ſuite des attaques multipliées de Roſne, Amiens fut ſurpris par les Eſpagnols. Henri ne s'y attendoit pas; il ſortoit d'un bal, las d'y avoir danſé. Il dit alors ce mot devenu ſi célebre : *Allons, c'eſt aſſez faire le roi de France; il eſt tems de faire le roi de Navarre.* Il le fit ſi bien qu'il reprit la ville. On vit que la guerre civile, loin d'abattre le courage d'une nation, la rendoit, à l'iſſue de ces débats ſanglans, plus forte & plus terrible. Ces mêmes ligueurs mirent leur gloire à ſe montrer les reſtaurateurs de l'état, & combattirent pour la patrie avec le même zele qu'ils avoient combattu pour la religion. Le duc de Mayenne s'y diſtingua, ſous les ordres de celui qu'il avoit été ſur le point de détrôner; la nobleſſe enfin y prodigua ſon ſang.

Les préſidens & les conſeillers du parlement, prenant part à cette guerre, ſe taxerent

d'eux-mêmes pour les frais, & avant même qu'on leur en fît la propoſition. Le peuple porta ſans murmurer le fardeau des impôts, & chacun ſe fit honneur d'y contribuer. Qui l'eût dit quelques années auparavant ? La nation étoit dans ſa force : ainſi cette même ardeur qui produit la rebellion, enfante auſſi le patriotiſme.

Ce ſuccès dû à la valeur la plus héroïque, au courage national, contribua beaucoup à la paix. Elle fut conclue à Vervins, le 3 mai 1598. Le principal article fut, que les deux couronnes ſe rendroient réciproquement ce que, depuis le traité de Château-Cambreſis, fait en 1559, elles avoient conquis l'une ſur l'autre.

On a lieu de s'étonner & de ne rien comprendre au caractere de certains rois, lorſqu'on voit ce même Philippe II qui avoit embraſé toute l'Europe pour ſatisfaire ſon ambition, qui avoit dépenſé des tréſors immenſes pour cette même guerre, rendre paiſiblement des villes qui étoient les clefs de la France. Son génie mal-faiſant étoit-il las de troubler les empires, ou avoit-il perdu

cette énergie que donne la ſoif de la domination ? Il mourut quelques mois après, & l'Europe fut délivrée d'un fléau. Toutes les ſortes de tyrannie lui étoient familieres. Il n'y a point eu ſur le trône d'homme plus ennemi de la liberté des peuples, de roi plus calme & plus froid dans des actions atroces. Jamais la fureur religieuſe n'eut un défenſeur plus ardent & plus opiniâtre, mais toujours malheureux dans ſes entrepriſes : ce qui conſole en liſant ſon hiſtoire. On trouva écrit de ſa main, qu'il avoit dépenſé huit cents millions pour des projets ambitieux, dont aucun ne réuſſit, excepté la conquête du Portugal.

N'ayant point oſé faire monter avec lui le proteſtantiſme ſur le trône de France, Henri accorda du moins aux calviniſtes ſes anciens amis, ſes défenſeurs, à ceux qui l'avoient couronné enfin, le fameux édit de Nantes, révoqué enſuite par Louis XIV. Il étouffa, par cet édit ſage & paternel, les ſemences de rebellion, empêcha la ſciſſion de ſon état & prévint de nouveaux troubles. Si la religion eſt le plus précieux des biens, comment auroit-il pu en priver ſes

ſujets, violenter leur conſcience, leur commander des parjures, leur ôter l'exercice du culte qui élevoit leur ame & les diſpoſoit enſuite aux vertus patriotiques ?

Cette liberté d'ailleurs leur avoit été promiſe par tant d'édits antérieurs ! Une fois incorporée à l'état, la religion prétendue-réformée ne pouvoit en être arrachée ſans déchirer la mere-patrie. Le clergé, la ſorbonne, l'univerſité, mus par des intérêts particuliers & concentrés, n'enviſagerent qu'avec effroi cet édit rempli d'une haute prévoyance. Mais le légiſlateur, qui doit embraſſer l'avenir & agir par des vues ſupérieures & étendues, convainquit les parlemens de la ſageſſe & de la vertu de ſon conſeil. La paix fut le fruit de cet édit, & l'on eut lieu de ſe repentir dans la ſuite de ne l'avoir pas maintenu, lorſque les proteſtans porterent à nos voiſins leurs tréſors, leur induſtrie, en ne nous laiſſant que les témoignages d'une haine qui malheureuſement eſt devenue héréditaire.

Ces premiers travaux de Henri l'obligerent à de nouveaux travaux. Une nation eſt comme une vaſte mer, dont les flots conſer-

vent encore une certaine agitation, lors même que les vents ont ceſſé de la ſoulever. L'autorité royale, ſi long-tems bravée pendant le cours de la guerre civile, ne pouvoit reprendre ſes forces que peu à peu : les grands qui avoient couronné Henri, étoient inhabiles à ſe ployer tout-à-coup à l'obéiſſance néceſſaire, & l'eſprit de faction & de révolte étoit comme inhérent à la nation.

Cet eſprit eſt ſi voiſin de cette bravoure, de ce courage bouillant qui diſtingue le François, qu'il a fallu bien des ſiecles pour les rendre tout-à-la-fois vaillans & dociles. Il ſe confondoit avec l'amour de la liberté. Il avoit pour prétexte la religion, & les partiſans ſecrets de la maiſon d'Autriche fomentoient de tout leur pouvoir cet eſprit d'indépendance qu'elle puniſſoit ſi cruellement dans ſes états ; cet eſprit inquiet avoit enfin tout récemment formé des républiques, & il faut avouer que les exemples voiſins ne diſpoſoient pas à une obéiſſance parfaite.

Ainſi pluſieurs ſeigneurs qui croyoient n'avoir point été aſſez payés, n'écoutant que leur ambition inſatiable, vouloient faire re-

vivre la ligue après ſa défaite. Le repos leur peſoit. Ils avoient trouvé plus de charmes dans ces agitations inteſtines, où leur grandeur n'étoit point éclipſée par la majeſté royale. Ne jouant plus le même rôle, ils paroiſſoient ſe repentir de n'avoir pas formé l'union fédérative, & rappellé l'ancien gouvernement féodal, dans l'occaſion la plus favorable.

Biron ne fut pas le plus téméraire, mais le plus malheureux. Le comte d'Auvergne avoit arboré l'étendard de la révolte. Les autres ſe plaignoient de ne plus poſſéder les prérogatives importantes, qui dans la confuſion générale les avoit rendu les arbitres de la couronne. Ils murmuroient ſur-tout, de n'être pas préſens aux opérations du miniſtre. Ils invoquoient les troubles, au milieu deſquels ils ſe flattoient de reprendre leur ancienne autorité; impatiens de ſecouer le joug de la monarchie, lors même que le monarque venoit d'acheter à ſi haut prix leur ſoumiſſion. Ils auroient bien voulu ſe vendre une ſeconde fois; mais le trône n'étoit plus chancelant, & Sully rejetoit leurs demandes avec ſon auſtérité patriotique.

Le duc de Biron entra dans une conſpiration qui tendoit à troubler la tranquillité du royaume, & qui, ſans attaquer directement les jours de Henri, pourroit être regardée comme un crime de leſe-majeſté au premier chef, puiſqu'outre une intelligence avec les ennemis de l'état, il avoit averti, dit-on, le gouverneur d'un fort de pointer le canon ſur un endroit où il devoit mener le roi. Mais le duc de Biron ne convint jamais d'avoir eu l'affreux deſſein de mettre la vie du monarque en péril.

Il ne put ſe juſtifier ſur les autres chefs d'accuſation. Les parens de Biron furent réduits à demander ſa grace ; & pour attendrir le roi, ils parlerent de l'ignominie que le ſupplice du coupable feroit rejaillir ſur eux. Henri répondit que de pareilles punitions ne déshonoroient pas les familles ; car, dit-il, *ie ne me fais pas honte d'être deſcendu des Armagnacs & du comte de Saint-Paul, qui ont péri ſur l'échafaud.* Biron eut la tête tranchée dans la Baſtille, parce qu'on redoutoit une émeute en ſa faveur. Foible & furieux dans ſes derniers inſtans, il ne conſerva pas cette

dignité qui rend le malheur reſpectable, & donne à l'ame la force de le ſupporter. Il avoit regardé la mort de ſang-froid dans les combats; il donna toutes les marques de la foibleſſe & d'un inutile déſeſpoir devant le glaive du bourreau.

Le parlement le jugea; ſes juges, au nombre de cent cinquante, avoient tous opiné à la mort. Cette unanimité prouve qu'il étoit réellement coupable.

On appella rigueur cet acte de fermeté. Il y avoit long-tems qu'on n'avoit vu tomber la tête d'un grand. Preſque tous ſe permettoient des correſpondances avec les étrangers, & ſans vouloir tirer l'épée du fourreau, prétendoient étendre leurs prérogatives en formant des confédérations utiles & ſecretes. Cette exécution ſanglante irrita beaucoup l'eſprit de la nobleſſe, & elle ſe plaiſoit à l'improuver dans toutes les circonſtances. Elle diſoit qu'on avoit fait beaucoup de bruit d'une conſpiration dans laquelle il n'y avoit pas eu un homme ſur pied, pas une bicoque priſe; elle affectoit de répandre qu'il n'y avoit point eu d'homme qui eût

contribué autant que Biron à mettre Henri ſur le trône & à l'y affermir.

Tandis qu'il immoloit cette victime à la ſûreté de l'état, il pardonnoit aux Jéſuites, quoiqu'il les connût, ou plutôt parce qu'il les connoiſſoit. Le parlement les avoit chaſſés, & n'avoit pas tû les raiſons qui néceſſitoient leur expulſion. La cour de Rome employa les manœuvres les plus ſecretes pour leur retour : ils en étoient les partiſans déclarés; à force de ſollicitations, ils obtinrent leur rappel en 1603.

Pluſieurs de ces religieux s'inſinuerent dans l'eſprit du roi avec leur ſoupleſſe accoutumée, & en vantant à tout propos ſes victoires & ſa clémence. Il ne put réſiſter à leurs louanges artificieuſes; & ſoit par amour, ſoit par crainte, il donna l'édit de leur rétabliſſement.

Le parlement repréſenta au roi que la ſociété avoit été bannie du royaume par un arrêt dont lui-même avoit ſenti la juſtice & la néceſſité. Le monarque reconnut de quel poids étoient les raiſons alléguées; & preſſé par l'importance des griefs qui défendoient

ce rappel, ainſi que par les inconvéniens ſans nombre qui devoient en réſulter, il dit, en ſoupirant : *Il me faut à préſent faire de deux choſes l'une ; à ſavoir : de les admettre à l'épreuve de leurs tant beaux ſermens, ou les rejeter plus abſolument que jamais ; auquel cas, il n'y a pas de doute que ce ne ſoit les jeter dans les deſſeins d'attenter à ma vie, & me mettre toujours dans la défiance d'être empoiſonné, ou bien aſſaſſiné ; car ces gens ont des intelligences par-tout.* Mémoires de Sully, tome II, chap. 30.

Tels furent les motifs qui préſiderent à leur rappel : d'un côté l'importunité, & de l'autre la terreur qu'ils inſpirerent. Henri s'imagina qu'en les protégeant contre les cours de juſtice, & oubliant, pour ainſi dire, le ſalut de ſa perſonne, il déſarmeroit leur fanatiſme. Une condition de l'édit fut, qu'un des leurs ſeroit toujours à la ſuite du roi, afin de répondre perſonnellement des actions de la compagnie.

Cette clauſe humiliante tourna à leur avantage : elle les mit à portée d'approcher du monarque, de gliſſer dans ſon oreille toutes

les adulations ; & bientôt la ſociété ſe vit en poſſeſſion de donner des confeſſeurs au roi. De là la ſource de leur crédit & de leur élévation.

Ce corps ambitieux, ſur les crimes duquel cependant il ne faut pas s'appeſantir, parce qu'aujourd'hui il n'exiſte plus ou qu'il exiſte malheureux ; ce corps, dis-je, devint dans la ſuite le plus grand ennemi des défenſeurs des libertés nationales ; il le fut auſſi conſéquemment des écrivains qui travaillerent à répandre des lumieres utiles. On peut dire, ſans le calomnier, qu'il a retardé long-tems le progrès des connoiſſances humaines en Europe.

Ce n'eſt point ici le lieu de nous étendre ſur la politique de cette ſociété trop célebre ; contentons-nous d'obſerver que Henri IV prêta trop ſouvent l'oreille aux diſcours du pere Coton, qui parut rappetiſſer ſes vues grandes & généreuſes. Henri IV avoit des momens où il étoit foible, où il accordoit à l'importunité ce qui étoit dû à la juſtice ; & malgré ſes vertus, le mécontentement des peuples éclatoit de toutes parts. Le peuple

trouvoit les impôts trop lourds. Prodigue de ſon ſang dans les combats, il aimoit mieux le répandre que de payer d'une maniere arbitraire, & de ſe voir ſous le joug d'une armée de commis. Une ſorte d'égalité régnoit pendant la guerre civile, tandis que rien ne rappelle plus l'extrême dépendance que ces impoſitions accumulées, dont on n'apperçoit pas diſtinctement l'emploi ni le terme.

Enfin chacun murmuroit, ſoit par un reſte de fermentation, ſoit par une inquiétude vague. Le clergé diſoit que l'on donnoit des bénéfices à des enfans, à des femmes, à des huguenots ; la nobleſſe, qu'on la vexoit par des recherches importunes.

Il faut ſavoir que Henri IV avoit ſupprimé la nobleſſe acquiſe par des fiefs. Ce n'étoit pas là ſans doute un grand mal, puiſque l'ancien régime étoit abſolument bouleverſé ; mais il avoit ſupprimé auſſi la nobleſſe acquiſe par les armes : de ſorte que celui qui deſcendoit de race noble, ou qui avoit obtenu des lettres d'anobliſſement, ou enfin qui poſſédoit un ſimple office, eut le pas ſur de braves capitaines qui avoient verſé leur ſang pour la

patrie, & dont les ſervices militaires avoient été ſi utiles à Henri IV.

On l'accuſa donc d'ingratitude. On dit de lui, en voyant ſa prédilection exceſſive pour les Jéſuites & pour ſes anciens ennemis, *qu'il ne ſavoit faire du bien qu'à ceux qui avoient attenté à ſa vie & à ſa couronne.*

Les grands décrioient encore plus Henri IV. Ils lui reprochoient d'affecter le deſpotiſme, d'avoir inceſſamment des projets de réforme: innovation dangereuſe, qui alloit changer la forme du gouvernement. Ces clameurs provenoient ſur-tout de ce que Sully leur avoit retranché leurs penſions, & il fallut les rétablir en partie pour les appaiſer.

D'un autre côté, les proteſtans tenoient des aſſemblées politiques, & faiſoient des demandes auxquelles Henri ne pouvoit conſentir, parce qu'il trembloit d'offenſer le pape. De toutes les puiſſances de l'Europe, c'étoit celle qu'il redoutoit le plus. Il fut obligé de les amuſer avec des promeſſes, des paroles, des remiſes; il fit pour eux ce que la juſtice exigeoit, mais non ce que la reconnoiſſance lui auroit ordonné peut-être.

Mais ſon défaut réel, celui qui nuiſit véritablement à ſes rares qualités, fut ſon amour déſordonné pour les femmes. Il lui ſuggéra des traveſtiſſemens qui avilirent pluſieurs fois en lui la majeſté royale : on le vit déguiſé en charbonnier, en payſan, en porte-faix ; & il courut riſque de la vie dans ces indignes maſcarades, dont le motif étoit très-condamnable, puiſqu'il employoit la ſéduction pour faire ſuccomber la beauté ſans expérience. Il ne reſpectoit pas non plus le lit conjugal, & ſes déſordres allerent quelquefois juſqu'au ſcandale.

Quand il étoit épris, ſa foibleſſe le rendoit eſclave. Il avoit promis d'épouſer Gabrielle d'Eſtrées ; & il penſoit à la faire reine, lorſque la mort la frappa. Séparé de ſa femme Marguerite de Valois, il avoit deſiré le divorce, & il l'avoit ſollicité à Rome, qui eut la complaiſance de déclarer le mariage nul. Il avoit épouſé enſuite Marie de Médicis mais ſans quitter ſes maîtreſſes.

Après pluſieurs amours qu'on ne ſauroit honorer du nom de tendreſſe, il devint éperdument amoureux de Henriette d'Entragues

fille d'une maîtreſſe de Charles IX. Il lui avoit fait une promeſſe de mariage qu'il avoit ſignée, & la maiſon d'Entragues prétendoit donner à cette ſignature la plus grande importance. Le monarque, plus calme, redemanda ſa promeſſe ; preuve qu'il en ſentoit toutes les conſéquences. On éluda long-tems la reſtitution ; mais ce fut en vain : il fallut rapporter ce papier, ſur lequel on avoit bâti la plus haute fortune. On avoit pris ſoin de l'enterrer dans un coffre de fer au pied d'un arbre : l'original, certifié véritable, fut remis aux mains du roi en préſence de témoins.

L'ambition de cette famille étant trompée, le pere oſa tenter le projet téméraire de mettre ſur le trône le fils que la marquiſe avoit eu du roi, à la place du Dauphin ; & il ſe ſervit des charmes de ſa fille cadette, dont le roi étoit auſſi devenu amoureux, pour le faire tomber dans un piege où ſes jours auroient été en danger.

La ſœur cadette eut aſſez de tendreſſe & de courage pour préférer ſon amant à ſon pere ; elle fit avertir le roi du riſque qu'il couroit. Henri s'abſtint du rendez-vous.

Le comte d'Entragues n'auroit paru qu'un inſenſé dans cette étrange conſpiration, s'il n'avoit été ſoutenu par les Eſpagnols & un grand nombre de conjurés, tous avides de regagner l'autorité, qu'ils avoient vendue, ſelon eux, à une ſomme trop modique. Les troupes Eſpagnoles étoient prêtes à pénétrer en Champagne. On comptoit ſur une diverſion du duc de Savoye en Provence; le connétable de Montmorency ſe fortifioit en Languedoc, & les grands les plus accrédités n'attendoient que le moment de ſe déclarer pour la marquiſe & ſon fils.

Les conſpirateurs prétendoient établir enſuite une confédération générale, partager le royaume en grands fiefs, & aſſimiler la France, pour le gouvernement, à l'empire d'Allemagne.

Mais le moment de concevoir & d'exécuter un pareil projet étoit paſſé. Un chaînon rompu briſa tous les reſſorts de la faction. Henri IV livra les confédérés à ſon parlement, rigoureux défenſeur des droits de la royauté, & prompt à la ſoutenir contre les attaques des grands.

La

La mort récente de Biron étoit faite pour intimider les coupables du plus haut rang ; Déjà les magiſtrats nommés pour venger l'état & Henri, avoient condamné les comtes d'Entragues & d'Auvergne à avoir la tête tranchée, & la marquiſe de Verneuil à être enfermée le reſte de ſes jours ; mais quand l'arrêt fut prononcé, le monarque changea toutes les diſpoſitions du jugement, annulla la procédure ; & les motifs d'une telle grace n'étoient pas difficiles à imaginer. Quelques larmes répandues avoient ſéduit de nouveau l'amoureux monarque.

Les complices ſubalternes, trop obſcurs pour inſpirer ou mériter de la clémence, payerent pour les chefs de la conſpiration. La pitié n'étoit pas faite pour eux ; ils furent exécutés, & le prince vola à de nouvelles amours.

Parmi tant de femmes crédules ou faciles, Catherine de Rohan répondit en ces termes aux déclarations du prince : *Sire, je ſuis trop pauvre pour être votre femme, & de trop bonne maiſon pour être votre maîtreſſe.*

Cependant les calviniſtes, ayant vu le

monarque abandonner la religion dans laquelle il étoit né, craignoient que, par une ſuite de cette même politique, il ne ſe joignît au pape & au roi d'Eſpagne, pour extirper le proteſtantiſme ; de ſorte que, malgré l'édit de Nantes, ils ſongerent à ſe donner un protecteur. Tant de traités rompus & violés ſous les regnes précédens pouvoient leur inſpirer quelque défiance, & ils voyoient que tôt ou tard l'une des deux religions écraſeroit l'autre, quand Henri ne ſeroit plus.

Tout en le chériſſant, ils ſe donnerent pour chef le duc de Bouillon qui, par ſon zele ardent pour le parti & par ſes liaiſons avec les princes étrangers, pouvoit en impoſer aux catholiques. Leur crainte, dira-t-on, étoit frivole. Mais la crainte ne raiſonne pas, & les proteſtans ſe ſouvenoient avec effroi, des perſécutions ſanglantes qu'ils avoient eſſuyées. Ils vouloient donner à l'édit de Nantes une baſe immuable & ſolide.

Henri, bien inſtruit de ces menées, fut offenſé de leurs terreurs ; & prenant à tâche d'humilier le duc, il l'obligea à livrer Sédan, qu'il voulut bien lui rendre enſuite, comme

pour faire voir à ſes anciens alliés, qu'il ſauroit les réduire à l'obéiſſance, dès qu'ils ſongeroient à s'y ſouſtraire.

Il inſiſta ſur la reſtitution de Saluces, que le duc de Savoye retenoit ſur différens prétextes. L'adreſſe, l'habileté, l'art de temporiſer, tout devint inutile; il fallut qu'il cédât la Breſſe & le Bugey pour le marquiſat de Saluces : échange avantageux au roi.

Il renouvella les anciennes alliances que les Suiſſes avoient contractées avec la France : alliances également utiles & agréables aux deux nations, & qui aſſurent peut-être le repos de l'Italie. Il ſe rendit médiateur dans la fameuſe querelle entre Paul V & les Vénitiens, la termina fort heureuſement, & acquit beaucoup de gloire par la négociation d'une affaire réputée extrêmement difficile.

Mais ce qui doit immortaliſer ſon nom, c'eſt qu'il fut le véritable fondateur de la république de Hollande, en ménageant habilement une treve de douze années entre les Eſpagnols & les Hollandois. Ainſi fut affermie la ſouveraineté des Provinces-Unies.

Les cruautés du duc d'Albe avoient inſpiré le plus terrible déſeſpoir aux habitans des Pays-Bas. Ils luttoient depuis quarante-deux ans contre le joug que les Eſpagnols vouloient leur impoſer. L'Eſpagne épuiſa inutilement ſes forces & ſes tréſors; tous ceux des Indes ne ſuffirent pas à conquérir des peuples qui ſe refuſoient au joug. L'Eſpagne fut obligée de céder à cet indomtable amour de la liberté, qui opere des miracles. Les fameux princes d'Orange, dont les noms doivent figurer parmi les noms ſacrés & chers à l'univers, éleverent le courage de ces peuples, lorſqu'abattus & noyés dans leur ſang, ils étoient prêts à ſuccomber de laſſitude. Ils leur perſuaderent par la parole, & ſur-tout par l'exemple du dévouement, qu'il valoit mieux périr que de redevenir ſujets des Eſpagnols. Ils leur montrerent leurs deſcendans libres, & dans la majeſté tranquille & heureuſe d'une république.

Le roi d'Eſpagne, Philippe III, refuſoit encore de traiter avec ces provinces qui avoient briſé le joug, comme avec un état libre. Il fallut la perſévérance & la géné-

reuſe fermeté de Henri IV, pour que ces provinces fuſſent reconnues *état indépendant*. Le fils de leur ardent perſécuteur ſe montroit auſſi inflexible que ſon pere. La liberté néanmoins fut le prix de leur conſtance. Eh, quelle ame ne s'émeut pas de joie, en appercevant une république de plus ſe deſſiner ſur le globe, & inviter les humains à venir y partager les précieux avantages de l'égalité !

Cette paſſion exceſſive pour les plaiſirs, qui tyranniſoit le brave Henri, dangereuſe inclination dans un ſouverain, mêloit beaucoup d'ombres, il faut l'avouer, à la gloire de l'arbitre de l'Europe. Amoureux à cinquante-ſix ans comme un jeune homme de vingt, la nuit il couroit le bal & les rues de Paris pour y chercher des aventures. Il aimoit la table & les ſpectacles; de plus il étoit joueur. Sa manie pour le jeu alloit juſqu'à l'excès : il n'étoit pas beau joueur, ſelon ce qui nous a été tranſmis. Apre au gain, timide dans les grands coups, de mauvaiſe humeur dans la perte, les traits que l'hiſtoire nous a conſervés à ce ſujet, marquent que ce vice déna-

turoit en lui la généroſité & la droiture de ſon cœur, & le rendoit emporté, dur & injuſte ; mais il diſoit de lui-même : *Eſt-il étonnant qu'élevé dans la licence des camps, j'aie contracté des vices ?*

Il ſe promettoit de les domter ; mais il couronna ſes nombreuſes foibleſſes par une plus grande encore. Les détails en appartiennent également à l'hiſtoire qui ne doit rien diſſimuler, & à la vraie connoiſſance de ſon caractere. On verra qu'il ne prit jamais un empire abſolu ſur ſes paſſions, en reconnoiſſant toutefois combien elles pouvoient être funeſtes à lui-même & à l'état.

Il vit dans un bal la fille de Henri, duc de Montmorency, pair & connétable de France, & ſa paſſion dès lors eut tous les ſymptomes de la folie. Baſſompierre briguoit la main de la jeune beauté ; le roi lui fit confidence de ſon amour, le preſſa de renoncer à ce mariage, lui promit de le dédommager, & Baſſompierre ſe déſiſta. Henri en pleura de ſatisfaction, en le ſerrant entre ſes bras.

Il n'avoit éloigné Baſſompierre que parce qu'il avoit prévu qu'il ſeroit un mari trop clair-

voyant. Il fit propoſer le prince de Condé, qui ſortoit de l'adoleſcence. Ce mariage étoit trop avantageux au connétable, pour pouvoir être refuſé. Condé devint l'époux de la jeune beauté, qui n'avoit pas encore ſoupçonné l'hommage du monarque. Les aſſiduités du roi, ſes libéralités, ſes attentions galantes annoncerent bientôt ſes deſſeins, & Condé fut d'avis d'enlever ſon épouſe à cette puiſſante ſéduction.

Il l'emmena à Chantilly, ſuperbe & délicieuſe maiſon, qui pouvoit la diſtraire & lui faire oublier les plaiſirs de la cour. Le roi ſe traveſtit pluſieurs fois, eſcorté ſeulement de deux hommes : il partoit du Louvre pour la voir un inſtant, s'en retournoit la nuit au galop, & donnoit un étrange ſpectacle à ſes courtiſans. On rioit de le voir, avec ſa barbe griſe, pourſuivre un enfant de ſeize ans.

L'époux averti, relégua ſa femme au château de Verneuil, ſur les frontieres de Picardie, & la fit ſurveiller par ſa belle-mere. Le monarque, plus amoureux que jamais, gagna une dame voiſine, qui donna des fêtes à la princeſſe. Le roi s'y trouva déguiſé ; mais

l'impatience & l'indiſcrétion de l'amant trahirent le myſtere. Alors le prince, indigné, prit la réſolution d'emmener ſa femme en Flandres : ce qu'il exécuta.

A cette nouvelle, tranſporté de colere & d'amour, le roi ne peut diſſimuler ſon dépit. Il éclate en plaintes, en menaces : il étoit nuit ; il fait réveiller tout le monde ; il aſſemble ſon conſeil comme pour une affaire d'état : il conſulte Sully, qui s'excuſa ſur ce que ſes idées n'étoient pas nettes en ſortant du ſommeil. Il fait courir après les fugitifs ; il jure d'employer & la ruſe & la force ; il veut contraindre enfin les Eſpagnols à lui rendre la princeſſe de Condé, comme princeſſe du ſang ; & dans ſon aveuglement, il va juſqu'à menacer de porter la guerre ſur leur territoire. Sully a peine à le calmer, & ne ſait plus comment combattre une paſſion qu'il juge devoir être funeſte dans ſa violence inſenſée.

Il paroît que la princeſſe, ſi elle n'avoit pas de l'inclination pour le roi, avoit de l'éloignement pour ſon époux. Henri étoit coupable d'avoir ſéduit une femme de ſeize ans,

en lui offrant ces hommages ſi dangereux dans la bouche d'un monarque, & qui domtent juſqu'à l'orgueil de la vertu. Il n'avoit rien négligé de tout ce qui pouvoit enivrer ſon jeune cœur d'amour ou de vanité. Il portoit une cotte d'armes, ſur laquelle ſon chiffre étoit entrelacé avec celui de la princeſſe.

C'étoit avec la plus grande chaleur qu'il redemandoit le premier prince de ſon ſang, comme n'ayant pu quitter le royaume ſans ſa permiſſion expreſſe; mais dans toutes les négociations, on ne parloit pas de la princeſſe, pour laquelle il étoit prêt d'allumer la guerre. Elle n'eut point d'abord d'autre motif.

Comme les Eſpagnols fondoient des eſpérances ſur ces brouilleries, ils faiſoient traîner les négociations en langueur, & s'amuſoient de la foibleſſe du monarque.

Après avoir roulé dans ſa tête mille deſſeins plus impatiables les uns que les autres pour poſſéder l'objet de ſes amours, il ne fit pas difficulté de tenter enfin la voie odieuſe de l'enlevement. Quelques courtiſans ne ſe refuſerent pas à trancher ainſi le nœud des dif-

ficultés ; mais cette violence, il faut l'avouer, étoit très-condamnable, & l'extrême paſſion du roi n'excuſoit pas les tentatives que ſes ſerviteurs trop fideles oſerent mettre en uſage.

L'enlevement n'eut pas lieu, quoique le roi s'en flattât, & qu'il eût dit, comptant triompher de tous les obſtacles : *Tel jour, à telle heure, vous verrez ici la princeſſe de Condé.* Il ne la vit point.

Il en devint furieux. Tout-à-coup un armement formidable menace les Eſpagnols. Les préparatifs d'une guerre ſanglante s'annoncent de toutes parts. Si l'on remonte au bruit général qui régnoit alors, (& la voix des compatriotes n'eſt pas ſuſpecte) il eſt certain que les troupes ne marchoient que pour obliger l'Eſpagne à céder la princeſſe. Il entra ſans doute d'autres motifs plus importans dans le plan de cette guerre ; mais il n'en paroît pas moins vrai que le roi n'aſpiroit au moment de ſe voir à la tête de ſon armée, que pour punir d'abord les Eſpagnols de leur refus.

Il diſoit d'eux fréquemment : *Ces gens-là me*

mettent au déſeſpoir. Depuis quelques mois, rêveur, emporté, impatient, ſon dépit éclatoit en termes peu équivoques. Sa fureur avoit tous les caracteres d'une paſſion irritée. Ainſi tous ces ſoldats armés alloient marcher aux combats, pour forcer l'aſyle où un prince du ſang avoit caché ſa femme afin de la dérober à une flamme adultere.

La tranquillité des Eſpagnols, lorſque ce déluge d'armes alloit fondre ſur leur territoire, eſt fort ſurprenante. Cette inaction de leur part donna lieu à des conjectures ſiniſtres. L'Europe, attentive à ces mouvemens extraordinaires, attendoit un grand événement, & l'agitation des eſprits enfanta une foule d'horoſcopes.

Il s'agiſſoit en même tems du couronnement de la reine, parce que, dans l'abſence du roi, elle devoit être régente. On avoit jugé cette cérémonie néceſſaire, afin d'imprimer plus de reſpect pour ſon autorité. Henri, pendant ces apprêts, tourmenté par de noires idées, piqué de l'empreſſement indiſcret de la reine qui hâtoit les préparatifs plus qu'elle n'auroit dû, diſoit, en frappant des

mains : *Je mourrai en cette ville & n'en ſortirai jamais.... Ah, maudit ſacre, tu ſeras cauſe de ma mort !*

Il n'eſt pas permis à l'hiſtorien de ſe livrer à des conjectures particulieres, & de vouloir ſoulever le voile impénétrable qui ſemble étendu à deſſein ſur le trépas de Henri IV. L'hiſtoire, dans les époques les plus intéreſſantes, eſt réduite au ſilence. Bornons-nous donc aux faits.

A la vue de cet armement, on ne parloit que de conſpirations & d'attentats. Tous ceux qui ſe mêloient de prévoir l'avenir, n'annonçoient que des préſages malheureux. L'aſtrologie judiciaire, ſi en vogue alors, s'épuiſoit en augures effrayans. Cette guerre précipitée, ce couronnement, cette abſence du roi, cette régence prochaine, tout avoit jeté un trouble inconcevable dans les eſprits.

Le médecin du roi s'occupoit beaucoup de la compoſition des contre-poiſons ; le monarque, oſons le dire, n'étoit ni honoré ni chéri dans ſa cour. Elle cherchoit à lui donner des ridicules ; & diminuer le reſpect pour la perſonne royale, eſt une ſorte d'attaque qui

n'eſt pas toujours ſans danger. La reine ſe plaignoit avec amertume des infidélités de ſon époux ; & le Florentin Concini, à l'aide de ſa femme, ſemoit dans ſon ame des défiances criminelles. L'aigreur étoit à ſon comble : enfin la diviſion entre les auguſtes époux devint ſi éclatante, que Henri IV ne put s'empêcher de dire, en parlant des confidens de cette princeſſe : *Ces étrangers ſont venus juſqu'à lui perſuader de ne manger de rien de ce que je lui envoie.*

Le lendemain du couronnement de la reine, le 14 mai 1610, jour à jamais mémorable & funeſte, parce qu'on ſentit ſous le regne ſuivant la vérité de ce qu'il avoit dit, *quand je n'y ſerai plus, on verra ce que je vaux*, il monta en carroſſe ſur les quatre heures après midi. Il y avoit avec lui le duc d'Epernon, qu'il fit mettre à ſa droite ; à une portiere étoient MM. de Lavardin & de Roquelaure ; à l'autre portiere, le duc de Montbazon & le marquis de la Force ; ſur le devant étoient M. de Liancourt ſon premier écuyer, & le marquis de Mirebeau.

Il alloit faire une viſite à Sully, & cher-

cher dans ſon entretien quelque conſolation au chagrin qui le rongeoit. Le carroſſe, en entrant pas la rue de la Féronnerie, alors fort étroite, fut arrêté par des voitures de vin, & les valets-de-pied abandonnerent la portiere qu'ils auroient dû garder, & défilerent par les Charniers des Innocens.

Un homme dont le nom eſt devenu trop fameux, & qui s'eſt immortaliſé par le plus grand des crimes, le parricide Ravaillac ſuivoit le roi depuis huit jours. La main ſur ſon poignard, il ne l'avoit pas quitté depuis ſa ſortie du Louvre; dès qu'il vit l'embarras, il monta ſur la petite roue du carroſſe du côté du duc d'Epernon; & tandis que le roi avoit le bras droit ſur l'épaule du duc de Montbazon & le gauche autour du col du duc d'Epernon, il le frappa de deux coups de couteau. Il fallut que le monſtre avançât le corps bien avant dans le carroſſe, pour pénétrer juſqu'au roi. Le premier coup n'avoit pas porté; le ſecond lui coupa l'artere veineuſe.

Aucun des ſeigneurs, choſe bien étonnante, ne vit porter les coups. L'aſſaſſin ne prit pas la fuite, ne jeta pas ſon couteau. Il fut

arrêté le tenant encore à la main. Six hommes parurent l'épée au poing, disant qu'il falloit le tuer ; mais ils se cachèrent soudain dans la foule. Les chevaux tournerent bride, & l'on reporta au Louvre le corps sanglant & sans vie.

Le parricide avoit-il des complices ? fut-il l'instrument d'une conspiration, ou d'un complot ? ou n'étoit-il qu'un de ces vils fanatiques qui croient mériter le ciel en immolant les rois à la religion ?

Il seroit également dangereux & téméraire de désigner comme coupables ceux qui furent soupçonnés alors. Le procès, ou du moins ce qui nous en reste, offre Ravaillac toujours isolé. Les réponses qu'on lui prête, ou qu'on a conservées, ne signifient rien, parce qu'on a soustrait à la connoissance des siecles futurs l'enchaînement de toutes les interrogations ; seule base authentique sur laquelle on pourroit établir un jugement qui nous manque.

Le roi avoit été assassiné sur les quatre heures ; à six du même jour, la reine avoit pris toutes les précautions nécessaires pour faire rendre l'arrêt qui la déclaroit régente.

En sortant de son cabinet, elle recontre le

chancelier Sillery. *Le roi eſt mort*, dit elle avec exclamation. *Madame, votre majeſté m'excuſera*, reprit le chancelier, *les rois ne meurent point en France.* Mot bien froid, après un pareil déſaſtre.

L'affliction du peuple fut profonde & ſincere; mais on peut aſſurer que la cour & les grands, ſi l'on excepte Sully, ne partagerent pas la douleur que les habitans de la campagne ſur-tout manifeſterent.

Henri avoit eu pour eux des ſentimens paternels, & il fut regretté principalement de cette portion laborieuſe, utile & infortunée, qui répete encore aujourd'hui, avec attendriſſement, les paroles où la bonté de ſon cœur eſt empreinte.

Son véritable éloge eſt placé dans ce regret général qui l'honore encore de nos jours. Ses regards s'étoient fixés ſur les ſouffrances des cultivateurs, ſur les indigens de ſon royaume, & il vouloit alléger leurs peines. Il n'y a donc jamais eu de vers plus caractériſtique que celui-ci; il manque à la Henriade.

Seul roi de qui le pauvre ait gardé la mémoire.

Le

Le duc d'Epernon, extrêmement attaché aux intérêts de la reine, diſpoſa tout pour lui faire décerner la régence. Le prince de Condé pouvoit y avoir quelques droits. Le lit de juſtice fut tenu le lendemain même de l'aſſaſſinat. Le ſupplice de Ravaillac fut horrible & long; mais ces tourmens recherchés n'ont point épouvanté les fanatiques des autres ſiecles, parce que les loix humaines n'ont point de priſe ſur les ames de cette trempe.

Les regrets des étrangers ſe mêlerent à ceux des nationaux; il n'y eut que le comte de Fuentes qui ſe réjouit de cette mort, par la haine invétérée qu'il portoit à la France encore plus qu'à ſon roi.

On ne vit d'abord aucun mouvement remarquable. La guerre entrepriſe contre l'Eſpagne n'eut pas lieu; & le prince de Condé revint en France, quand il n'y eut plus rien à craindre du redoutable rival qu'une fatale paſſion lui avoit ſuſcité.

Il ſe réconcilia avec ſon épouſe, qui garda long-tems un tendre ſouvenir des hommages du monarque. On prétend qu'elle ne fut point inſenſible à tant de marques d'amour, malgré

la grande diſproportion des années ; mais les fêtes dont elle étoit l'objet, les adorations d'un maître avoient pu la ſubjuguer ſans que ſon cœur y fût intéreſſé.

Des courtiſans avoient voulu brouiller alors les maiſons de Condé & de Montmorency. Le prince de Condé ſe plaignit ſurtout d'une requête préſentée au feu roi, ſous le nom du connétable, dans laquelle il étoit accuſé de maltraiter ſon épouſe juſqu'à faire craindre pour ſa vie. Le connétable lui ſauta au col, en lui criant : *On m'a trompé ; mon ſecretaire m'a fait approuver un papier pour un autre ; car, foi de gentilhomme, je ne ſais ni lire ni écrire.* Remarquons que c'eſt à une époque peu éloignée de nos jours, qu'un connétable s'eſt vanté ſans honte de ne ſavoir ni lire ni écrire.

On a beaucoup loué Henri IV qui a mérité des éloges ; nous nous garderons bien d'affoiblir le juſte reſpect que l'on doit à la mémoire d'un monarque compatiſſant, généreux, qui diſoit ces admirables paroles : *Je veux, ſi Dieu me laiſſe encore quelque tems à vivre, qu'il n'y ait pas un laboureur dans*

mon royaume, qui n'ait le moyen d'avoir une poule dans ſon pot. Mais en même tems, la mâle ſévérité de l'hiſtoire, qui ne partage point l'enthouſiaſme des panégyriſtes & qui doit la vérité aux générations futures, nous oblige à dire qu'il ne fut point un modele en tout; que l'éclat de ſes vertus ne doit point abſorber aujourd'hui ſes défauts: d'autant plus que l'exemple deviendroit funeſte, & que, s'il eſt parmi un peuple, à une certaine époque, une convention utile & ſacrée, il eſt un tems où la vérité doit mettre chaque roi à ſa place.

Oſons donc le dire, ſa vie n'eſt pas ſans taches. Pluſieurs actes de violence, exercés avant qu'il fût roi, & dont l'hiſtoire fait mention; ſes maîtreſſes payées à trop haut prix, & de l'argent de l'état, ce qui faiſoit murmurer Sully contraint d'obéir; cet amour pour les femmes, qui dégénéroit en ſéduction & en libertinage; la mort de Biron ſon ami qu'il auroit pu ſauver; ſa fureur pour le jeu, qui l'entraînoit à des actions indignes de la royauté; ſa perſécution conſtante & injuſte envers le prince de Condé ſon parent;

ſes loix cruelles contre les braconniers, car il eſt le premier qui ait envoyé ces hommes-là aux galeres, tant l'ardeur de la chaſſe lui faiſoit oublier ſes propres principes; quelques traits d'ingratitude & de parcimonie envers ſes anciens & braves ſerviteurs; l'impoſition de la Paulete qui éterniſe la vénalité des charges; pluſieurs impôts enfin que la néceſſité ne commandoit point, & qu'il alloit établir au moment qu'il fut aſſaſſiné: voilà ce qu'on peut reprocher juſtement à ſa mémoire.

Nous ajouterons qu'il eut une déférence trop ſinguliere pour le pere Coton, Jéſuite, homme médiocre, uniquement attaché aux petites vues de ſon ordre; & l'on diſoit publiquement: *Notre prince eſt bon, mais il a du coton dans ſes oreilles.* L'hiſtoire ne doit pas dédaigner ces diſcours populaires, qui repréſentent ſi naïvement & en peu de mots les idées dominantes.

Quand on ſonge que c'eſt le bon Henri IV qui a décidé que l'on ôteroit la liberté à un malheureux payſan pour un lievre ou pour une perdrix, l'on gémit ſur ces coutumes

capricieuſes & barbares qui trompent & égarent les meilleurs rois.

S'il ſauva Paris en nourriſſant les aſſiégés, quelques années auparavant, dans l'attaque des fauxbourgs, il avoit permis le pillage à ſes ſoldats, & le butin qu'ils y firent remplaça leur ſolde. La politique put l'éclairer dans la ſuite, & lui dicter une ingénieuſe clémence qui lui fut encore plus utile que ſes victoires.

Nous perſiſtons à croire que Henri IV auroit dû ſauver Biron, qui avoit été ſon intime ami, ſon compagnon de fortune, ſon frere d'armes. Il n'avoit conſpiré que contre lui; c'étoit là ſon titre de grace. Eût-il pardonné à Sully, ſi Sully eût été coupable? Nous oſons le croire. Sully lui étoit doublement cher, comme chef des proteſtans. Le maréchal de Biron étoit regardé comme le chef des catholiques, & toutes les fureurs de la ligue revinrent ſans doute alors à ſa mémoire.

Henri IV aimoit les Anglois: il leur devoit d'ailleurs de la reconnoiſſance, puiſque la fameuſe Eliſabeth, dans les circonſtances

critiques où il s'étoit trouvé, foulant aux pieds toute eſpece de jalouſie nationale, l'avoit ſecouru de ſon argent & de ſes troupes.

L'idée qu'on lui prête ſur le ſyſtême & le plan d'une paix perpétuelle, eſt une idée qu'il n'a jamais eue & qu'il n'a pu même avoir. Les notions de ſon ſiecle n'étoient ni aſſez étendues ni aſſez juſtes pour donner à ce ſyſtême ſublime quelque probabilité. Les amis de l'humanité ne conſentiront jamais à le regarder comme impraticable & chimérique; ils attendront des lumieres & de la perfectibilité de l'eſpece humaine, l'accompliſſement du vœu le plus cher à leurs cœurs.

DE L'ADMINISTRATION DE SULLY.

Si une main parricide n'eut ôté la vie à Henri III à l'âge de trente-huit ans, en vain Sully auroit-il eu tous les talens & toutes les vertus. Que ſeroit devenu l'état ſous le regne honteux des favoris ? Si Henri IV enſuite n'eût ſoutenu Sully contre ſon propre conſeil, on n'auroit jamais vu l'ordre renaître : tant l'occaſion de réformer les états dépend du concours fortuit des circonſtances ! Ainſi les réformateurs ont une époque préciſe pour leurs travaux, à l'exemple des conquérans & des grands écrivains.

Sully trouva les finances dans un déſordre affreux, & le fiſc endetté de plus de cent millions. Les mains avides des grands ſe levoient encore autour du trône avec des demandes importunes. Par ſon économie, par la réforme des dépenſes ſuperflues, il parvint, dans l'eſpace de dix ans, à acquitter cette dette, & il forma un tréſor, où il mit an-

nuellement pluſieurs millions d'épargnes. Il vit le peuple foulé par les tailles, & il fit contribuer aux charges publiques une quantité de faux nobles qui prétendoient s'y ſouſtraire. Il préféra leur haine perſonnelle à la ruine du peuple, & vit le ſoulagement des pauvres comme le premier gage de la félicité de la nation.

Il fit revivre l'agriculture négligée ſous les derniers Valois, & la préféra conſtamment au luxe des manufactures, qui enrichiſſent quelques particuliers, & non l'état. Il ne fut pas indifférent au commerce ; il ouvrit des canaux qui facilitoient la communication des provinces. Ainſi il unit, à Briare, la Loire avec la Seine, & jeta le plan, exécuté longtems après, de la réunion des deux mers.

Véritable ami de ſon roi & de ſa patrie, grand guerrier, politique & miniſtre d'état, il fut aſſez courageux pour porter au pied du trône les vérités les plus auſteres. Il haſarda quelquefois de déplaire, pour ſauver la gloire de ſon ami.

Henri IV avoit du penchant à la diſſipation lorſqu'il s'agiſſoit de ſes plaiſirs : il com-

battit de tout ſon pouvoir cette inclination dangereuſe. Son maître étoit vif, emporté : il ſut, par une douce ſérénité, tempérer ce caractere ardent & l'attendrir à propos.

Henri IV lui dut en partie l'éclat de ſon regne. Sully eut l'art de réduire à un point de vue unique les opérations les plus difficiles & les plus compliquées ; l'ordre des comptes, des recettes & des dépenſes lui étoit familier. Il appercevoit la reproduction des fonds de l'état dans une ſcrupuleuſe exactitude à remplir ſes engagemens. Il cherchoit dans l'économie le véritable moyen d'augmenter les revenus ſans impôt, parce qu'il ſavoit que leur peſanteur réſide dans les frais de perception plutôt que dans le paiement. Il étoit donc attentif à s'aſſurer de la dépenſe des régies & des profits des fermes.

Juſtement effrayé de la multiplicité des gens de finance, il les regardoit comme une cauſe prochaine de décadence pour l'état. Il fut ferme & incorruptible, n'écoutant ni les clameurs, ni les ſatires, ni les éloges ; ſatisfait de faire rentrer dans les coffres du roi, des tréſors abandonnés à la rapine & à l'avarice.

Son caractere auſtere étoit fait pour intimider la déprédation, pour arrêter le brigandage ; & ſon opinion mâle & tranchante décidoit des principes qu'on avoit intérêt de rendre illuſoires & flottans.

L'eſpece de tranquillité impaſſible de ſon ame, après lui avoir fait prendre des réſolutions de la plus grande vigueur, le rendoit encore calme & maître de lui-même, lorſque l'intrigue artificieuſe arrivoit pour renverſer ſes projets. En vain ſavoit-on armer contre lui juſqu'à l'amitié de ſon maître ; en vain le menaçoit-on de lui ôter ce qui le conſoloit de ſes travaux, l'eſpérance de faire un plus grand bien : il n'abandonnoit ni ſa marche ni ſes principes.

Il connut cette vérité ſimple & féconde, mais qui échappe perpétuellement aux adminiſtrateurs des états ; que la terre eſt le dépôt du ſuperflu comme du néceſſaire ; que l'agriculture qui féconde les poſſeſſions territoriales, eſt préférable au commerce extérieur. Mais en ouvrant toutes les ſources des véritables richeſſes, il n'eut point l'art de leur donner tous les débouchés dont elles avoient

beſoin. Ses calculs, trop reſſerrés, ne ſurent pas doubler le numéraire, en donnant à l'état un crédit public bien ménagé; il ne connut point ces reſſources des grands états, qui augmentent l'aiſance relative des citoyens. Un eſprit d'épargne le fit théſauriſer, & il amaſſa plus de quarante millions, ſomme très-conſidérable pour le tems, tandis qu'il avoit des dettes à payer & des rembourſemens à faire. Cette ſomme fut en proie aux avides courtiſans, & les rendit plus affamés encore de richeſſes.

Par cette erreur politique il comprima toute circulation, & s'oppoſa à la rapidité des échanges & à l'abondance des denrées qui ne ſe reproduiſent que par la préſence des eſpeces.

La force du royaume s'arrêta ſous les vues rétrécies de cette épargne méchanique. On eût dit qu'il regardoit la France comme un monde à part, où la ſomme de l'or ne devoit être relative qu'à l'état même.

La diſgrace de Sully eut pour époque l'inſtant de la mort de Henri IV. On compta pour rien ſes ſervices, on ſe moqua de ſes prin-

cipes. Le ſyſtême du gouvernement fut entiérement oppoſé à celui du feu roi. La cour changea de face, l'adminiſtration de maximes; les tréſors mis en réſerve furent diſſipés, les alliances abandonnées; & la France, triomphante & maîtreſſe de l'Europe, ſe vit preſque réduite à ne plus agir que ſous la direction des Eſpagnols & des agens de la cour de Rome, qui furent les oracles de la régence.

Henri IV avoit recommandé à ſon épouſe, en cas qu'il vînt à décéder, de conſerver ceux qui étoient en place, notamment Sully; de ne point admettre d'étrangers au maniement des affaires; de ménager l'autorité du parlement, dévoué tout entier au trône; d'empêcher l'accroiſſement des Jéſuites, toujours prêts à ſe déclarer pour Rome contre la France; de ne pas trop avancer les grands; de ne point faire la guerre aux proteſtans, & de reſpecter la foi des traités; enfin, s'il y avoit des alliances à faire avec l'Eſpagne, de ne pas en contracter une avec l'héritier préſomptif de la couronne de France.

De ces avis, qu'on auroit dû conſidérer

comme autant de loix, pas un ne fut ſuivi. On vit un étranger & ſa femme, maîtres abſolus de l'eſprit de la reine qu'ils gouvernerent deſpotiquement, le devenir bientôt de l'état. On vit cet étranger maréchal de France, ſans avoir jamais tiré l'épée. Il s'érigea en tyran de ſon roi; & ſes ſuccès enflant ſa hardieſſe, il voulut voir, diſoit-il, *juſqu'où la fortune d'un particulier pouvoit monter.* Etoit-ce donc un maréchal d'Ancre qui devoit ſuccéder à Sully!

DE QUELQUES FAITS

RELATIFS AU REGNE DE HENRI IV.

PARIS devint plus commode par des ponts magnifiques ; cette capitale fut embellie par des édifices publics. La marine commença à naître ; la navigation fleurit ; & la colonie du Canada, la premiere qu'ait eue la France, ouvrit les sources du commerce extérieur. Henri IV avoit l'esprit plus agréable que cultivé ; il fit peu d'attention aux lettres, & sa protection se borna au rétablissement du College Royal, le plus inutile des colleges.

Ce prince étoit fertile en bons mots ; peu de rois en ont autant dit. Le jardinier de Fontainebleau se plaignoit que le terrein étoit des plus ingrats, qu'il avoit beau l'engraisser, que rien ne profitoit, rien ne venoit. *C'est que vous ne savez pas choisir vos graines*, dit le roi ; *semez-y des Gascons, ils prennent par-tout.*

Lorsque Chartres fut contraint de se rendre, le magistrat lui fit une trop longue ha-

rangue, qui lui donna de l'impatience. L'orateur reconnoiſſoit que la ville étoit aſſujettie au roi par le droit divin & par le droit humain. Le roi pouſſa vivement ſon cheval, en diſant : *Ajoutez auſſi par le droit canon.*

Pluſieurs payſans du Béarn vinrent à Paris pour voir Henri, qu'ils avoient vu enfant, courant nus pieds & nue tête, & ſe jouant avec eux. Ils venoient le féliciter de ſa fortune, dont ils n'avoient pas encore une idée juſte. Leur étonnement en voyant les gardes, le Louvre, les habillemens de la cour, réjouiſſoit beaucoup le roi. L'un lui apportoit des fruits de ſon jardin, l'autre des fromages de ſes vaches, & ces bonnes gens conſervoient dans leur ancienne familiarité toute la ſimplicité agreſte de leur langage. L'un d'eux s'étant trouvé ſur ſon paſſage, & repouſſé par quelques coups de bourrade de la ſoldateſque, faiſoit toutes ſortes de mines pour en être reconnu. Le roi paſſa ſans paroître l'avoir remarqué. Le payſan avoit pris le parti de s'en aller, lorſque le roi le fit appeller dans ſon cabinet : *Etes-vous bien-aiſe de me voir ici ?* lui dit-il. *Oui*, répondit le villageois ;

mais tout ce qui me fâche, c'eſt qu'il me ſemble que, depuis que nous nous ſommes quittés, vous êtes devenu un peu fier.

Il y eut ſous ce regne une célebre conférence touchant la meſſe ou la célébration de l'Euchariſtie, entre Duperron, évêque d'Evreux, & Dupleſſis-Mornay, qu'on appelloit le pape des proteſtans. C'étoit une eſpece de défi & de guerre théologique au ſujet du dogme & de la croyance de l'égliſe catholique. Le combat ſe fit publiquement en préſence du roi, du chancelier & des principaux ſeigneurs de la cour. On écrivit les interrogations & les repliques. La theſe fut débattue. Les paſſages des peres de l'égliſe furent cités en forme. Après de longs débats, ce fut Dupleſſis-Mornay qui fut vaincu. On l'éloigna de la cour; & le victorieux Duperron, triomphant de ſon adverſaire, fut récompenſé quelque tems après du chapeau de cardinal. Une pareille diſcuſſion rendue publique eſt ſi éloignée de nos mœurs actuelles, qu'on lui donneroit une date beaucoup plus ancienne.

Henri IV ſentoit juſqu'à quel point ſa paſſion

paſſion pour les femmes étoit capable de l'entraîner. Marie de Médicis donnoit un ballet, dans lequel danſoient quinze des plus belles femmes de la cour. Le roi avoit fait placer à ſes côtés le nonce du pape; il lui dit : *Monſieur le nonce, je n'ai jamais vu de plus bel eſcadron, ni de plus périlleux que celui-là.*

Le plus grand éloge, le plus flatteur qu'il reçut dans toute ſa vie, fut lorſque, mettant la main ſur l'épaule de Crillon, en préſence de toute ſa cour & des miniſtres étrangers, il s'écria, *voilà le plus grand capitaine du monde;* & que l'autre repliqua vivement, *vous en avez menti, Sire, c'eſt vous.*

RÉFLEXIONS

SUR LES TROIS REGNES PRÉCÉDENS.

HENRI IV fut homme ſur le trône, parce qu'il fut élevé parmi des hommes & non parmi des courtiſans. Il reçut dans les montagnes cette éducation robuſte qui a formé les anciens héros. Son corps, durci par d'utiles exercices, graviſſoit les rochers & ſe façonnoit au courage. Son ame, s'entretenant de bonne heure avec ſes ſemblables, apprit les devoirs de l'humanité. Les corps efféminés logent les ames molles & perfides; mais un tempérament ſain, éprouvé par toutes les ſaiſons, eſt le ſéjour où ſe plait la vertu. C'eſt alors que le prince brave & domte la douleur, dont le mot ſeul fait tomber en ſyncope ces autres princes qui croient que les murs de leur palais doivent repouſſer toute ſenſation étrangere à la volupté.

Portons les yeux ſur l'état de la France, au moment où le roi de Navarre arrive à la

cour, pays ſi nouveau pour lui. (1) Il voit deux partis irréconciliables, ſe haïſſant, ſe

(1) Charles IX lui avoit donné ſa ſœur, & les flambeaux de cet hymen n'éclairerent que le maſſacre de ſes amis. On lui commanda, le poignard ſur le ſein, d'abjurer ſa religion. Coligny lui avoit ſervi de pere ; mais au moment que ce grand homme eſt aſſaſſiné, ſa mort devient le ſignal de cette épouvantable proſcription, qui feroit à jamais déteſter le nom de la religion, ſi les fureurs de l'homme n'étoient point indépendantes du culte qu'il prétend follement venger. Toute horrible qu'eſt la peinture de cette nuit effrayante, quelque humiliation qu'elle répande ſur la nature humaine & ſur le nom catholique, il eſt bon de la repréſenter pour montrer l'ouvrage du fanatiſme, & juſqu'à quel point il outrage l'humanité. Ce fut aux feux de l'encenſoir que s'allumerent les flambeaux qui dévorerent les maiſons des proſcrits. Les aſſaſſins marcherent ſous l'étendard de la croix ; & ſous des mains qui ſe diſoient conſacrées à l'Eternel, coulerent ces rivieres de ſang qui ſatisfaiſoient leur horrible joie. Mais ce qu'il y a de plus déplorable à imaginer, c'eſt que parmi cette foule d'aſſaſſins religieux il n'y en eut peut-être pas un ſeul ſuſceptible de remords. Henri

combattant, & le culte d'un Dieu de paix ſervant de prétexte aux fureurs les plus atroces. Il ſuivoit la religion de ſes peres; & indépendamment de ce grand motif, on peut dire qu'il ſuivoit le parti le plus vertueux. Il voit une cour débauchée & ſanguinaire, où ſont réunis les excès du libertinage & les noirceurs du crime. Un coup-d'œil jeté ſur ce malheureux royaume lui montre un roi enfant & frénétique, une femme cruelle & profondément verſée dans l'art des trahiſons, s'appliquant à rendre odieux, à endurcir le caractere de ſes enfans, les animant les uns contre les autres, jalouſe d'une autorité qu'elle ne faiſoit ſervir qu'à la deſtruction de la patrie; des ſujets peut-être juſtement révoltés; & des prêtres qui, ne combattant point, appellent la guerre civile; la moitié de

---

échappa à cette journée meurtriere; il prit la fuite & renonça publiquement à la religion catholique, qu'il avoit été forcé d'embraſſer ſous le couteau des horribles convertiſſeurs de la nuit de la Saint-Barthélemi. Les états aſſemblés à Blois méditoient la ruine du parti calviniſte; mais Henri étoit ſon chef.

la nation égorgeant l'autre ; des mains étrangeres hâtant la ruine générale ; & l'athéiſme monſtrueux étouffant toute morale & tout remords dans les cœurs, environnant le trône & enhardiſſant ſes miniſtres à de nouveaux forfaits.

Les maux venoient de plus loin ; & le tableau de ce ſiecle orageux, fertile en caracteres & en événemens extraordinaires, ne ſauroit trop être expoſé pour l'inſtruction des princes & celle des peuples.

Le foible Henri II s'étoit laiſſé gouverner par une maîtreſſe & des favoris ; les beſoins de ſon royaume étoient extrêmes, & il n'eut à leur oppoſer qu'un génie étroit & timide. Le premier déſordre politique qu'il laiſſa introduire, fut la ſource & l'origine de tous les déſordres qui devoient naître ; & lorſque le mal, ſubitement agrandi, frappa & épouvanta ſes regards, qu'il vit la diviſion qu'il n'avoit ſu ni prévoir ni calmer, il ſe jugea incapable d'appaiſer la tempête ; il aima mieux abandonner ſon autorité à qui voulut l'en débarraſſer. Ses favoris ſe la diſputerent ; & les cabales, les factions, ſe communiquant à tous

les ordres de l'état, furent d'autant plus actives que le ſilence du prince ſembloit les autoriſer.

Les nouvelles opinions de Luther & de Calvin, ſi bien faites pour échauffer les eſprits & les porter à briſer un ſecond joug non moins important à rompre, après avoir jeté leur ſemence dans l'eſprit des grands, circulerent dans l'ordre mitoyen & porterent au fond des provinces les plus reculées des principes de fermentation dont l'exploſion prochaine étoit aſſurée.

Loin de réparer, pendant la minorité de Charles IX, les fautes viſibles de ſes deux prédéceſſeurs, Catherine de Médicis donna, pour ainſi dire, le ſignal des guerres civiles, & parut ſe complaire au milieu des partis oppoſés. La France, dans cet état de force & de criſe, avoit beſoin d'une main ferme & décidée, qui ſût donner au royaume une aſſiette fixe & ſtable. Le royaume avoit de la vigueur, & il ne s'agiſſoit que de ne pas l'oppoſer à lui-même; mais la fortune de la France ſe trouvoit entre les mains d'une femme venue d'Italie, conſommée dans les intrigues

d'une politique inquiete, qui tenoit d'une main, pour ainſi dire étrangere, le gouvernail du vaiſſeau de l'état, & qui ſembloit s'amuſer des flots orageux dont il étoit battu.

Ambitieuſe & diſſimulée, jalouſe à l'excès du commandement, elle crut le retenir en diviſant encore plus les deux partis; elle ſe flatta de contrebalancer à ſon gré leurs forces reſpectives. Mais elle n'avoit point cette volonté puiſſante qui ſait ſe faire obéir; elle ne connut pas ce poids du trône ſur lequel elle étoit aſſiſe: elle alla chercher dans je ne ſais quels reſſorts obſcurs & ſecrets, cette même puiſſance qu'elle tenoit avec le ſceptre. Elle eut recours aux fourberies raffinées, à ces fineſſes maladroitement imitées de ces petites républiques d'Italie qui, trop foibles pour ſe détruire, ſe faiſoient aveuglément tous les maux poſſibles. Ses ordres manifeſterent l'inquiétude & le vague de ſon eſprit. Obtenoit-elle quelques triomphes paſſagers? elle devenoit pour un jour fiere & hardie. Eprouvoit-elle quelques revers? elle ne ſavoit qu'appeller à ſon ſecours des perfidies inſuffiſantes. Ses attentats avoient un faux air de courage, mais n'étoient

au fond que d'obſcures ſcélérateſſes. Elle cherchoit à déguiſer le fond de ſon ame, à ne point paroître agitée de paſſions violentes, & elle l'étoit. Son génie ne fut jamais ni complétement ſouple, ni abſolument impérieux ; elle retomboit toujours dans ſa politique cachée & verſatile, qui ne lui apportoit des ſuccès momentanés que pour la plonger dans de nouveaux embarras.

Dans l'impatience de voir la fin de ſes projets, au lieu de ſavoir les accomplir, elle en créoit de nouveaux, qu'elle n'achevoit pas davantage. Elle ne ſavoit point donner aux événemens cette maturité qui ſeule aſſure leur exécution : tout-à-la-fois emportée & irréſolue, ſi elle formoit un deſſein, elle avoit l'œil ouvert pour en découvrir tous les obſtacles : elle ſe trouvoit arrêtée par le frein qu'elle s'impoſoit à elle-même. Elle vouloit écouter, tantôt l'expérience, tantôt ſa propre pénétration : mais cette expérience même la trompoit ; & laſſe, ſans doute, de débattre tant d'idées contraires, elle ſe confia à ſon étoile & s'abandonna au cours des événemens.

En même tems qu'elle avoit jugé néceſſaire d'écarter du gouvernement les princes de la maiſon de Lorraine, elle fit la faute incroyable de ne point donner leurs places à leurs ennemis : eux ſeuls auroient été capables de les anéantir. Cette incertitude aiguillonna les chefs adverſaires & les rendit plus formidables ; car, s'il eſt un tems où la main du gouvernement doive peſer, c'eſt pendant les minorités. C'eſt alors que les factions, les cabales ont une plus grande activité : ſous le nom de régent, l'autorité ſemble affoiblie & n'offre point aux eſprits tout ce qu'elle leur en impoſe ſous le nom de roi. Les paſſions des courtiſans ne ſont plus ſouples, mais ouvertes & audacieuſes, parce qu'ils ſe flattent que le gouvernement eſt foible & qu'il aura beſoin d'eux. C'eſt auſſi le moment où l'on perſuade plus aiſément au peuple que le prince eſt trahi par les défenſeurs même de ſon autorité. On ſépare le prince de ſa puiſſance ; & par une palpable contradiction, tandis qu'on ſe vante de le chérir & de le reſpecter, l'on porte des coups mortels à ſon pouvoir. Il faut acheter chérement les

plus légers ſervices ; il faut payer ces grands qui méconnoiſſent le centre d'unité, dès qu'il ne leur ouvre plus les ſources de l'opulence : ils s'éloignent d'une cour où l'on ne puiſe plus l'or à ſouhait. Leur œil cherche de tous côtés des inſtrumens nouveaux & dociles, qui favoriſent une ambition que le prince ne peut plus ſatisfaire : pour tout dire enfin, ils cherchent un roi qu'ils puiſſent commander.

Au milieu de ces eſprits ardens & audacieux, Médicis n'eut point l'art de les rallier & de les enchaîner au trône : elle ne trama que de petits & vains artifices ; & ce fut en diviſant tout, qu'elle crut pouvoir régner. Une fauſſe imagination lui perſuadoit toujours qu'elle diſſiperoit à ſon gré la tempête qu'elle avoit formée ; qu'elle en ſortiroit triomphante ; que ſon nom & celui de ſon fils diſſiperoient toute faction ; qu'elle pourroit même mettre à profit ces partis diviſés, pour ſe rendre plus maîtreſſe que jamais. Elle s'abuſa. Quand la machine du gouvernement ſe détraque une fois, elle frappe plus directement ſur le prince que

ſur le peuple. Elle s'apperçut trop tard que les Guiſes, en feignant de s'armer pour le roi, avoient trompé le peuple & le monarque. Elle fut contrainte d'implorer ce même parti qu'elle avoit qualifié de rebelle : elle ſupplia le prince de Condé d'être le vengeur des injures faites au trône. Il fallut lui confier le ſoin dangereux de laver cet affront ; & ce fut par cette miſérable politique qu'elle parvint à avilir la majeſté royale. Elle n'avoit plus que le choix de ſe livrer à deux chefs coupables, & le prince Condé ne fut préféré que parce que ſes attentats avoient paru moins énormes que ceux des Guiſes.

L'ambition de ces deux chefs de parti ne manquoit pas de ſaiſir, pour éternel prétexte de diſcordes, l'intérêt de la religion ; mais celle-ci étoit dégénérée en un vrai fanatiſme : depuis long-tems les catholiques & les réformés avoient également ceſſé d'être chrétiens, puiſqu'ils avoient également violé les premiers préceptes d'une religion d'amour & de paix ; & pour comble d'aveuglement, ils prétendoient lui obéir & la défendre.

Le lien le plus fort pour raſſembler & unir

en paix les hommes, c'eſt la religion; c'eſt-à-dire, que quand elle regne ſeule, avec ſa morale douce, auguſte & pure, elle enfante une harmonie durable & fraternelle; ſes bienfaits alors ſont tellement répandus & agiſſent d'une maniere ſi univerſelle, ſi inſenſible, qu'à peine l'on reconnoît ſon influence: mais dès que, ſortie de la modération qui forme ſon divin caractere, elle adopte la fureur, la vengeance & le deſpotiſme, alors elle détruit tout avec violence; elle fait encore plus de mal aux hommes, qu'elle ne leur a fait de bien: & l'eſprit intolérant & ſanguinaire, levant ſon drapeau, ne les raſſemble que pour les faire égorger.

Dans nos gouvernemens imparfaits, il n'y a que deux reſſorts puiſſans, que l'autorité puiſſe tenir en action; les récompenſes & les châtimens. Le fanatiſme les briſe & s'éleve au-deſſus d'eux. Il eſt impoſſible de châtier un fanatique; il ne voit plus dans les punitions qu'un heureux martyre qui doit le rendre glorieux & immortel. Il ne fait aucun cas des récompenſes ou des menaces des rois; ſon imagination atteint aux bornes de

l'autre vie, ne voit, n'attend, n'ambitionne que des biens ſans fin. Quelle priſe aura l'autorité, ou les promeſſes des monarques, ſur l'eſprit d'un pareil homme? Il eſt au-deſſus des édits & des glaives qui veillent à leur exécution. Les mots de révolte & de rebellion que vous lui prodiguez font ſourire ſon orgueil exalté; il eſt à une hauteur où le ſceptre ne peut plus frapper. Auſſi tout politique ambitieux a prévu quelle force prodigieuſe & ſurnaturelle devoit avoir ce reſſort inviſible; & il a cru avoir tout fait, quand il avoit ſu fermement perſuader à la foule que les loix divines rejetoient les loix civiles.

Les progrès de la doctrine de Calvin furent étonnans dans leur rapidité, & dûrent l'être. Ils briſoient un joug inſupportable, & montroient la flatteuſe perſpective d'en rompre bientôt un autre, dont on ſentoit la peſanteur. Les eſprits qui s'y attacherent, le firent avec cette ardeur qu'inſpirent l'avant-goût & le charme de la liberté. Tous ces nouveaux ſectateurs le furent donc avec idolatrie; & ſachant braver la mort, ils montrerent combien il ſeroit difficile de les vaincre.

D'un autre côté, les Guiſes paroiſſoient catholiques outrés; mais c'étoit pour mieux irriter leurs adverſaires & les mener plus loin qu'ils ne vouloient eux-mêmes. En les combattant avec cette violence, ils n'avoient en vue que de ſe faire chefs de parti; ils ne ſe montroient ſi altérés du ſang des novateurs, que pour captiver la faveur du clergé & celle du peuple; & ſous ce bouclier ſacré ils ſongeoient à élever leur fortune à l'abri de l'autorité du monarque.

Deux partis toujours en préſence l'un de l'autre, prêts à ſe heurter, & donnant tour-à-tour des exemples de la plus forte déſobéiſſance, ne pouvoient qu'engendrer une guerre longue & cruelle. La foibleſſe du gouvernement promettoit le ſuccès de l'incendie à la premiere main qui oſeroit l'allumer.

Le conſeil que le prince de Condé reçut de l'amiral de Coligny, & qui étoit d'unir à ſes intérêts ceux des luthériens & des calviniſtes, découvrit un ſecret dangereux; car il fourniſſoit l'occaſion & le prétexte de ſe ſoulever contre le prince, qui s'endormoit entre deux écueils.

Le proteſtantiſme, par tout ce qu'il avoit déjà briſé avec tant de ſuccès, inſpiroit aux eſprits la plus fiere indépendance. La forme du gouvernement, telle qu'elle étoit, ne pouvoit guere ſubſiſter avec ces opinions nouvelles : le trône communiquoit trop à l'autel pour n'en être point ébranlé. Ces opinions, en élevant les courages, donnerent des armes à tous ceux qui voulurent troubler l'état ou défendre leur liberté. (1)

---

(1) Comme ces volcans qui ſe forment dans le ſein de la terre, pour ſoulever & enſevelir les villes, ſont formés d'élémens oppoſés & redoutables par leur mutuelle fermentation ; de même la ligue, qui concilioit divers intérêts, étoit un aſſemblage de toutes les fureurs & de toutes les paſſions. Mais qui forma cette ligue ?

Elle fut juſte dans ſon origine, je l'oſerai dire, elle fut juſte, ſi l'on conſidere les attentats du plus déteſtable des gouvernemens. Charles IX étoit mort en horreur à ſon peuple : ſon ſucceſſeur, le plus lâche des rois, & peut-être le plus mépriſable des hommes, ſans talens, ſans vertus, livré à des vices groſſiers ou à des extravagances puériles, qui croyoit que régner étoit un paſſe-

Les deux partis avoient chacun à leur tête deux hommes bien remarquables. Coligny

---

tems, avoit une ſeconde fois déshonoré le trône. Les peuples voyant qu'il ne partoit de ce ſanctuaire terrible, comme d'un ciel ſombre & vengeur, que des édits burſaux & déſeſpérans, & des tribunaux de la juſtice que des oppreſſions qu'on vouloit légitimer, ceſſerent de reſpecter ce qui avoit été l'objet de leurs hommages. L'indignation publique, violente, mais fondée, ſut réagir contre l'imprudence tyrannique de Henri III; & ſi dans la ſuite la main du fanatiſme porta le coup, on peut dire que la haine générale de la nation applaudit à ce meurtre. Au moment où Valois fut frappé, il conſpiroit contre ſes ſujets. Fidele à ſon caractere, aux principes affreux qui avoient animé ſa mere & ſes freres, il méditoit de faire un monceau de ruines de cette capitale, foyer d'une rebellion qui ſans doute avoit ſes motifs. Ce fut la rage déſeſpérée du peuple qui arma la main d'un moine. L'ombre ſanglante du duc de Guiſe s'élevoit contre lui du fond de ſon tombeau: on pleuroit au pied de ſes ſtatues, & l'excès de la douleur publique prouve qu'il étoit l'idole de la nation; & il ne pouvoit l'être que par des qualités héroïques &

paſſoit à juſte titre pour le plus grand capitaine de ſon ſiecle : moins heureux que le

---

populaires, oppoſées à celles de ſon rival. L'hiſtoire n'eſt pas aſſez attentive à marquer la diſpoſition de l'eſprit des peuples dans ces grands événemens qui, une fois refroidis, ſont vus ſous une toute autre face. Il ſeroit bien important de ſaiſir la vraie cauſe qui détermine l'opinion générale : elle ne marche point toujours au haſard. Un peuple entier ne hait point ſans cauſe. Je ſais quelle influence avoit le fanatiſme dans ces tems malheureux ; mais il n'animoit pas ſeul un peuple immenſe : l'horreur & le mépris pour Valois avoient autant de part à ſes imprécations, que ſon zele pour le culte. Songeons que les autels porterent les portraits de l'aſſaſſin, que les chaires de la capitale retentirent de ſon éloge, & que cet éloge fut univerſel. Ce peuple s'étoit placé dans un point de vue dont nous ſommes trop éloignés pour voir ce qu'il voyoit. La ligue dégénéra dans la ſuite ; mais dans ſa premiere origine, elle paroit avoir eu pour objet de réprimer les excès du trône & de ſoutenir ou venger les droits du peuple. Une foule d'hommes vertueux furent ligueurs ; mais bientôt la frénéſie théologique gâta tout, & la ligue devint un aſſemblage de

duc de Guiſe, il avoit ſans doute appris à être moins hardi ; il étoit ſage & circonſpect dans ſes projets, & conſervoit la même prudence dans le détail & l'exécution. Guiſe ſoumettoit les événemens à ſon génie, ramenoit les conjonctures à ſon coup-d'œil, déployoit un courage brillant, étonnoit ſes ennemis, autant par les haſards que par ſes talens. Coligny, qui avoit reçu des leçons frappantes du deſpotiſme inviſible de ce même haſard, ſembloit le craindre & lui obéir, mais en homme cependant qui lui étoit ſupérieur. L'un pouvoit paſſer pour prudent, & l'autre pour courageux : mais ces deux qualités leur appartenoient également ; & les circonſtances ont ſeules diverſifié les louanges que méritoient deux grands

---

fureurs opiniâtres & de ſuperſtitions viles ; altiere & courageuſe ſous Guiſe, horrible & puérile après ſa mort.

Je renvoie les lecteurs à la piece nationale, intitulée : *La deſtruction de la ligue ou la réduction de Paris, en quatre actes. Londres*, 1782.

hommes égaux & marchant ſur la même ligne, quoique jouiſſant d'une réputation différente.

L'heureuſe fortune qui accompagnoit Guiſe, ne lui impoſa point la néceſſité de déployer les reſſources de ſon génie. Doué d'une ambition adroite, il parut la fonder d'abord ſur les intérêts du trône; mais c'étoit juſqu'à ce qu'il pût l'étayer ſur elle-même. Coligny parut plus téméraire en faiſant ouvertement la guerre à ſon prince, & il l'étoit beaucoup moins. Guiſe, obtenant la victoire, ſut toujours en profiter. Coligny perdit quatre batailles, & dans ſes défaites il ſut épouvanter ſes vainqueurs de maniere à ne point ſembler vaincu. Qui ſait, ſi Guiſe n'avoit pas été heureux, ce qu'il eût tenté dans les revers qui accablerent Coligny? Mais celui-ci, ayant la proſpérité de l'autre, auroit paru ſans doute encore plus grand.

Avec tant de talens, Coligny avoit celui de connoître les hommes; talent inſéparable d'un chef de parti. Il démêla dans le jeune prince de Navarre un héros naiſſant; il lui donna les conſeils que les circonſtances exi-

geoient ; il ne le trompa point par chaleur ou par enthouſiaſme ; il guida ſon courage en l'éclairant ; il fut ſon véritable pere, car il le forma à ces grandes qualités qui en devoient faire un roi bon, généreux, populaire, terrible dans les combats & clément dans la victoire. Que ſa mémoire ſous ce point de vue eſt auguſte & reſpectable !

La probité le diſtinguoit encore ; vertu bien remarquable dans un chef de parti. Guiſe avoit bien plus de ces dehors qui ſéduiſent la multitude ; il faiſoit de grandes choſes, mais avec éclat, & plus pour ſa propre ambition que pour l'intérêt général. Coligny portoit réellement ſa patrie dans ſon cœur ; il aimoit l'ordre, par ce ſentiment intime & profond qui n'appartient qu'à quelques ames rares & vertueuſes. Sincere juſques dans ſa religion, il étoit ſi attaché à ſa doctrine, que ſans ſa probité, il eût été fanatique. Le guerrier, ſous ſa cuiraſſe, fut toute ſa vie apôtre & zélateur.

Médicis n'apperçut pas la marche & le véritable deſſein des deux partis : elle balança long-tems ; & ne ſachant auquel elle im-

primeroit enfin le caractere de rebelle, elle n'osa, ni renverser le parti des protestans, ni soutenir ouvertement la religion catholique. Indécise, elle regarda toujours sans savoir agir; & par cette inaction imprudente, le trône s'affaissa & parvint à ce degré d'avilissement dont il ne se releva plus; car sa force réelle consiste dans le respect des peuples & sur-tout dans le sentiment où il est que sa base est inébranlable.

Elle s'imaginoit toujours, & par un entêtement inconcevable, retenir les deux partis dans un certain équilibre, & conserver ainsi la supériorité en les détruisant bientôt l'un par l'autre: mais le piege étoit trop grossier; les chefs le devinerent sans peine, & agirent conséquemment. Ils parurent même, dans quelques circonstances, se ménager respectivement. Entre ces deux factions puissantes & hautaines, le peuple, de son côté, cessa bientôt d'appercevoir le prince; & quand on détourne les regards de dessus lui, sa puissance se trouve bientôt anéantie. Les calvinistes, fréquemment trompés par des traités frauduleux, s'accoutumerent à ne plus con-

noître pour maîtres que les princes de Navarre, de Condé, & l'amiral de Coligny ; & les catholiques, qui mépriſoient un fantôme de ſouverain, ne voulurent plus obéir qu'au duc de Guiſe, comme ſeul digne de leur commander.

Henri III, voyant grandir l'autorité des deux partis, ſe crut obligé d'en former un troiſieme ; mais il fut ce qu'il devoit être, foible, mobile, & le jouet des deux autres. Il reçut tous les coups qu'ils ſe porterent mutuellement ; il ne ſe ſoutint même que parce qu'ils ne purent pas s'accorder pour le détruire.

Qu'on approfondiſſe maintenant cette prudence ſi vantée de Médicis ; on n'y verra que foibleſſe, puſillanimité. Il fallut obéir au parti le plus fort. Les Guiſes, enivrés de leur fortune, parloient hautement de faire deſcendre Henri III dans un cloître. (1)

---

(1) Quand dans la ſuite il eut oſé faire aſſaſſiner le duc de Guiſe pour reſſaiſir ſa couronne qui lui échappoit, il parut aux yeux de la nation avoir frappé ſon ſouverain, dit un hiſtorien ; &

Cet enchaînement de foibleſſes inouies, ayant rendu les Guiſes tout-puiſſans, ils formerent cette ligue, nommée ſainte, qui les rendit véritablement rois des catholiques François. Henri III s'étoit endormi ſur un trône dont les fondemens étoient détruits. Le ſecond duc de Guiſe, qui avoit toute l'ambition de ſon pere, mais non ſes talens, s'apprêtoit à mettre la couronne ſur ſa tête; & le peuple, idolâtre de cette maiſon, alloit déjà chercher la ſource de ſon ſang dans Charlemagne.

Le ſecond duc de Guiſe avoit un caractere qui, examiné de près, échappe pour ainſi dire au pinceau par les contraſtes qu'il expoſe. Audacieux autant qu'un ſujet pouvoit l'être, il s'arrêta tout-à-coup & ſans raiſon évidente. Il ſut faire trembler ſon roi; & n'ayant que le dernier coup à lui porter, il laiſſa tomber ſon bras. Il avoit le coup-d'œil vaſte, le génie étendu; & dès qu'il falloit agir, il paroiſſoit irréſolu & embar-

---

Médicis elle-même regarda cette action, non comme lâche, mais comme téméraire.

raſſé dans les détours de ſa propre politique. Il ne connut point le prix des inſtans; & quoiqu'il fût heureux dans les entrepriſes & ſavant dans la guerre, il n'en fit point d'utiles. Il careſſoit ſes égaux, plutôt par défiance que par amitié. Il bleſſoit l'orgueil de ſes ſupérieurs, moins pour les aigrir que pour les humilier. Il étoit populaire dans les rues de Paris, pour eſſayer la domination. Il s'étoit fait un art de gagner les cœurs; mais il ne mettoit pas le même ſoin à ſe les conſerver. Enfin il ſavoit donner à ſes vices cet air noble & grand qui fait ſuppoſer au vulgaire les qualités héroïques. Mais, ſi l'on peut le dire, ſes vices même, contre l'ordinaire des hommes livrés à l'ambition, lui furent infructueux.

Une monarchie porte en elle-même un reſſort qui la fait ſe relever d'une guerre civile, beaucoup plus aiſément qu'une république : dès que le prince a le courage de ſe montrer, ſoudain le gouvernement reſſuſcite. Un roi qui réclame ſes privileges, a par-tout je ne ſais quelle force preſtigieuſe & inconcevable, qui en impoſe à tous les eſprits; & l'on a vu les plus foibles des

hommes, avec ce ſeul titre, épouvanter ſubitement la licence, & peſer puiſſamment, après des années de foibleſſe & d'indolence, ſur une nation entiere étourdie du coup. Si Henri III avoit ſu tenter la voie des armes, une ou deux victoires banniſſoient l'anarchie, & les loix reprenoient leur ancienne vigueur : l'aſſaſſinat du duc de Guiſe, commis dans un moment de fermeté, rétablit la couronne ſur ſa tête ; le chef des rebelles étoit accablé, la cauſe étoit décidée, les catholiques étoient jugés criminels, & les proteſtans étoient juſtifiés.

On cherche aujourd'hui, & l'on a peine à deviner ce qui put empêcher le duc de Guiſe de s'emparer du trône de ſon maître. Voyoit-il des difficultés que nous n'appercevons pas ? Se défioit-il de la multitude, dont il étoit l'idole, mais qu'il avoit vue de près, & dont on ne ſauroit au fond apprécier les mouvemens avec une certaine juſteſſe ? Croyoit-il devoir appuyer ſon ambition par le conſentement des puiſſances étrangeres ? Redoutoit-il cet attachement inné que les François ont pour leur roi légi-

time ? Il renaît en effet, lors même qu'il paroît aſſoupi, & il eſt quelquefois ſi précipité qu'il paroît tenir de la bizarrerie. Il ſemble que le duc de Guiſe ne connut pas lui-même tout l'aſcendant de la religion, & comme elle pouvoit ſuppléer de ſon tems à la politique, à la force, aux alliances. Il ne ſentit pas, au milieu de ces orages religieux, que le fanatiſme étoit un vent impétueux, qui pouvoit tout entraîner ſur ſes traces, changer les loix antiques & réformer même le code national. Il n'avoit pas eſtimé le produit de cette force immenſe, prodigieuſe; peut-être parce qu'il n'étoit pas lui-même dans l'illuſion, & qu'il faut y être plongé de bonne-foi, pour communiquer aux autres ces mouvemens extraordinaires. Il eut recours à une politique uſitée & commune : il ruina ſon parti, par ſon union imprudente avec la cour de Rome & le roi d'Eſpagne. Il vit très-mal; car il ſe donna un concurrent, ou plutôt un maître : il conſentit indiſcrétement à partager la qualité de chef de la ligue avec un roi puiſſant, qui devoit, en toute occaſion, l'emporter ſur lui; & ce qui montre

la mobilité inappréciable des événemens, ce fut ce traité-là même, qui sembloit devoir écraser la France, qui la sauva.

La situation de Henri IV, appellé de si loin à la couronne, exigeoit un héros & un grand homme. Entouré de catholiques & de protestans remplis d'une défiance mutuelle, il avoit à les ménager également : les uns craignoient qu'il n'allât à la messe, les autres n'osoient l'espérer ; chacun se créoit une politique particuliere & cachée, mesuroit quel degré de courage il devoit vendre, s'apprêtoit à faire acheter à haut prix ses services, marchandoit ouvertement avec son chef, & le plus grand nombre étoit disposé à ralentir son zele, afin de lui être plus longtems nécessaire.

Henri IV n'avoit point dans ses armées, des sorbonnistes & des moines, prédicateurs éloquens & fougueux, pour enseigner à ses soldats que la mort qu'ils pouvoient rencontrer dans les batailles leur ouvriroit infailliblement les portes du ciel : il ne pouvoit offrir aux siens que la justice de sa cause, & quelques récompenses éloignées.

De quelle ſageſſe n'eut-il pas beſoin, d'un côté, pour ne point révolter les proteſtans, en ſe préparant à faire abjuration ; de l'autre, à ne point laiſſer imaginer aux catholiques, que ſa converſion pût être l'achat d'un trône ! Il falloit paſſer dans ce milieu difficile ; & graces à ſes vertus & à ſa franchiſe, il ſe ſoutint avec prudence dans cette poſition périlleuſe.

Mayenne ayant laiſſé le trône vacant, avoit fait naître la diſcuſſion & l'examen de ſavoir à qui il appartiendroit. Si, reſſemblant plus à ſon frere, il n'eût pas été ſi lent dans l'exécution, la queſtion auroit pu être décidée. Il ſembloit qu'une main inviſible empêchât les plus audacieux des hommes de monter ſur ce trône vuide, tandis que du pied ils en touchoient les degrés.

Les excès odieux des catholiques ne ſervirent pas, il eſt vrai, trop avantageuſement la cauſe de leur chef. Mayenne, avec toutes ſes lumieres, ne ſut pas retenir les ligueurs dans un point unique & central : faute capitale dans un général expérimenté. Bientôt ils ſe débanderent d'eux-mêmes, ſecouerent le

joug qu'ils s'étoient imposé ; & l'on vit tour-à-tour les provinces & les villes même former chacune des associations différentes. Dès que la ligue ne composa plus ce corps vivant & redoutable, qui n'avoit qu'un chef, un même intérêt, un même mouvement, elle cessa d'exister. Mayenne étoit peu versé dans la politique, ne savoit point aider la fortune & n'étoit pas né pour une aussi importante époque. Tout son caractere sembloit tenir au courage dans les batailles, aux affaires, aux marches de la guerre ; mais c'étoit là la vertu commune de ces tems de discordes. S'il eut de l'ambition, jamais on ne la vit si lente, si timide, si mesurée, si circonspecte. On eût dit qu'il vouloit se faire adjuger le trône, au lieu de le conquérir. Peut-être aussi que les intrigues de la cour de Madrid lui fermerent le passage & qu'il vit des obstacles que nous ne devinons point. L'or de Philippe II lui enlevoit tous les jours ses partisans : mais quand on tient le fer, il semble que l'on a bientôt de l'or ; & celui des Espagnols auroit fini par couler tout entier dans ses mains.

Ce monarque, qui avoit incessamment

l'œil ouvert ſur toute l'Europe, n'avoit paru ſi avide d'avoir enlevé l'or des Indes que pour acheter ſucceſſivement toutes les couronnes de la chrétienté. Ce deſpote féroce, bourreau de ſon empire, hypocrite, rouge de ſang, qui de loin ordonnoit les batailles, & qui de près ne ſavoit que dreſſer des échafauds, lâche, timide & cruel, aſpiroit en roi catholique à cette monarchie univerſelle que ſes peres avoient ébauchée par leurs mariages. C'étoit bien aſſez de l'Eſpagne, ſans que l'Europe vînt encore à tomber entre ſes redoutables mains. Les flots avoient englouti ſa *flotte l'Invincible :* il vouloit ſe dédommager, & il regardoit déjà la France comme une nouvelle province, où il allumeroit à ſon gré les bûchers pour l'extinction de l'héréſie ; & lorſqu'il en auroit fait un royaume bien catholique & bien ſoumis, il comptoit en faire un préſent à ſa fille. (1)

(1) L'infante Iſabelle, iſſue de la fille ainée de Henri II, réuniſſoit ſur ſa tête, par la mort des trois derniers rois ſes freres, tous les droits à la couronne ; mais la loi Salique étoit contre elle. Quelle ſinguliere force a cette loi Salique !

Le duc de Lorraine avoit auſſi la prétention de placer la couronne ſur la tête de ſon fils ; & le duc de Savoye, fils d'une fille de François Ier, vouloit bien ſe contenter de démembrer deux riches provinces. Pendant ce tems le duc de Mayenne ne ſe montroit jaloux que d'écarter les concurrens, & ſembloit faire conſiſter toute ſa gloire à garder le trône juſqu'à ce qu'un autre y fût monté.

Les états-généraux du royaume, aſſemblés dans la capitale, alloient néanmoins élire un roi, & ce n'eſt que la rivalité des aſpirans qui les a exclus réciproquement. L'élection une fois faite, le trône eût été rempli & les réclamations n'euſſent point été écoutées.

On avoit cependant fait adorer au peuple un vain ſimulacre de la royauté. Ce fantôme étoit le cardinal de Bourbon, priſonnier & roi malgré lui : il portoit le nom de Charles X. Le duc de Mayenne étoit le lieutenant de cette ombre royale, & ſous ſon nom l'on pouvoit tenter & exécuter bien des choſes : mais le vieux cardinal mourut avant que ſon titre eût pu s'évanouir de lui-même ; & le peuple, laſſé de l'anarchie, ne voyant point

de roi, crut qu'il n'y avoit plus d'état.

Comme il ſe laiſſe prendre à des mots, l'on vit tout-à-coup ſon zele ſe refroidir ; ce zele ſi actif tant qu'il s'étoit imaginé qu'un vieux prêtre infirme & captif rempliſſoit le trône.

Henri IV eut l'adreſſe de ſuſciter à Mayenne un rival plus dangereux peut-être que tous les autres ; il laiſſa échapper de priſon ſon neveu, le jeune duc de Guiſe, qui voulant jouer le rôle de ſes peres, mais ſans expérience, créa bientôt un parti nouveau & inutile. Toutes ces factions oppoſées appellerent la diſcorde, rebuterent les eſprits, & produiſirent dans la ligue une affreuſe confuſion : elle étoit, pour ainſi dire, hachée. Les Seize vouloient ruiner l'autorité de Mayenne, & Mayenne ruina l'autorité des Seize. Diviſés en pelotons, animés les uns contre les autres, leur ambition étoit occupée à ſe croiſer, à s'arrêter mutuellement dans leurs marches, craignant plus l'élévation & les ſuccès l'un de l'autre, que l'abaiſſement de leurs communs ennemis.

Il falloit ſans doute alors un courage éclairé,

ré, actif & bouillant, qui ne s'amusât point à dénouer lentement les difficultés tortueuses de la politique, mais qui sût les trancher avec le fer. Henri IV étoit l'homme qu'il falloit : il fit naître l'occasion des combats, & sans autre système que celui de la victoire, il sut fondre dans le plan général de bravoure qu'il s'étoit fait, tout ce que la fortune & les circonstances lui amenerent de favorable. Il s'oublia lui-même pour attaquer avec impétuosité cette ligue, pour l'entr'ouvrir, la déchirer, la dissoudre à force ouverte. Il fit néanmoins deux fautes, qui retarderent la fin de la guerre civile, en faisant lever trop précipitamment le siege de Paris & de Rouen : mais ces deux fautes tenoient sans doute à son horreur pour l'effusion du sang & à son amour pour ses sujets ; certain qu'il étoit qu'ils ne pourroient tôt ou tard lui échapper.

Il s'étoit avancé pour conquérir le sceptre qui lui étoit dû. Il se sent repousser par ce même peuple qui, ne concevant pas qu'un roi protestant pouvoit être un bon roi, s'obstinoit encore à demander à grands cris un monarque catholique, après avoir senti le

joug pesant de tant de princes catholiques. On rejeta à la fois Henri IV & le protestantisme, & le meilleur des rois ne put monter sur le trône & y faire asseoir avec lui une religion qui avoit le nouvel avantage de rendre à l'homme une portion précieuse de sa liberté.

Les assemblées tumultueuses de la Sorbonne, ses décrets, aujourd'hui si ridicules, alors si redoutables; les arrêts même de quelques parlemens trompés, rendus en faveur de ce fantôme qu'on avoit couvert du manteau royal, rien ne l'intimide. Il s'apprête à dissiper avec l'épée toutes ces vaines ombres. Les plaines d'Ivry vont devenir le champ de sa victoire; elle est sûre. C'est la tempérance & le courage, qui vont livrer bataille au luxe & à l'inexpérience.

On aime à se représenter ce héros à la tête de ses troupes, dont il paroît plutôt le camarade que le chef. Il leve les mains & les yeux au ciel; & contemplant cet avenir obscur qui s'ouvre devant lui, il demande à Dieu la victoire, s'il est avantageux pour la France qu'il porte la couronne; & la mort,

ſi le contraire doit arriver. Son nom eſt mille fois répété & ſoutient l'ardeur du ſoldat. Il a pris ſon caſque ombragé de plumes blanches, & il leur crie : *Ne le perdez pas de vue, amis ; vous le verrez toujours au chemin de l'honneur & du devoir.* Il s'élance dans les rangs ; on le croit mort : déjà les ennemis crient victoire ; il reparoît ; il ſort d'une mêlée affreuſe, couvert de ſang, de pouſſiere & de fumée. C'eſt lui qui arrache les François à la fureur des ſoldats, & qui crie ſur le champ de bataille : *épargnez les François !* A cette voix, le ſang ceſſe de couler ; le héros détourne les yeux de cette épée victorieuſe & fumante ; il déteſte la guerre & ſes horreurs, & c'eſt le vainqueur qui propoſe la paix aux vaincus.

Ceux qui dirigeoient ce malheureux peuple & qui l'enflammoient à leur gré, qui lui donnoient ces impreſſions auxquelles il n'eſt que trop fidele, ſont plus acharnés, plus violens dans leurs défaites. Le peuple porte par-tout le fardeau de la guerre civile. Livré par ſon inexpérience au funeſte génie des grands, il s'abandonne à vingt oppreſſeurs

que, pour comble d'aveuglement, il croit ſes défenſeurs. Le fanatiſme ſouffle dans tous les cœurs cette opiniâtreté furieuſe que lui ſeul inſpire & nourrit. Il ſe montre l'ennemi le plus redoutable des rois. Il ſe change en paſſion forte & courageuſe.

Henri bloque cette capitale immenſe. Les Pariſiens, que la renommée jugeoit ſi efféminés, ſi délicats, ſavent ſupporter la famine. Elle fut cruelle, elle fut extrême, & l'hiſtoire ici fait friſſonner. On vit des hommes réduits à brouter l'herbe des rues déſertes: on broya de vieux oſſemens arrachés aux cimetieres; on n'eut point horreur de les réduire en une eſpece de pâte, & cet affreux aliment ne calmoit la faim un inſtant que pour donner une mort plus lente & plus horrible. Les malheureux, n'oſant gémir le jour, attendoient la nuit pour percer les ténebres de leurs plaintes lugubres. Les cadavres reſtoient ſans ſépulture, & l'on vit des couleuvres s'engendrer dans les maiſons ſolitaires & ſe nourrir quelque tems de la chair des hommes.

Les droits de Henri ſont inconteſtables; on oſe les méconnoître. On lui cherche des

crimes ; & le ſeul qu'on lui trouve, c'eſt de n'être pas catholique. O honte de l'eſprit humain ! ô ſuperſtition vile ! Le légat & les Eſpagnols arment des théologiens ; des théologiens entrent dans la cauſe des rois ; des théologiens déclarent ſes prétentions abſurdes, & taxent ſa valeur de révolte contre l'égliſe ; des thélogiens, dans leur jargon frénétique, fomentent le feu de la ſédition ; les *Bourbons* ſont déclarés exclus du trône par des théologiens ! Et le peuple, dans ce mouvement anarchique, n'a ni la force de combattre puiſſamment ſon ſouverain, ni le génie de créer une nouvelle forme de gouvernement. On parle avec démence, on s'agite de même ; on prétend qu'il faut caſſer la loi Salique ; & les Eſpagnols perſuadent à des François qu'il faut porter ſur le trône l'infante Iſabelle. Et pourquoi ? A cauſe de la reconnoiſſance extrême que l'on doit au roi d'Eſpagne : il a ſauvé la France du plus horrible des déſaſtres, du danger de devenir proteſtante !

Ainſi donc l'opinion la plus abſurde, dès qu'elle régit une foule crédule, l'enfonce

rapidement dans l'abyme des erreurs. Elles ſe ſuccedent, elles ſe multiplient, elles ſemblent devoir être éternelles. Les révoltés cherchent de tous côtés un roi, tandis qu'ils en ont un dans la perſonne de Henri; mais ils veulent un maître catholique. Qu'il n'ait aucune des vertus néceſſaires pour régner, qu'importe? S'il eſt ſoumis à Rome, le diadême lui convient.

Henri ne vouloit pas être forcé à embraſſer une religion qu'on lui dictoit impérieuſement, & qui n'étoit pas la ſienne; il devoit tout au calviniſme, dans lequel il avoit été élevé; il devoit tout à ſes anciens amis, à ſes braves défenſeurs. Quel homme, dans des circonſtances auſſi difficiles, auroit ſu, comme lui, concilier ce qu'il devoit au trône, à la nation, à lui-même; maintenir l'union dans une armée compoſée de François & d'Allemands, que l'intérêt de leur culte reſpectif ne lioit pas aſſez; tirer des ſecours d'Angleterre dans la confuſion qui y régnoit; ébranler la lenteur des princes d'Allemagne, qui, n'ayant point ſon génie, déſeſpéroient du parti des proteſtans de France; & amener,

malgré eux, des ſoldats qui, ne voyant point de butin à faire dans un pays ravagé, ne vouloient pas haſarder les frais d'une marche; enfin, parmi tant d'intérêts oppoſés, la nation Eſpagnole, cette nation ferme, enthouſiaſte, inflexible, ſembloit ſuivre ſes projets & les raiſonner au milieu des mouvemens les plus tumultueux.

Mayenne examinoit tous les reſſorts que l'on feroit jouer, & tour-à-tour les dérangeoit. Les Seize, toujours furieux, échouoient par la violence de leurs projets, toujours extrêmes. On faiſoit arme de tout, preuve de mouvemens bien inconſidérés. On voulut s'appuyer du nom de Guiſe; ce nom, naguere ſi terrible, ſembloit encore devoir prévaloir. Le parlement intimidé ſuivit d'abord, malgré lui, les impulſions qui lui étoient étrangeres; mais il attendit un moment plus favorable: & ce fut alors que ſa voix, long-tems étouffée par la crainte, ſe réveilla tout-à-coup & entraîna une grande partie des citoyens.

Le parlement déclara qu'on n'eût point à élever une maiſon étrangere ſous le dais où

figurent les lys. Mais le légat de Rome & ſes adhérens rompirent la digue qu'on leur oppoſa. Elle fut ouverte à la légion implacable des prêtres ; les feux de la diſcorde furent attiſés pour tout embraſer. Etrange prérogative de Rome, de troubler depuis vingt ſiecles le repos de toutes les nations ! Le fanatiſme ſe métamorphoſe & devient lâche & perfide. C'eſt au pied des autels qu'on endoctrine un aſſaſſin : le meurtre eſt devenu la leçon de ces théologiens ergoteurs ; ils tentent de percer ce flanc généreux, que le fer des combats avoit tant de fois reſpecté : mais le héros fut atteint d'une main impuiſſante. Hélas ! il étoit dit que le poignard du fanatiſme, tant de fois émouſſé, ſeroit aiguiſé de nouveau contre l'homme qui avoit mépriſé dans tous les tems ſon langage & ſes fureurs.

Henri parle, combat, négocie. Le récit de ſes travaux étonne par leur multiplicité. Les reſſources de ſon génie ſemblent inépuiſables. Celui qui a forcé les murailles & renverſé les bataillons, ne peut ſubjuguer de fougueux docteurs ; déclamant du haut de leurs chaires, ils ſont plus redoutables avec

de vains & miſérables argumens, que ceux qui font tonner le bronze & qui manient la lance & l'épée.

On a examiné ſi, pour l'intérêt d'un peuple entier, un roi pouvoit changer de religion, ou plutôt s'il ne devoit pas être néceſſairement de la religion de ſon peuple. Cette grande & importante queſtion doit être jugée au tribunal de la philoſophie. Henri eut ſans doute la raiſon éclairée d'un grand homme qui condeſcend aux idées dominantes d'un peuple, pour le grand avantage de la paix. Il peut y avoir autant d'élévation d'ame à ſouſcrire à ſes volontés qu'à les combattre. Sans la juſte crainte d'une nouvelle effuſion de ſang, peut-être qu'il auroit eu le courage de faire monter avec lui ſur le trône la religion proteſtante; la France en eût été dans la ſuite plus heureuſe, plus floriſſante. Elle n'eut pas eſſuyé les revers qui l'ont accablée depuis, lorſque l'intolérance la plus extraordinairement aveugle projeta d'écraſer un parti qui avoit ſon contrat d'union; contrat ſacré & inviolable. Cette vexation injuſte fut d'autant plus horrible, qu'elle frappoit la puiſſance

du royaume, qu'elle en écartoit des citoyens & leur industrie, & que le fruit de cet édit précipité ne fut qu'une haine ulcérée, lentement déposée au fond du cœur de plusieurs millions d'hommes, nés tous pour aimer la France & son souverain, & qui les ont depuis attaqués & détestés tous deux. Cet effort violent & insensé a nui à sa force, à sa prépondérance. L'état a formé ses propres ennemis, enrichis bientôt de ses pertes & rendus puissans par cette ineptie religieuse, dont on a peine à retrouver l'exemple dans les siecles les plus barbares.

Il auroit été à souhaiter que Henri prévoyant ce bannissement, ouvrage de la haine sacerdotale, eût eu le coup-d'œil du génie, la fermeté entiere du héros, & l'opinion libre du philosophe.

Brissac ouvre les portes de Paris. Henri IV va à la messe; & dès qu'il eut adoré l'*hostie*, le peuple le reconnut pour son roi légitime. Monté sur le trône, il ne fut ni dur ni extrême; il savoit qu'une nation qui a été longtems agitée, ressemble à une mer dont les flots murmurent & grondent encore, après

même que les vents ſont tombés ; & que l'autorité royale, ſi long-tems mépriſée pendant les guerres civiles, ne pouvoit reprendre ſes forces que peu à peu.

Puiſſant & victorieux, on ne peut taxer ſa bonté de politique. Roi ſans fourbe & ſans vengeance, il tint ſes ſermens comme s'il étoit encore foible. Il oublia tout ce qu'il avoit ſouffert ; & ſi quelques ligueurs oſerent encore ſe permettre des inſinuations dangereuſes, pouvant frapper, punir au nom de la loi & de l'état, il ſe contenta de répondre : *Il faut attendre ; ils ſont encore fâchés.*

Il puiſa l'indulgence dans ſon cœur généreux qui répugnoit à une ſévérité dont les effets ſont toujours incertains, tandis que la généroſité déſarme les eſprits, & les diſpoſe à l'harmonie.

Il regne ; mais fidele à ſa bravoure, il combat encore comme un ſoldat : il expoſe ſes jours pour purger nos frontieres & délivrer nos villes ; il ſe montra véritablement le libérateur de la patrie. Ce fut par des prodiges de valeur qu'il reprit Amiens ſur les Eſpagnols qui y étoient cantonnés & qui ſe flat-

toient d'y rester long-tems. Il força Mercœur à la soumission; il réprima le duc de Savoye, dont l'avidité cherchoit à s'étendre. Victorieux par les traités comme par l'épée, il fit celui de Vervins, qui rendit le calme à ce malheureux royaume, épuisé par des guerres qui duroient depuis quarante années.

Le nom de *Grand* lui fut accordé par la voix publique; & ce fut encore plus l'admiration qu'on eut pour sa clémence que pour ses exploits, qui lui confirma ce titre glorieux.

Il effaça tant d'années de désastres & de calamités, & fit presque oublier ces tems de discorde, où l'anarchie, en fatigant l'état, pesoit encore sur chaque citoyen. Pacificateur de son royaume, il refleurit sous ses mains augustes; & ce sol malheureux se consola d'avoir bu le sang de ses enfans.

Il est à remarquer que les François, parmi tous ces longs troubles, n'avoient jamais songé à secouer le joug de la monarchie, & que cet amour déréglé de la liberté, qui animoit la ligue & qui faisoit espérer à tous les ordres du royaume de voir rétablir *les libertés, franchises & privileges* dont la province

& la nobleſſe jouiſſoient ſous le regne de Clovis, ne ſut pas entrevoir une forme quelconque de gouvernement : tant l'eſprit des François eſt inhabile à calculer les rapports qui peuvent rétablir une liberté dont ils parlent toujours, & ſur laquelle ils ſont la nation du monde la plus indifférente.

Celui qui ſeroit monté ſur le trône à la place de Henri IV auroit donné telles loix qu'il auroit voulu : on n'auroit jamais ſongé à limiter ſon pouvoir. Henri IV ſe renferma dans les bornes de la monarchie ; & l'on peut dire qu'il eſt le premier roi de France qui ait perfectionné le gouvernement. Cet eſprit de modération & d'équité prouve ſa candeur & un cœur qui a conçu les vues les plus droites & les plus pures. La France montrant toutes ſes plaies ſaignantes, mettoit dans un trop grand jour les fautes des rois ſes prédéceſſeurs. Henri IV qui avoit du courage, des lumieres, beaucoup d'amour pour ſon peuple, trouva par inſtinct le point fixe de la monarchie, c'eſt-à-dire, l'autorité dans un juſte équilibre avec les loix ; celles-ci toujours reſpectées, & l'autorité toujours vigilante à les mainte-

nir, mais occupée à créer & non à détruire.

Que les rois, assis sur les trônes, ne gémissent pas de leur pouvoir limité. Il ne tient qu'à eux d'acquérir une autorité plus étendue que ne la leur donne la constitution nationale ; ce sera en méritant l'amour des peuples, en ayant le bien commun pour principal objet, en obéissant à la patrie à l'exemple de Henri IV. Ils feront alors tout obéir sans efforts ; ils s'assujettiront les volontés ; ils auront le pouvoir le plus réel, celui qui n'est jamais contesté, le pouvoir immense & incroyable que donne la communauté d'intérêts qui existe entre un roi & son peuple. Alors c'est sa volonté qui regne, & elle n'est point contredite ; il est vraiment la tête de l'état parce qu'il a fait corps avec lui : on veut tout ce qu'il veut, parce qu'il est impossible de vouloir autrement. Aucun monarque ne jouit à la fois d'un pouvoir plus impérieux & plus sûr. Voilà le secret de la force la plus étonnante qui puisse appartenir à un souverain ! Il s'épargne les contradictions, les débats opiniâtres, les murmures non moins inquiétans & tous ces mouvemens convulsifs

qui exigent ſans ceſſe une main forte & tendue. Il régit enfin l'empire avec la même facilité que ſon ame régit ſon corps.

Ce fut ainſi que Henri IV, honnête homme ſur le trône, ſe rendit très-puiſſant en n'alarmant point la nation. Elle n'avoit rien à craindre de lui, il avoit tout à eſpérer d'elle; il étoit ſans contredit le monarque de l'Europe qui avoit le plus d'autorité.

Il fut l'ami du laboureur, (1) & il s'occu-

(1) Ce qui doit faire reſpecter les propriétés des habitans de la campagne, c'eſt que c'eſt là que la fortune ne peut favoriſer les entrepriſes qu'elle couronne dans les villes opulentes; c'eſt que c'eſt là que ſe trouvent les hommes qui ne connoiſſent point l'ambition: & il eſt utile qu'il y ait ſur la terre des hommes qui n'aient point d'ambition. Il faut ménager la pauvreté contente ſous ſes toits ruſtiques, & ne pas lui révéler qu'il y a des richeſſes qu'on acquiert ſans travail, & des fonds qui rapportent ſans culture & ſans économie. L'appas du gain viendroit tenter cette race ſimple, & lui enſeigneroit alors la perte de ſa ſimplicité, & le large chemin des vices. Pourquoi donc perſécuter les reſtes précieux de l'an-

poit ſérieuſement du ſoin de lui procurer quelqu'aiſance ; il ſavoit que ſans propriété il n'y a plus de citoyens. Celui qui ne poſſede rien, n'eſt plus attaché au corps politique ; il peut s'en détacher. Quel intérêt auroit-il ? Il eſt homme, il eſt habitant de la terre, & rien de plus.

Des guerres preſqu'inconnues à toute l'antiquité, des guerres de religion, toujours atroces & faites pour détruire juſqu'à ce foible droit des gens, dont on parle du moins encore dans les autres guerres, avoient fait de la France un théatre de courage & de démence. Elles avoient détruit l'agriculture ; elle ſeule cependant pouvoit réparer une partie de ces déſaſtres.

A l'avénement de Henri IV au trône, la plus conſidérable portion des terres avoit ceſſé d'être cultivée. Au lieu de ſemer & de moiſſonner, les habitans de ces terres fertiles s'étoient égorgés pour *la préſence*

---

cien état de l'homme, & profaner le ſol où, comme le dit Virgile, *l'aimable Aſtrée, en remontant au ciel, a imprimé ſes derniers pas ?*

réelle.

réelle. Les bras manquoient ; & quand il y auroit eu des bras, l'argent, le nerf de la culture, manquoit également. Ainſi la reproduction, faute des plus légers moyens, étoit étouffée dans ſa ſource. Vingt millions de taille étoient dus par les cultivateurs, qui arroſoient de leurs larmes ſtériles des terres en friche.

Je ne louerai point Henri IV d'avoir remis à ce peuple épuiſé une dette qu'il étoit dans l'impuiſſance d'acquitter. Le héros qui avoit vu ſon juſte-au-corps percé aux coudes, qui pendant long-tems n'avoit point eu de marmite, qui avoit emprunté des chemiſes & de l'argent, ſans rien perdre de ſa gaieté, qui avoit ſoutenu d'un œil égal l'une & l'autre fortune, ne pouvoit ſe montrer avare & concuſſionnaire ſur le trône : mais ce qui doit rendre ſon nom ſacré, c'eſt l'ordonnance par laquelle il eſt défendu, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, de ſaiſir les inſtrumens du labourage & les beſtiaux des cultivateurs; réglement paternel, qui met un frein aux éternelles vexations des gens de finance, toujours prêts à deſſécher les terres

& les principes de leur fécondité; réglement émané de ce bon ſens ſi rare dans le conſeil des rois, où l'on a cru tant de fois ne manifeſter le pouvoir qu'en bouleverſant les plans modérés, & ne marquer l'autorité que par la voie des impôts.

Quand un roi ne ſe croira point un dieu, mais un homme; quand il traitera les hommes comme des êtres pourvus de raiſon & de ſenſibilité, capables d'attachement, aſſez éclairés pour ſavoir qu'ils doivent ſacrifier de leur liberté, il les trouvera diſpoſés à écouter volontairement ce qu'il faut donner pour l'intérêt général; ils ſeront plus généreux alors que ſi on les eût ſuppoſé inſenſibles & ignorans. Quand un roi parlera à une nation, non pour l'abaiſſer honteuſement, mais pour lui faire ſentir l'ordre néceſſaire de la ſubordination, cette nation éclairée applaudira d'un cri unanime à la voix du légiſlateur; elle lui prêtéra une force que le deſpotiſme frappant un vil troupeau d'eſclaves, n'a jamais eue & ne ſoupçonne même pas.

Sa légiſlation fut éclairée, parce qu'elle partoit du cœur; il avoit toujours devant les

yeux la claſſe des indigens ; & la ſoulager étoit l'objet de ſes méditations. Les rois, pour leur propre intérêt, devroient l'imiter : ce ſont toujours les néceſſiteux qui, guidés par le déſeſpoir, commencent les ſéditions. Ils n'ont rien à perdre, ils riſquent tout : ont-ils une patrie, lorſque, ſur ce ſol qu'ils habitent, ils n'ont pas de quoi repoſer leur tête ? Plus le ſouverain, à l'exemple de Henri IV, morcelera les grandes poſſeſſions à l'avantage de ceux qui n'ont rien, plus il diviſera les terres, plus il fera de loix protectrices du pauvre, plus tranquille il ſera ſur ſon trône. L'induſtrie encouragée eſt un moyen fécond. Chacun a ſa maniere de vivre ; il faut la lui laiſſer, ſi l'on ne peut lui en donner une autre. Vous établiſſez des privileges ſans nombre, vous condamnez une portion d'hommes à mourir de faim. Aux yeux du légiſlateur qui doit voir en grand, il doit favoriſer, non-ſeulement le commerce de royaume à royaume, mais encore tous ces petits commerces intérieurs, qui portent la circulation & la vie dans les plus petits rameaux du corps politique. Les gêner, vou-

loir les aſſervir à des réglemens burleſques ; c'eſt appeller tous les déſordres qui naiſſent de la cupidité enchaînée ; comme les autres paſſions, elle n'eſt peut-être dangereuſement active que lorſqu'elle eſt contrainte & aſſervie.

Un roi ne peut avoir pour miniſtre qu'un ami ; il n'y a que le ſentiment généreux de l'amitié qui puiſſe obliger un homme à ſupporter en commun le fardeau de la royauté. Henri IV eut Sully, parce qu'il étoit digne de l'avoir, parce qu'il méritoit un tel homme, parce que l'ayant trouvé, il ſut le connoître & le reſpecter.

Sully eſt le premier homme d'état qui ait reconnu que le prix des vivres eſt le vrai thermometre de la législation. Eſt-il trop haut? l'état eſt rongé par des principes vicieux. Les propriétaires des terres ſont trop riches, & de leurs nouvelles richeſſes écraſent la partie indigente, à laquelle ils font la loi plus dure que jamais. La foule n'a plus de ſubſiſtance, parce qu'elle n'a aucune propriété en terres, qu'elles ſont envahies ou enclavées dans le grand domaine qui en ab-

ſorbe tout le produit. Cette foule ſe précipite dans les armées, s'expatrie ou devient vagabonde ; elle forme le peuple nombreux des laquaïs qui remplit les grandes villes ; elle abandonne les villages où elle a été dépouillée ſucceſſivement des petites portions de terrein qui lui appartenoient. Elle a été forcée de vendre la terre, pour acheter ce même bled qu'elle produit ; & comme on dit que l'eau va à la mer, de même toutes ces petites propriétés ſe fondent à la longue dans les poſſeſſions des grands propriétaires. Voilà une foule d'hommes bientôt réduits à la mendicité. Sully ſavoit que l'extrême miſere eſt déſordonnée, ennemie du travail, & s'abandonne à tous les vices ; que la cherté des vivres fait hauſſer la main-d'œuvre dans les manufactures ; que le commerce étranger en profite aux dépens du commerce national. Il ſut réprimer le monopole qui s'éveille & profite de la loi pour pomper le ſang des malheureux. Il ne fit point comme certains politiques qui, dans leurs profondes ſpéculations, ont oublié les trois quarts de la nation, leſquels ne poſſédant rien dans l'état, n'ont

pour ſubſiſter que le travail de leurs mains.

Le déſordre des finances ſera toujours en France la ſource des calamités publiques. Il ſemble que ce royaume ait plus à craindre & à ſe défendre contre les traitans que contre l'ennemi. Si leur cupidité eſt toujours extrême, qu'on juge ce qu'elle devoit être dans ces tems d'orages & de ténebres, où les favoris de Cathérine de Médicis & les mignons de Henri III avoient dicté ces édits oppreſſeurs, qui exprimoient l'argent des veines du peuple, après avoir exprimé ſon ſang.

Henri IV avoit dans ſon cabinet le tableau de l'état de ſes finances. Il calculoit ſouvent ce qu'il pouvoit donner à la gloire de l'état, ſans ôter à ſon bonheur. C'étoit d'après ce coup-d'œil réfléchi qu'il s'impoſoit ces ſacrifices qui ne coûtoient plus à ſon grand cœur, dès qu'ils tournoient au profit de ſes ſujets. Il donna l'exemple de cette ſimplicité qui devroit être le premier devoir des rois, parce que le luxe ne ſort des bornes que pour leur complaire. Il faut donc le louer d'avoir eu une table frugale, exempte de ces ſuperfluités qui font gémir l'indigent, & le diſpoſent au

crime de la haine ou du blaſphême. Quand on ſonge que les biens de la terre appartiennent également à tous les hommes, il faut être un fou barbare pour prodiguer & gâter les dons nourriciers que le Créateur n'a répandus qu'en faveur de la communauté générale; & quand un roi eſt conſidéré comme pere, ce gaſpillage paroît encore plus odieux & plus extravagant.

Il fit la guerre au luxe par ſon exemple & par ces ſaillies qui lui étoient ſi familieres. Il ſe moquoit de ces petits ambitieux qui venoient ſolliciter à ſa cour des graces qui n'étoient plus vénales, & qui portoient ſur leur dos *leurs bois de haute-futaie.* Il purgea le Louvre de cette foule d'oiſifs qui montrent au premier coup-d'œil le royaume de France ſous le rapport d'une troupe de vils eſclaves environnant le trône, l'adulation à la bouche, l'œil avide, ayant ſans ceſſe la main tendue & ouverte pour obtenir l'or ſans travail, & les places les plus importantes par le ſecours des plus viles intrigues : tableau qui déshonoreroit la nation, ſi elle comptoit ces hommes dégradés au nombre des François, &

ſi l'on ne ſavoit dans tous les pays, que les plus mauvais citoyens ſont préciſément ceux qui ont fondé ſur la pareſſe & ſur la flatterie l'édifice de leur fortune.

Quoique Henri poſſédât pour miniſtre un Sully, il ne ſe déchargeoit pas ſur lui du fardeau de la royauté ; ils le ſupportoient enſemble, & Henri jugeoit les opérations avec le coup-d'œil du maître, & la confiance de l'amitié fondée ſur l'eſtime. Il avoit gardé ce droit incommunicable de régir lui-même ſon royaume avec cette volonté une & ferme, qui eſt la baſe du trône & du repos des empires. (1)

On lui doit une partie des grands chemins qui facilitent aujourd'hui le commerce. Les guerres civiles les avoient infeſtés de voleurs ; & tant de ſoldats accoutumés au ſang, n'a-

(1) L'homme qui ſait vraiment commander eſt celui qui, au lieu de contraindre, fait faire vouloir ce qu'il veut, & ſubjugue, par l'aſcendant inévitable de la raiſon, les eſprits ; au lieu de les aliéner par les coups téméraires de l'autorité, que l'homme craint, mais déteſte.

voient fait qu'un pas pour devenir des brigands. Il rétablit la ſûreté, qui manque encore de nos jours à des royaumes qui ſe diſent policés. Il fit conſtruire le canal de Briare, dont nous reſſentons les effets bienfaiſans, & dont l'exemple a fructifié, puiſque nous jouiſſons du canal de Languedoc. Il recula les frontieres du royaume, en y enclavant la Breſſe, le Bugey, le pays de Gex. Il eut la gloire enfin d'aſſurer la liberté de la Hollande, en ſe déclarant ſon allié. Il étoit digne du grand cœur de Henri IV de contribuer ainſi à l'établiſſement d'une république naiſſante, qui avoit combattu ſes tyrans avec tant d'intrépidité; d'une république commerçante, ſage, induſtrieuſe, qui plait au regard du philoſophe, en lui offrant l'idée conſolante que pluſieurs nations pourront un jour profiter d'un tel exemple, & apprendre à ſe gouverner elles-mêmes d'une maniere indépendante & qui les éloigne également de la ſervitude & de l'anarchie.

Henri IV & Sully faiſoient trop de bien à la nation pour que le génie des courtiſans ne cherchât point à les ſéparer. Ces hommes, qui ne ſont ſatisfaits que quand ils ont rendu

le prince & le miniſtre tributaires de leur cupidité perſonnelle, voyant la mâle ſévérité d'un grand homme s'oppoſer à leur art inſidieux, ourdirent les trames les plus compliquées & qui devoient inévitablement faire tomber dans leur piege tout autre homme que Henri. Il n'eut en ce moment, ni cette opiniâtreté qui repouſſe des accuſations qui, quoique très-fauſſes alors, auroient pu quelquefois ſe trouver vraies; ni cette défiance malheureuſe qui, dans l'eſprit de pluſieurs princes, ne leur fait voir autour d'eux & dans ceux qui les approchent le plus familiérement, que des fripons plus ou moins exercés, plus ou moins dangereux. Il fut franc avec Sully, & il ſe montra à la fois ce qu'il devoit être, ſon juge & ſon ami. O doux moment! & qui fut un des plus beaux de ſa vie, il eut la joie d'eſtimer & d'aimer encore plus celui qu'il avoit aimé & eſtimé; il put répéter à ſon cœur qu'un roi peut avoir un ami; il put ſe repoſer ſur cette idée douce & attendriſſante, & dépoſer ce poids d'amertume & de ſoupçons déchirans, pour ſe livrer tout entier & à jamais au ſentiment qui lui étoit le plus

cher. Qu'alors tous les moteurs de complots ténébreux lui parurent vils, & que le mépris qu'il imprima pour tout châtiment à ces ames baſſes, ennoblit à ſes yeux Sully & ſes vertus !

Ces deux ames, déſormais inſéparables, avoient enſemble de ces entretiens que le philoſophe auroit voulu pouvoir entendre ; entretiens ſublimes, où l'intérêt de la patrie dictoit les penſées ; l'amour du peuple, les expreſſions, & où l'élévation du caractere répondoit à l'élévation des objets. Quelle empreinte de majeſté a la vertu ſur le trône, travaillant pour le bonheur des hommes ! & qui ne ſe ſent tout-à-coup ſaiſi de reſpect & diſpoſé à fléchir le genou devant ces perſonnages auguſtes, dont le génie éclairé par la bonté, cherchoit & concilioit les rapports étendus de la félicité publique ! (1)

---

(1) La femme qui préſentoit un placet à l'empereur Adrien qui, preſſé, lui répondit qu'il n'en avoit pas le loiſir, & qui eut le courage de repartir, *ne ſoyez donc pas empereur*, a dit un mot fait pour frapper l'oreille de tous les rois à venir.

On ne peut s'empêcher de reconnoître que Henri IV a été trop ſenſible aux foibleſſes de l'amour ; mais ce qui peut ſervir à l'excuſer, c'eſt que, quoiqu'amoureux, il ne fut point diſtrait des ſoins militaires & politiques de ſon royaume. Ennemi de la turpitude autant que de la lâcheté, ſa paſſion étoit violente, & néanmoins aſſujettie au devoir. Il ne dégrada point en lui le héros ni l'homme : il n'aima point comme Marc-Antoine, qui dans ſa frénéſie perdit l'empire, & ſe rendit volontairement eſclave ; comme Juſtinien, qui pour une femme de théatre ſe montra coupable des plus honteux excès ; il n'aima point comme le foible Charles VII, qui oublioit ſon trône & les Anglois pour Agnès Sorel ; comme Henri VIII, qui briſoit chaque fois un lien ſacré, pour en former un autre qu'il rompoit encore, & qui, amant ſanguinaire, ſe ſouilla de forfaits atroces pour légitimer au pied des autels ſes inconſtans & fougueux deſirs. Il ne reſſembla point à d'autres rois qui ont foulé leur royaume pour fournir à des profuſions ſcandaleuſes, offertes publiquement à de viles maîtreſſes.

Son amour eut toujours un caractere héroïque : il aima Gabrielle d'Eſtrées, & dans ſa paſſion il voulut la couronner ; mais bientôt il fit plus, il ſut maîtriſer l'amour, écouter la voix d'un ami courageux & fidele, & le reſpecter dans ſon courroux. Le plaiſir n'arrachoit point le ſouverain à ſa grandeur ; & s'il repoſoit dans les bras de la volupté, il ſe relevoit en roi dont l'ame peut être ſenſible, mais jamais foible. Il ne donna point enfin les heures du travail aux plaiſirs ; & comme on ne peut guere compter trop de momens précieux enlevés à ſa gloire, ſous ce point de vue l'hiſtorien peut l'abſoudre.

Ce grand homme vit toujours d'un œil indifférent la théologie ſcholaſtique ; & ce n'eſt pas un petit éloge à lui donner, ſi l'on conſidere l'attention puérile que ſes ſucceſſeurs, dans des jours plus éclairés, ont apportée à de vains argumens. Il ſavoit que cette théologie a fait des maux ſans nombre, a donné naiſſance aux plus monſtrueuſes, aux plus ridicules opinions, a excité & entretenu des diſputes continuelles entre les membres d'une ſeule & même égliſe, a troublé le repos des

états, parce que les ſouverains n'ont pas mépriſé ces inutiles queſtions.

Il répondoit aux acclamations de ſes ſujets, par le regard tendre & affable qui inſpire la confiance & rend amour pour amour. Il ignoroit cet art malheureux de traiter politiquement avec un peuple dont il ſe regardoit comme le pere.

Il alloit exécuter les projets d'un cœur magnanime & vraiment paternel. Ayant jeté un regard ſur la France, il s'étoit dit à lui-même que cette terre fertile, ce peuple induſtrieux, cette nation ſouple & active, n'étoit pas faite pour renfermer un ſeul néceſſiteux dans ſes limites. Il s'étoit dit que la nature ayant tout fait pour ce royaume, il ne reſtoit au gouvernement qu'à vouloir le bien & à ne point contrarier (1) l'induſtrie nationale. Il s'étoit promis.... C'eſt au

(1) Quel doit être le réſultat de toutes les opérations politiques, ſi vaſtes, ſi compliquées ? Ce que diſoit le bon Henri IV : *Je veux que le moindre payſan de mon royaume mette une poule dans ſon pot le dimanche.* Voilà le point eſſen-

milieu de ces penſées auguſtes ; c'eſt lorſqu'il veut le bonheur d'un peuple entier qui en eſt digne ; c'eſt lorſqu'il a apperçu la poſſibilité de montrer au ciel une nation libre, tranquille & fortunée ; c'eſt tandis qu'il s'applaudit d'avoir trouvé le ſyſtême de la bienfaiſance univerſelle, que tout-à-coup ce bon roi eſt percé de deux coups de poignard, & que ce viſage qui ſourioit toujours à ſon peuple, eſt tourné ſanglant & défiguré vers la voûte du ciel. Il faut accuſer de ce grand

---

tiel où doit aboutir tout ce qui ſe trame dans le ſuperbe conſeil des rois : ſans quoi leurs deſcendans pourront fort bien finir par n'avoir pas eux-mêmes *une poule au pot*. Oui, il y a plus de grandeur, de majeſté, de profondeur, d'élévation d'ame dans cette *poule au pot*, que dans tous ces traités captieux, & dans toutes ces ordonnances militaires, qui envoient avec des canons & des trompettes, des hommes & des chevaux, tuer & fouler aux pieds des chevaux & des hommes.

(1) Il ne faut au François que lui laiſſer une libre carriere : ſon activité domte tout. Il fait de grandes choſes, même avec des entraves. Que ne feroit-il pas, s'il avoit à lui tout ſon eſſor ?

forfait encore plus le fanatiſme du ſiecle que l'exécuteur du crime.

DES ÉTATS-GÉNÉRAUX

PENDANT LA LIGUE.

L'HISTOIRE des états-généraux du tems de la ligue fait répandre des larmes de douleur; on gémit en voyant l'ignorance & la ſtupidité des membres qui compoſoient cet illuſtre ſynode. Quelques lueurs de bon ſens ſortirent du tiers-état; mais l'ordre de la nobleſſe & du clergé combattirent à qui ſeroit le plus abſurde, à qui montreroit le délire le plus entier.

Les lumieres de notre ſiecle manquoient à l'aſſemblée des états du royaume : nous avons les lumieres, & nous n'avons point d'aſſemblées d'états.

Voici un fragment d'un diſcours du chancelier de l'Hôpital, tenu aux états aſſemblés, qui me paroît extrêmement curieux. « Il ne » faut point, dit-il, écouter ceux qui pré- » tendent qu'il n'eſt pas de la dignité d'un

» roi

» roi de convoquer les états; car qu'y a-t-il
» de plus digne d'un roi, que de rendre juſ-
» tice à ſes peuples? Et quand peut-il le
» faire plus facilement que lorſqu'il donne
» à tous la permiſſion d'expoſer leurs ſujets
» de plaintes avec entiere liberté, publique-
» ment, & dans un lieu où l'impoſture &
» l'artifice ne peuvent ſe gliſſer?

» Dans ces aſſemblées les ſouverains ſont
» inſtruits de leurs devoirs: on les engage
» à diminuer les anciennes impoſitions, &
» à n'en pas faire de nouvelles; à retran-
» cher les dépenſes ſuperflues qui ruinent
» l'état; à ne plus vendre les charges, les
» emplois & les offices; à n'élever à l'épiſ-
» copat & aux autres dignités de l'égliſe que
» des ſujets capables de les remplir: devoirs
» qui, par un abus déplorable, ſont aujour-
» d'hui négligés, parce que les rois ne voient
» & n'entendent que par les yeux & les
» oreilles d'autrui; parce qu'ils ne vivent;
» ne gouvernent & ne décident ſur les affai-
» res les plus importantes, que ſuivant le
» ſentiment ou le caprice de leurs miniſtres,
» parce qu'entourés des pieges qu'on leur

» tend de toutes parts, les princes deſtinés
» à conduire les autres ſont eux-mêmes con-
» duits & gouvernés par ceux qui les envi-
» ronnent. Il ne faut pas s'imaginer que les
» rois ſe rendent mépriſables par la trop
» grande familiarité qu'ils ſemblent contrac-
» ter avec leurs ſujets dans ces ſortes d'aſ-
» ſemblées. Car les peuples, charmés de
» cette eſpece de familiarité, bien loin de
» mépriſer un roi élevé au faîte de la gran-
» deur, lorſque, du trône où il eſt aſſis, il
» prononce des arrêts dictés par la juſtice,
» ne peuvent lui refuſer leur amour. Il n'y
» a qu'à lire nos annales pour être perſuadé
» que l'aſſemblée des états a toujours été une
» ſource de biens immenſe pour le royaume,
» & très-avantageuſe à nos rois. Sans re-
» monter plus haut, il ſuffit de jeter les yeux
» ſur la derniere de ces aſſemblées, tenue
» ſous le regne de Charles VIII, dans laquelle
» on rétablit la forme légitime du gouverne-
» ment & l'on prévint les troubles dont la
» France étoit menacée. »

LOUIS XIII.

La régence orageuſe de Catherine de Médicis avoit enfanté une partie des troubles des regnes précédens. Celle de Marie de Médicis, ſans produire de ſi grands maux, bouleverſa tous les plans établis; & ces deux femmes du même ſang, égales en ambition, inégales en talens, ont verſé ſur la France des déſaſtres qu'elle n'eût pas connus ſans leur fatale adminiſtration.

Lorſque le gouvernement eſt ſujet à changer bruſquement de forme, à décompoſer ſes propres reſſorts, il eſt impoſſible que la félicité nationale reçoive une baſe permanente; tous les projets de Henri IV furent abandonnés. La régente prit des liaiſons étroites avec ces mêmes Eſpagnols qu'on alloit combattre: & pourquoi formoit-elle ces nouveaux nœuds qui détruiſoient tout le fruit des opérations paſſées? Uniquement pour ſe ſoutenir contre les entrepriſes des grands, & pour les contenir dans leur mutinerie.

Elle eut d'abord quelqu'idée de s'allier avec les princes proteſtans ; mais le nonce du pape, l'ambaſſadeur d'Eſpagne, imbus des principes reçus en Italie, rejeterent ce moyen. Cependant, puiſqu'il fut imaginé & même débattu, on peut penſer que la régente n'avoit point craint d'oppoſer une partie de l'état à l'état même.

Le regne de Henri IV avoit peut-être offert les traits de la monarchie limitée ; & cette forme heureuſe eſt très-rare dans l'étrange mobilité de ce gouvernement admirable ou pervers. Maître dans tout ce qui regardoit l'extérieur de l'état, Henri laiſſoit aux loix tout leur pouvoir dans l'intérieur. Tel eſt, ſi je ne me trompe, le caractere de la vraie monarchie.

Depuis, le conſeil de la reine étant conduit par le Florentin Concini, & par ſa femme Galigaï, ils uſurperent un empire prodigieux ſur Marie de Médicis, qui n'étoit pas une ame forte. Elle laiſſa donc prendre à ſes favoris toute l'autorité, dont ils uſerent à leur profit ; & pendant ce tems la maiſon d'Autriche, déjà ſi puiſſante, & que Henri IV

avoit eu deſſein d'abaiſſer, domina encore avec orgueil, malgré ſes pertes dans les Pays-Bas.

La France, à cette époque, ceſſa d'être regardée comme le plus ſûr rempart de l'Europe contre cette ambitieuſe maiſon, qui prétendoit l'aſſervir.

Comme toutes les graces tomboient ſur Concini & ſa femme, dévorés d'une cupidité inſatiable, un cri d'indignation général s'éleva contr'eux. Pour étouffer les plaintes, ils prirent le parti d'aſſocier les plus échauffés à leur brigandage. La foule des mécontens, c'eſt-à-dire, des demandeurs, augmenta en proportion de ce qu'on leur donnoit; & les plus avides porterent le plus haut leurs prétentions & leurs clameurs.

Le gouvernement, qui s'étoit raffermi ſous une main attentive & paternelle, fut livré à un démembrement qui, pour ne point ramener l'ancien partage des domaines, fut encore plus funeſte à la patrie, parce que la cupidité attaqua les timides propriétés du peuple, & ſappa le germe de la ſubſiſtance. Les Italiens donnerent les funeſtes idées de ce tra-

vail financier qui ruine l'agriculture & juſqu'aux reſſources obſcures du pauvre.

O honte ! on vit les grands provoquer les impoſitions, en calculer le revenu, faire ligue avec des partiſans, donner des projets concuſſionnaires, s'occuper de péages, d'octrois, s'en appliquer le produit ; & c'étoient des princes du ſang, des ducs & pairs, des meréchaux de France, qui, non contens de leurs poſſeſſions territoriales qu'ils avoient abandonnées, venoient dans les villes compoſer avec le fiſc, & ſe rendre les complices des traitans. Ils ne rougiſſoient pas de détruire les privileges des cités & des citoyens, eux qui devoient en être les gardiens ; & ils ſe ſéparerent du corps de l'état, pour augmenter d'un trait de plume leurs entrepriſes illicites & lucratives.

Toutes ces manœuvres étudiées & obſcures, indignes de la nobleſſe Françoiſe, tournoient au déſavantage du peuple, dépoſſédé de ſes franchiſes & foulé arbitrairement par une multitude de projets vexatoires, que les intéreſſés faiſoient paſſer au conſeil. La nobleſſe Françoiſe, nous le demandons à l'obſervateur impartial, repréſentoit-elle alors

les anciens vaſſaux de la couronne qui rivaliſoient avec elle, & qui, comme elle, avoient des ſujets qui connoiſſoient l'obéiſſance, ſans craindre l'oppreſſion ?

Tout ce que la cupidité put imaginer pour extorquer l'or, fut mis en uſage ; & comme elle dégrade & avilit les ames, elles ne connurent plus alors que la ſoif du gain, toujours plus altérée par la jouiſſance. La rivalité la plus déshonorante s'établit parmi ces ſeigneurs qui lutterent encore entr'eux pour partager les dépouilles du peuple ; & telle fut l'époque déſaſtreuſe de cette foule de petits droits honteux & abuſifs qui ont ſemé par-tout les barrieres deſtructives de tout commerce & de toute induſtrie. C'eſt une époque honteuſe pour la nobleſſe Françoiſe, qui ſe montra concuſſionnaire.

Tout l'argent amaſſé par Henri IV, & mis en dépôt à la Baſtille, n'avoit ſervi qu'à ſoudoyer l'avidité jalouſe des prétendans ; ils ſoutinrent encore n'avoir pas été aſſez payés de leur ſoumiſſion au feu roi, & ils demanderent des ſommes nouvelles : comme ſi l'état leur avoit appartenu en propre.

Ils ſortirent de la cour après avoir épuiſé

le tréſor royal. Le prétexte étoit la haute faveur de Concini, & l'inſolence de ce favori puiſſant; le motif réel étoit qu'il leur refuſoit ce qu'il s'appliquoit à lui-même.

Ce maître nouveau de l'état étoit petit-fils d'un notaire; ſa femme étoit fille d'un menuiſier & de la nourrice de la reine. Il devint tout-à-coup marquis d'Ancre, maréchal de France, gouverneur de province, premier gentilhomme de la chambre. Violent, altier, capable des plus baſſes intrigues, les grands le mépriſoient à raiſon de ſon obſcure origine, & les peuples à cauſe de ſes vexations.

Un murmure général remplit les provinces, où les extorſions parurent plus odieuſes encore; & Condé voyant le moment favorable, leva l'étendard de la révolte. La moitié de la cour ſe rangea ſous ſes drapeaux, & le reſte ne demeura auprès de la reine que pour épier ou faire naître l'occaſion de perdre le favori.

La faction demandoit que l'on aſſemblât les états, qu'on différât le mariage du jeune Louis, & que la reine déſarmât. On acquieſça à ces demandes par foibleſſe & par crainte.

Elles augmenterent les troubles. La reine donna à ces ſeigneurs ambitieux de nouveaux prétextes de ſe plaindre. Ils voulurent partager avec Marie de Médicis cette autorité dont elle ne devoit plus avoir que l'apparence. Ces grands étoient devenus véritablement redoutables, d'autant plus qu'ils attaquoient le peuple comme le trône; & ſans Richelieu qui vint & les briſa, ils changeoient la conſtitution. A en juger par leur extrême avidité, l'état n'y auroit pas gagné; ils étoient tout-à-la-fois courtiſans artificieux près du trône, & deſpotes oppreſſeurs dans leurs terres : ils menaçoient la patrie d'un double fléau.

On comptoit parmi eux d'Epernon, gouverneur de la Guienne & ſouverain de cette riche province; Guiſe, qui avoit pour lui les grands noms des hommes illuſtres dont il ſortoit, & qui s'étoit vu lui-même prêt de porter la couronne; le duc de Bouillon, qui poſſédoit la ſouveraineté de Sédan ſur les confins du royaume & de vaſtes domaines dans la France; Montmorency, fils de cet homme fameux qui avoit tenu ſi long-tems

l'épée de connétable ; Leſdiguieres, qui conſervoit le Dauphiné, & regardé comme le premier capitaine de la France ; enfin une foule d'autres qui demandoient d'une voix unanime la convocation des états-généraux.

Rien ne paroiſſoit devoir être plus formidable que l'aſſemblée de ces états : mais leurs grands projets s'évanouirent en vaines conteſtations ; & ils ſe ſéparerent ſans avoir rien conclu, parce qu'ils n'avoient pas ſu former d'avance un plan raiſonné, c'eſt-à-dire, praticable.

Les préjugés de chaque corps y dominerent, & n'eurent pas même l'art de ſe déguiſer. Aucun ciment ne ſut lier ce grand corps, puérilement oppoſé à lui-même par les plus futiles intérêts. Les lumieres de notre ſiecle, il faut encore que je me répete, manquoient à cette aſſemblée nationale ; & depuis la France, qui a ſu acquérir les lumieres ſuffiſantes, n'a point revu la convocation des états-généraux.

La régente profita de ſes diviſions ; & revenant avec cette facilité que donne le pouvoir, ſur le traité qu'elle avoit ſigné, elle

assembla de nouvelles troupes, au lieu de les congédier. Elle n'avoit pas besoin de la force pour dissoudre cette assemblée ; elle auroit mieux fait d'éviter avec soin tout ce qui pouvoit ressembler à l'empire de l'autorité, qu'il falloit dissimuler après ses premieres démarches.

Elle défendit au parlement de prendre connoissance des affaires d'état. Il s'étoit cru obligé de faire des remontrances sur les dissipations du trésor de Henri IV ; ses remontrances furent fort mal reçues de la cour. Les magistrats se voyant humiliés, n'en furent que plus fermes dans leurs décisions. Ils ne parloient que de mettre sous les yeux du jeune roi des vérités importantes au bien de son royaume, vérités qu'on lui cachoit par le plus dangereux de tous les artifices ; ils annoncerent qu'ils ne cesseroient jamais le travail des remontrances. Vainement voulut-on leur interdire ce foible dédommagement ; ils prétendirent avoir le droit du moins de faire entendre leur voix & de porter la parole : satisfaction si consolante pour ceux qui n'ont point d'autres armes.

Le parlement avança donc qu'il s'étoit toujours entremis utilement des affaires d'état, & que les rois l'y avoient appellé. Le combat s'engageoit vivement entre la cour & la magiſtrature. La rupture paroiſſoit inévitable, lorſqu'une conciliation adroite, pour ne pas dire néceſſaire, pacifia les eſprits. L'arrêt du conſeil reſta ſans exécution; & les magiſtrats, ſatisfaits de cette condeſcendance apparente, n'en demanderent pas davantage. Ainſi ſe rétablit l'union entre le parlement & la cour.

Le prince de Condé, qui s'attendoit que le parlement s'irriteroit par degrés & leveroit enfin l'étendard de la guerre, avoit commis les premieres hoſtilités en ſon nom. Quand il vit que ſa prudence l'avoit arrêté, & qu'il n'avoit ſongé qu'à conſerver ſes prérogatives & le point d'honneur, il ſe joignit aux calviniſtes, toujours ardens lorſqu'il s'agiſſoit de combattre une cour dont ils ſe défioient ſans ceſſe, & non ſans raiſon : ils leverent des troupes pour lui.

Les confédérés n'oſerent pas avouer d'abord qu'ils prenoient les armes contre le roi.

Ils répéterent la phraſe uſitée, *qu'ils n'en vouloient qu'à ſes miniſtres, corrupteurs nés du ſouverain.* Pour mortifier plus ſenſiblement la reine, ils affecterent de répandre dans leurs écrits ſatiriques, qu'on n'avoit pas recherché avec aſſez de ſoin les complices de la mort du feu roi; qu'on avoit environné le procès des ombres les plus épaiſſes : reproche outrageant, & qui tranſporta tellement la reine de fureur, qu'oubliant l'intérêt de ſon repos, elle réſolut de ne garder aucun ménagement.

L'armée des princes étoit bien inférieure à celle du roi; mais cette inégalité n'empêche pas toujours la victoire. Il y avoit dans le parlement de Paris beaucoup de membres attachés aux confédérés. La cour fit enlever le premier préſident. Le parlement le redemanda, mais inutilement. Il ſe repentit alors de n'avoir point été plus loin, & il fit des vœux ſecrets pour les armes du prince du ſang, tout en le déclarant criminel de leſe-majeſté.

Le jeune monarque alla recevoir ſon épouſe ſur la frontiere à la tête d'une armée. Cette guerre qui ſe paſſoit en bravades, n'eut pas

l'animosité des guerres civiles ; on s'observoit, & l'on ne vouloit pas se détruire. On cherchoit seulement les moyens d'obliger la cour à changer les ministres. C'étoit le desir de tout Paris & des parlemens.

Comme on n'osoit pas exprimer formellement ce vœu public, les mécontens prenoient un détour perpétuel, alléguant qu'il falloit obtenir avant tout la recherche & la punition des complices de la mort du feu roi. Ces propos éloignoient la reine, naturellement opiniâtre, de toute espece de conciliation. Les calvinistes qui rêvoient incessamment au plan d'une république, ne manquoient pas de saisir la moindre occasion propre à renouveller & à appuyer leurs droits.

Cependant les deux armées évitoient d'en venir aux mains, mais elles n'en étoient pas moins attentives à profiter des avantages que le hasard pourroit leur offrir. En revenant de la frontiere où les mariages s'étoient faits avec une grande pompe, le roi & la cour risquerent d'être enveloppés. La reine connut la frayeur ; & cet effroi fut si grand, qu'elle offrit précipitamment aux uns & aux autres

plus qu'ils n'auroient osé desirer. La paix se fit à Loudun.

Le prince de Condé, victorieux sans avoir tiré l'épée, fut maître des conditions. Il obtint quatre ou cinq villes de sûreté, & pour ses adhérens, des gouvernemens & des charges. Les calvinistes, par ce nouveau traité, obtinrent la confirmation des édits faits en leur faveur; & le roi (ce qui prouve combien l'épouvante avoit gagné la cour) déclara que le prince n'avoit armé que pour le bien public.

Le succès éblouit Condé. Il ne vit pas que cette incroyable facilité de la part du ministere cachoit un piege. En effet, le prince ne fut pas plus tôt désarmé & rendu à la cour, qu'on l'arrêta. Celui qui lui demanda son épée de la part du roi, pour cette seule action, obtint le bâton de maréchal de France: tant le parti de Condé paroissoit redoutable!

Le peuple en fureur s'en prit au maréchal d'Ancre, enfonça les portes de son hôtel, brisa les fenêtres, pilla ses meubles; & la reine, tremblante & joyeuse de voir l'orage se porter ailleurs, tenoit ses équipages, qui contenoient l'argent & les pierreries de la

couronne, tout prêts à emmener le roi, ſi le coup eût manqué.

Le prince une fois priſonnier, ſes partiſans découragés, & n'ayant plus de chef, chercherent en vain un nom auſſi impoſant que le ſien. Ils ſe ſoumirent. Le crédit du maréchal d'Ancre devint encore plus conſidérable après cette détention. Il offrit de ſoudoyer à ſes frais une armée de ſept mille hommes pour protéger le trône, lui qui peu auparavant n'avoit pas de quoi payer un domeſtique. Enivré de ſa fortune, il dédaigna les cris du public qui redemandoit le prince; & ſous le nom de la reine, il pouſſa juſqu'au plus haut degré l'orgueil indiſcret du pouvoir.

Le roi étoit devenu ſon premier eſclave. Il ne ſortoit que ſous ſon bon plaiſir. On lui intimoit inceſſamment les ordres de la reine-mere; s'il vouloit aller à la chaſſe, ou ſe promener ailleurs que dans les Tuileries, le miniſtre l'en empêchoit. Gêné, contrarié, quoique majeur, le roi ſouffroit avec impatience que cet inſolent favori le tînt en captivité.

N'oſant s'en plaindre à ſa mere, qui lui inſpiroit une ſorte de frayeur, il s'en plaignit

à

à un jeune gentilhomme, nommé de Luynes. Il avoit été page de Henri III, & paroiſſoit un homme ſans conſéquence. On l'avoit mis auprès du roi, parce qu'il avoit ſu dreſſer des pies grieches à imiter le vol des oiſeaux de proie; & Louis XIII qui, dans ſon ennui, ſe divertiſſoit à cette eſpece de chaſſe, en fut ſi enchanté, qu'il s'attacha à de Luynes, & qu'il ne pouvoit plus ſe paſſer de lui.

Comme il n'oſoit lever les yeux devant ſa redoutable mere, il diſoit quelquefois à ſon favori, qui vouloit l'enhardir à parler & à agir : *Je ne dirai point cela ;* & dans leurs entretiens, lorſqu'ils venoient à parler de Charles IX, qu'on avoit retenu de même en tutele, le roi diſoit à voix baſſe : *Le ſonner du cor ne le fit pas mourir, mais c'eſt qu'il ſe mit mal avec la reine Catherine ſa mere, à Monceaux.*

De Luynes ne paroiſſoit pas dangereux au maréchal d'Ancre ni à la reine-mere. On ne le croyoit occupé que de ſes pies grieches. Il affectoit devant la cour de ne parler que de cette chaſſe & du plaiſir rare qu'on y prenoit.

Il ruina néanmoins insensiblement le pouvoir de la reine-mere & du maréchal.

Tous les soirs, au chevet du lit du roi, il recevoit ses plaintes; & loin de les calmer, il prenoit ce moment pour peindre le maréchal sous des couleurs odieuses & vraies. Il le représentoit comme en abomination au peuple, à raison de son insolence, de ses vols, de ses injustices, comme capable enfin de tout entreprendre, en ce qu'il étoit maître des places fortes, & qu'il avoit en main les gens de guerre & de finances.

Il vint à bout de persuader au roi qu'il seroit impossible de lui faire faire son procès, parce qu'il avoit une protectrice trop décidée à le soutenir; il lui fit entendre que le plus court expédient seroit de prendre un parti violent, mais propre à épouvanter à jamais la reine-mere, & à l'éloigner du moins par la crainte, de la connoissance des affaires.

Il ajouta, pour irriter ses esprits, que la reine aimoit mieux Gaston son frere, qu'elle auroit voulu & qu'elle desiroit encore le voir monter sur le trône, afin de régner plus longtems elle-même sous son nom. Ces insinua-

tions aigrirent le caractere ombrageux de Louis, défiant, ſoupçonneux à l'excès; & la mort du maréchal d'Ancre fut réſolue.

Le lundi 24 avril 1617, le maréchal entroit au Louvre pour le conſeil. Vitry, capitaine des Gardes-du-corps, lui demanda ſon épée. Comme il y portoit la main, ſoit pour obéir, ſoit pour ſe défendre, il fut aſſaſſiné ſur le pont-le-vis de trois coups de piſtolet. Le roi parut auſſi-tôt ſur le balcon, & ſa préſence diſoit aſſez qu'on n'avoit agi que par ſes ordres. Il entendit les félicitations du peuple, il apperçut l'alégreſſe univerſelle; car chacun ſe réjouit de la mort de cet homme déteſté.

Il n'avoit fait ſervir ſon étonnante fortune qu'à ſes intérêts perſonnels; aucun trait de grandeur & de généroſité ne lui échappa au milieu du pouvoir immenſe qu'il exerçoit. Il traita la nation en étranger, qui n'avoit conçu pour elle aucun ſentiment d'eſtime ou de reconnoiſſance.

Pendant ce tems, on avoit déſarmé les Gardes de la reine-mere, & on lui avoit donné ceux de ſon fils; on avoit rompu toute

communication entr'eux, & les portes de ſon appartement du côté de celui du roi furent murées ; enfin la femme du maréchal, qui obſédoit l'eſprit de la reine, fut arrêtée.

La haine publique exerça ſa fureur contre le cadavre. On le déterra pendant la nuit, & il falloit véritablement que le maréchal fût en exécration à tout le monde, ſi l'on en juge par les excès où ſe porta le peuple. Il eſt néanmoins diſpoſé à la pitié envers ceux dont une fin tragique termine les jours, ſurtout lorſque cet homme a été en place, & qu'il tombe tout-à-coup ſous la main terrible de l'autorité ; il n'en approuve guere les coups arbitraires. Ici ce fut tout le contraire. On applaudit au meurtre, quoiqu'on le fût ordonné par le roi. Aucune voix ne s'éleva en ſa faveur. Tous les citoyens furent animés d'une rage égale.

On dépeça ſon corps après l'avoir traîné dans les ruiſſeaux ; on en mit à l'enchere des morceaux ſanglans qu'on fit rôtir. On vit des furieux y porter les dents. On chargea ſa mémoire d'injures & d'imprécations. Cette cataſtrophe ne parut enfin que la punition de

ſes crimes. Si l'on examine de près ſa conduite, ils furent tous petits, bas & voilés. Il eut recours aux ſourdes vexations, aux calomnies, aux perſécutions clandeſtines, ſans avoir commis de ces grands forfaits qui en impoſent du moins, & qui forcent les événemens dans la route de l'ambition.

Pendant ce tumulte, l'abbé de Richelieu, qui par la ſuite devoit jouer un ſi grand rôle, fut arrêté dans ſon carroſſe par la populace. On le ſavoit ami du maréchal. On lui préſenta de ſa chair à goûter; & il fut obligé, pour ſauver ſa vie, de diſſimuler ſon attachement, & d'applaudir à la vengeance de ce peuple effréné.

Qu'on juge de la ſurpriſe & du déſeſpoir de la reine-mere, qui avoit placé toutes ſes affections dans le maréchal d'Ancre, qui n'écoutoit que lui, qui ne voyoit que par lui. Elle n'avoit pas ſoupçonné un coup auſſi déciſif de la part de ſon fils, qu'elle avoit pris ſoin d'entretenir dans une profonde indolence. Elle voulut lui parler; cette reſſource lui fut même interdite. On lui laiſſa le choix de ſon exil, & elle prit la route de Blois.

Ce fut là qu'elle apprit bientôt que ſa favorite, élevée avec elle, objet conſtant de ſes plus cheres complaiſances, par une ſuite de cette haine univerſelle, avoit été condamnée & exécutée. Le caractere de cette femme étoit encore plus odieux que celui de ſon mari. Abuſant à l'excès de la faveur où elle étoit parvenue, elle s'étoit montrée toute ſa vie hautaine, inſolente dans la proſpérité, & d'une avidité inſatiable. Elle ne racheta tant de vices qu'en témoignant une ſorte de grandeur & de fermeté à l'inſtant de la mort. On plaignoit ſon mari dès qu'on le comparoit à elle.

Il y eut ſans doute dans ſon procès des accuſations ridicules & conformes à l'eſprit du ſiecle : mais l'arrêt qui la condamna, n'en fut pas moins fondé ſur des délits réels. Il ne fut que l'expreſſion de la vindicte publique; & ces grands criminels qui pervertiſſent à loiſir l'eſprit des ſouverains, qui les pouſſent au mal, échapperoient toujours au glaive des loix, ſi la pitié venoit à ſe meſurer ſur le degré de leur élévation paſſée. Ils ſont punis ſi rarement, qu'il ne faut pas in-

firmer la juſtice de ces châtimens ſolemnels.

De Luynes, développant tout ſon caractere, prit à ſon tour le plus grand aſcendant ſur le foible Louis XIII. Il étoit né pour être aſſervi toute la vie par ſes miniſtres; il étoit né pour les craindre, les déteſter, & leur obéir. On en fit des railleries publiques. On afficha à la porte de l'hôtel où le nouveau miniſtre logeoit avec ſes deux freres: *A l'hôtel des trois rois.*

De Luynes concentra en lui ſeul toute l'autorité. La reine-mere étoit exilée, le prince de Condé étoit priſonnier; & Louis XIII, devenu plus défiant encore, ne pouvant pas s'imaginer que jamais ſa mere lui patdonnât le meurtre du maréchal d'Ancre n'eut aucun amour pour elle le reſte de ſes jours.

Elle dénonçoit à toute la France la dure captivité dans laquelle elle étoit retenue; ſes plaintes éloquentes & maternelles faiſoient quelqu'impreſſion. Elle ne demandoit qu'à voir ſon fils, ſûre de l'attendrir par ſes larmes: mais Luynes, qui la connoiſſoit opiniâtre & vindicative, avoit pour ſyſtême de

l'éloigner, tout en paroiſſant vouloir l'en approcher. La reine, abuſée par pluſieurs promeſſes, ſe voyant jouée, ne fut plus animée que du deſir de ſe venger & de rompre des fers qui lui peſoient chaque jour davantage. C'étoit un tourment réel pour une ame auſſi altiere que la ſienne, auſſi jalouſe de commander.

Elle adreſſa tour-à-tour ſes prieres aux plus grands ſeigneurs, intercédant leur autorité contre un miniſtre qui retenoit en priſon la veuve de Henri IV, la mere de ſon roi. Le fier d'Epernon, gouverneur ou plutôt ſouverain de Metz, qui aimoit les actions d'éclat, entreprit ſa délivrance.

Il tenta une action hardie; il s'avança vers Blois à la tête d'un corps de troupes, dont il cacha habilement la marche. Etroitement gardée dans le château, la reine-mere fut forcée de deſcendre au milieu de la nuit, par une fenêtre élevée, à l'aide d'une échelle de corde, avec le danger de trouver la mort dans des foſſés profonds qu'elle fut obligée de franchir.

Le ſuccès toutefois ne répondit pas aux

vues du libérateur. Après avoir eu la témérité de traverſer toute la France à la tête de trois cents chevaux, & de la conduire dans ſon gouvernement à Angoulême, la ruſe du miniſtre eut bientôt prévalu, parce que l'habile favori, au lieu d'allumer la guerre entre la mere & le fils, ce qu'elle attendoit, fit un prompt accommodement qui pacifia tout.

Du Pleſſis Richelieu, évêque de Luçon, fut le principal entremetteur, & ce fut là l'origine de ſa grande élévation; on donna à la reine le gouvernement d'Anjou. Le duc d'Epernon, quoique coupable, rentra en grace & conſerva toutes ſes charges.

Mais ce qui le flattoit le plus, lui étoit échappé; la reine-mere n'étoit plus entre ſes mains: poſſeſſion glorieuſe, qui l'auroit rendu puiſſant & redoutable. Le principal but de Luynes avoit été de perſuader à la reine de quitter d'Epernon: ayant gagné ce point important, les autres lui coûterent peu.

A l'égard des ſeigneurs qui avoient pris les armes pour elle, ils eurent peine d'abord à obtenir d'être rétablis dans leurs charges; mais ce n'étoit qu'une feinte. De Luynes avoit trop d'intérêt à tout concilier, & ſa politique

n'étoit point de heurter la haute nobleſſe. L'évêque de Luçon mit à profit cette brouillerie, en rendant ſa médiation néceſſaire une ſeconde fois. Le roi le nomma cardinal pour le récompenſer de ce qu'il avoit diſpoſé la reine-mere à faire ce qu'on vouloit.

Le cardinal exilé depuis à Avignon, où le pape ne le ſouffroit qu'à regret, parce qu'il le regardoit comme un intrigant dangereux, affecta dans ſa retraite de faire des livres de dévotion, en épiant toutefois l'occaſion de ſe relever. Il avoit montré quelqu'impatience à ſe rejeter dans les intrigues de la cour. De Luynes eut beſoin de lui, & l'employa. Il réuſſit parfaitement; de nouvelles négociations le mirent en crédit.

On n'auroit pas deviné cependant que l'évêque de Luçon alloit bientôt régner, marcher ſur la tête des grands, les ployer, & détruire enfin juſques dans ſes antiques fondemens la conſtitution féodale, qui depuis Clovis avoit tant de fois changé de forme, mais non de baſe : vérité inconteſtable, empreinte dans notre hiſtoire, & viſible pour celui du moins qui ne s'arrête point aux apparences.

Et comment Richelieu lui-même auroit-il pu eſpérer de voir entre ſes mains ce formidable pouvoir ? De Luynes étoit duc & pair, miniſtre, maréchal de France, connétable enfin, *ſans ſavoir ce que peſoit une épée*, diſoit Mayenne. Mais la mort de ce favori enrichi des dépouilles du maréchal d'Ancre, fit tout changer : elle terminoit une eſpece de guerre civile. Les mécontens mirent bas les armes, & revinrent à la cour intriguer auprès du ſouverain, pour vendre au plus haut prix leur ſoumiſſion.

La reine-mere, qui juſques là n'étoit pas rentrée au conſeil, en devint comme la maîtreſſe, & y fit entrer par la ſuite le cardinal de Richelieu, malgré Louis XIII qui diſoit ſouvent à la reine-mere, *vous ne le connoiſſez pas, madame, c'eſt un homme d'une ambition démeſurée ;* mais la reine-mere le protégeoit avec opiniâtreté, & ne prévoyoit pas qu'elle alloit ſe donner un maître.

La tutele du roi ne finit point à ſa majorité ; toutes les affaires ſe faiſoient encore ſans ſa participation. C'eſt ici qu'il faut obſerver le caractere de ce prince, qui dans une

eſpece d'interregne, pour ainſi dire, n'oſa point ſaiſir les rênes du gouvernement. Timide & irréſolu, il avoit encore plus de défiance de ſes lumieres que de celles d'autrui ; jaloux de ſon autorité ſans pouvoir l'exercer, il n'avoit pas le courage de la redemander à ceux qui l'uſurpoient. Voulant régner, & n'en ayant pas le talent, il laiſſa prendre tour-à-tour à chaque miniſtre un empire abſolu, & il ne pouvoit plus enſuite le ſouffrir, dès qu'il l'avoit aſſocié aux fonctions de la royauté. Il avoit comblé de Luynes d'honneur & de biens immenſes ; loin de le regretter, il eut une joie ſecrete de s'en voir délivré.

Mais il étoit impoſſible que le monarque ne paſſât point ſous l'autorité de ſon nouveau miniſtre, qui s'avançoit à pas obliques & lents. Richelieu avoit trompé la reine-mere, qui étoit reſtée dans l'inaction, tandis que le conſeil des ducs de Mayenne & d'Epernon n'auroit pas manqué de la rendre redoutable ; & la reine-mere ſoutint conſtamment Richelieu : elle applanit les premieres difficultés pour le rapprocher du monarque. Il avoit une extrême répugnance pour le car-

dinal ; il le ſavoit lié avec ſa mere, & ne ſe rappelloit qu'avec effroi le tems du maréchal d'Ancre, lorſqu'il étoit retenu dans une eſpece de ſervitude. Il n'avoit qu'à dire un mot pour éloigner le cardinal. Celui-ci triompha de ſon oppoſition, de ſes craintes ; le roi n'eut pas la fermeté de congédier l'homme qui forçoit, pour ainſi dire, la porte du conſeil, & qui s'établiſſoit miniſtre malgré ſes volontés.

Décrié pour ſes galanteries qui choquoient un prince dévot, dépeint comme le plus ſouple & le plus dangereux des courtiſans, redouté de tous ceux qui avoient apperçu la ſupériorité de ſes lumieres, il fut admis au miniſtere, parce qu'il affecta d'abord, comme Sixte-Quint, de dédaigner cette place. Sa mauvaiſe ſanté, diſoit-il, l'éloignoit de l'examen pénible des affaires d'état. Il ne vouloit donner d'abord que ſon timide apperçu ; le roi le prétendoit bien ainſi, & voulut que ſon ſuffrage fût inutile, il ne devoit même entrer au conſeil que de tems en tems, uniquement par condeſcendance pour la reine-mere ; & quelques années après, toute l'autorité royale ſe trouva concentrée entre ſes mains.

De Luynes étoit mort du chagrin de n'avoir pu prendre Montauban, après avoir été accuſé d'incapacité dans la guerre. Cette ville très-forte avoit été défendue par les proteſtans. On les avoit attaqués dans leurs villes de ſûreté, ſous prétexte qu'ils avoient uſurpé des biens eccléſiaſtiques en Béarn; mais ils répondoient par une poſſeſſion de ſoixante années, confirmée par un édit. On réclama ces biens au nom du roi. Ils délibérerent ſur les moyens d'empêcher l'infraction de l'édit de Nantes, & de pourvoir à la conſervation de leurs places. On traita leur aſſemblée d'*aſſemblée illicite & ſéditieuſe*. Ils firent des remontrances, on les rejeta avec mépris; les proteſtans alors eurent recours à la force & ſe montrerent en armes.

Le peuple, de ſon côté, les rendoit reſponſables de la mort du duc de Mayenne, fils du rival de Henri IV, héritier de la valeur de ſes ancêtres. Il avoit été tué au ſiege de Montauban, d'un coup qu'il reçut dans l'œil. L'affection ſinguliere des Pariſiens pour le fils & le neveu de celui qui avoit été leur idole, ſe manifeſta par la haine qu'ils porterent aux

auteurs innocens de ſa mort. La mémoire des Guiſes étoit encore adorée, & l'on gémiſſoit de la perte du dernier rejeton de cette maiſon, ſi long-tems chere à l'eſpérance nationale.

Mais les proteſtans avoient encouru des accuſations beaucoup plus graves. On leur reprochoit d'avoir le deſſein de former dans le cœur du royaume une république indépendante, de négocier ſecrétement avec les princes étrangers, & d'avoir déjà diviſé la France en huit cercles, ſur le modele de ceux d'Allemagne, donnant à chaque cercle ſon général, & l'invitant à défendre la cauſe commune.

Ces idées de liberté & d'indépendance s'enflammoient par l'exemple récent des Provinces-Unies; leurs principaux chefs étoient deux freres recommandables par leur naiſſance & par leur valeur, Rohan & Soubiſe, hommes incorruptibles, & ſur-tout zélés pour leur culte. Soubiſe étoit plus ſoldat que capitaine; Rohan étoit un des plus grands capitaines & des plus profonds politiques de ſon ſiecle.

Le roi en perſonne attaqua Soubiſe dans l'isle de Riès, ſéparée du bas-Poitou par un petit bras de mer. Il attendit la deſcente de la marée, & paſſa avec ſes troupes dans l'isle. Il défit les ennemis, & chaſſa Soubiſe. Il gagna des villes dans le Languedoc, & Montpellier ſe ſoumit devant ſes armes victorieuſes. S'il manquoit de cette vigueur de caractere néceſſaire pour régir un vaſte empire, il avoit le courage néceſſaire pour les combats; il s'expoſa pluſieurs fois aux dangers, & affronta la mort en héros. Comment cette intrépidité s'allioit-elle à tant de foibleſſe?

Il eſt à remarquer que preſque tous les rois de France ont fait preuve de bravoure perſonnelle, & que ſi l'on en excepte deux ou trois, tous ont préſidé à des batailles plus ou moins ſanglantes. Les chefs de cette nation guerriere ont été tous jaloux du titre de guerrier.

Tout le courage de Louis XIII ne pouvant vaincre le génie de Rohan, il rendit aux proteſtans les privileges de l'édit de Nantes, & les déſarma de cette maniere. On leur avoit même promis d'abattre le Fort-Louis

qui

qui bridoit le canal où ils étoient en force ; mais cet article, quoique ſigné, n'eut point d'exécution : ce qui ne tarda pas à faire reprendre les armes aux proteſtans. Ils les ſaiſiſſoient & les quittoient avec la même facilité.

Louis, au lieu de les combattre & de rompre ſans examen la foi des traités, avoit une occaſion bien favorable pour ſignaler ſon courage & abaiſſer la maiſon d'Autriche. Une guerre de religion s'étoit allumée en Allemagne. Il auroit pu affoiblir dans ces circonſtances une puiſſance rivale de la ſienne. L'empereur avoit perdu à la bataille de Prague, en 1620, la Boheme avec ſes propres états ; ce fut une faute politique très-conſidérable que de ne pas s'allier en ce moment aux proteſtans de Boheme, qui avoient ſecoué le joug de l'empereur. On voit bien que Richelieu ne tenoit pas encore le timon des affaires.

Quant au caractere du miniſtre qui venoit de décéder, ſi on le compare au maréchal d'Ancre, il paroîtra avoir pour vertus la douceur & l'affabilité ; mais ſa main n'étoit pas aſſez forte ni aſſez vigoureuſe pour maintenir

l'état, dans cette crise violente qu'augmentoit la haine des deux religions.

Un homme alloit se placer à la tête des affaires, comme s'il fût monté naturellement à son poste; supérieur aux difficultés comme aux dangers, il alloit étouffer, à force de sévérité, toutes les semences de troubles & de divisions. N'enviſageant que l'autorité toute-puissante du prince, il alloit créér un nouveau gouvernement. Cet homme, né pour les grandes choses, ni assez loué ni assez blâmé, sans être très-utile à sa patrie, la sauva néanmoins du chaos où la foiblesse du gouvernement & l'avidité coupable des grands alloient le plonger; & ce despote terrible reçut la physionomie d'un libérateur.

On a vu les différentes formes qu'a pris successivement le gouvernement des François, en retenant toujours certaines modifications de l'ancien. Un nouvel ordre va s'établir, & ne commence réellement qu'à Richelieu. Véritable destructeur de ces formes antiques, qu'on ne jugeoit pas inaltérables, mais indestructibles, nous allons voir sous sa main la monarchie se placer entre deux écueils, la

puiſſance du prince qui auroit pu s'étendre juſqu'au point où elle auroit commencé à devenir deſpotique, & la non-exiſtence du peuple qui auroit pu prendre le calme du repos pour le gage de la liberté. Mais non, la nation ſera délivrée de cette double terreur. Le prince ſera puiſſant ſans être haï de ſes ſujets, & ſans les jeter dans un eſclavage qui avanceroit ſa ruine. Il y aura un contrat tacite & non violé entre le ſouverain & ſes ſujets; leur fortune aura le même fondement, & leur union mettra le prince en ſûreté contre ſes ſujets, & ceux-ci en ſûreté contre leur prince.

Telles ne furent pas ſans doute les idées ni les vues de Richelieu, lorſqu'il abattit tout ce qui fatiguoit le trône; mais, dans l'exercice de ſa ſuperbe autorité, on eût dit qu'il avoit cherché ce milieu qui a été généralement ignoré dans les monarchies anciennes. Au fond, il n'a rompu lui-même l'équilibre, & d'une maniere violente, que parce qu'il vouloit agir comme s'il eût régné pour lui-même, & qu'il eût pu tranſmettre le trône à ſa poſtérité. Son génie fit les plus grands

maux, & il auroit pu faire le plus grand de tous les biens. Ces maux ont paſſé; le bien eſt reſté, & ſeroit ſuſceptible de perfection. Henri IV ſeroit parvenu peut-être au même but, mais par une autre voie; & celle-ci non moins ſûre auroit été bien plus deſirable.

DE L'ADMINISTRATION

DU CARDINAL DE RICHELIEU.

LE premier mot de Richelieu fut, *le conſeil a changé de maximes.* Il ſe regarda comme le ſouverain, & ſe mit à modifier l'état, comme s'il en eût été le ſeul maître.

Il eut bientôt congédié, l'un après l'autre, tous les vieux conſeillers d'état, penſionnaires du pape, des proteſtans, ou du roi d'Eſpagne. Son génie étoit hardi, élevé, ferme; rien ne l'effrayoit; il n'avoit point encore paru de miniſtre avec des talens auſſi extraordinaires.

Son premier coup-d'œil lui découvre une nobleſſe ſéditieuſe par un reſte de ſon ancienne liberté; les calviniſtes audacieux & remuans, fondés peut-être dans leurs prétentions, parce qu'on avoit été injuſte envers eux, mais qui n'en formoient pas moins une république indépendante; & ce n'étoit pas des formes républicaines qu'il falloit au génie de Richelieu.

Cette république étoit établie à la Rochelle, ſous les auſpices de la nouvelle reli-

gion qui exaltoit prodigieuſement les forces des réformés. Point de doute : elle emportoit tôt ou tard la France vers l'état républicain ; & Richelieu ayant à opter, ou d'écraſer le trône qui luttoit contre les grands, ou de former une nouvelle conſtitution, prit les intérêts de la couronne, parce qu'il étoit plus roi que miniſtre, & que ſes idées, comme prêtre & cardinal, ne pouvoient pas être favorables au proteſtantiſme.

Il eſt à remarquer que dans le même tems Cromvel en Angleterre détrônoit un monarque, l'immoloit à la patrie, & imprimoit au gouvernement une liberté toute nouvelle.

Richelieu apperçoit enſuite la maiſon d'Autriche s'agrandiſſant tous les jours, enchaînant l'Allemagne, opprimant l'Italie, dévorant en idée la France entiere comme une proie aſſurée, & il prend la réſolution d'abaiſſer cette maiſon orgueilleuſe.

Il falloit, dans ce plan, qu'il ſe liât d'abord avec les proteſtans d'Allemagne & les puiſſances d'Italie, afin d'effectuer ſon projet ; ou qu'il ſe liguât avec les grands & les calviniſtes François pour renverſer la maiſon d'Au-

triche. On prétend qu'il balança ; mais jaloux d'exercer ſeul l'autorité ſouveraine, il aima mieux relever le trône pour s'y aſſeoir, que de n'être que l'égal de ces mêmes grands, & le créateur de leur indépendance abſolue : ce qui eût entraîné la liberté nationale. Il n'apperçut pas la gloire réſervée à cette ſublime opération.

Pour aſſurer à Louis & à ſa poſtérité un pouvoir preſque ſans bornes, il eut beſoin de combattre juſqu'à ſon maître, qui, inquiet, ombrageux, pouvoit briſer d'un mot le hardi ſoutien de ſa couronne. Mais Louis XIII, tout en déteſtant le miniſtre qui l'aſſervilſoit, ſentit par inſtinct qu'il travailloit réellement pour l'autorité, & qu'il alloit monter la puiſſance des rois de France à un degré juſqu'alors inconnu.

Après avoir conçu ce plan qui flattoit ſes idées particulieres, Richelieu ne rompit point encore avec l'Eſpagne. Il vit qu'il étoit néceſſaire de calmer auparavant les factions inteſtines. Il diſſimula ; & ſe liguant en ſecret avec les ennemis de l'Eſpagnol, il ſe contenta de lui ſuſciter tous les embarras qui pou-

voient gêner ſes projets. Il renouvella le traité avec les Hollandois, anima les mécontens de la Catalogne, fit paſſer des ſecours aux Griſons, & leur ménagea une paix qui ſuſpendit les armemens de l'Autriche.

Dans ces projets, la politique voulut qu'il fournît aux proteſtans d'Allemagne des hommes, de l'argent & des eſpérances; mais il diſoit aſſez plaiſamment, *qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de ſcandaliſer le monde encore une fois.*

Il diſſipa un premier orage formé contre lui à la cour, & le fit retomber avec adreſſe ſur ſes ennemis. Les grands, habitués à percer les enveloppes du caractere qu'ils ont intérêt de connoître, l'avoient pénétré, & conſpirerent pour le perdre, avant que ſon autorité fût affermie par le tems ou par d'importans ſervices.

Deux prétextes donnerent lieu à la trame tiſſue contre le cardinal. On vouloit d'abord procurer à Monſieur la part qu'il devoit avoir, diſoit-on, au gouvernement; comme ſi, en politique, il y avoit quelque choſe de plus monſtrueux que d'oppoſer au monarque l'hé-

ritier, préſomptif de la couronne! Enſuite on vouloit le marier avec l'héritiere des grands biens de la maiſon de Montpenſier.

La reine-mere ſouhaitoit fort ce mariage, ainſi que le cardinal; le roi au contraire ne le goûtoit point. Louis ne pouvoit s'accoutumer à l'idée de voir une poſtérité à Gaſton; & la jeune reine craignoit d'être mépriſée, dès que ſon beau-frere auroit des enfans.

Gaſton ne vouloit pas ſe marier, conformément à l'avis de Richelieu, parce qu'il commençoit à ne point l'aimer, & qu'il avoit eſſuyé quelques refus du miniſtre, quoique ſon frere eût été pour lui. Le cardinal appella *conſpiration* ce refus, & *conſpirateurs* tous ceux qui lui avoient conſeillé de ne ſe marier qu'à une princeſſe étrangere, dont la famille pût le défendre, s'il venoit à en avoir beſoin.

Il fit paroître un homme ſans caractere, qui dépoſa, avant de diſparoître pour jamais, que le principal deſſein des amis de Gaſton avoit été de tuer le cardinal, de mettre le roi dans un couvent, & de marier la reine à ſon beau-frere.

Louis XIII frémit à cette nouvelle. Il appella la reine, & lui reprocha avec dureté qu'elle penſoit à ſe remarier du vivant de ſon mari. La reine proteſta de ſon innocence ; mais le roi, emporté par la crainte, la colere & la jalouſie, n'eut plus de repos juſqu'à ce qu'il eût fait épouſer à Gaſton la princeſſe de Montpenſier.

Il eſt bien certain qu'on avoit conſpiré contre le cardinal, & qu'on avoit perſuadé à Monſieur qu'il falloit s'en défaire, parce que Richelieu n'étant plus, Gaſton auroit un libre accès auprès de ſon frere, & pourroit entrer au conſeil.

Il devoit être aſſaſſiné à Limours, maiſon de campagne peu éloignée de Fontainebleau. Richelieu, pour inſpirer à Louis des ſoupçons contre tout ce qui l'environnoit, & rendre ſon caractere plus défiant & plus farouche, montra la conſpiration comme s'étendant juſqu'au trône, & il n'eut pas de peine à fortifier cette invention, en donnant à un projet déjà odieux par lui-même, les couleurs les plus favorables à ſa vengeance.

Louis prêta l'oreille à ſa jalouſie contre

ſon frere, & il en coûta la vie aux favoris de Gaſton. Le comte de Chablais, grand-maître de la garde-robe, eut la tête tranchée. Il fut jugé par une commiſſion : mot bien nouveau dans notre hiſtoire, & forme toujours illégale, qui expoſe, pour ne pas dire plus, les ſouverains à d'horribles mépriſes. Ornano, gouverneur du prince & ſon principal confident, mourut de poiſon à la Baſtille. Les Vendômes furent arrêtés, & les autres s'exilerent ou furent empriſonnés.

Louis XIII, agité de terreur, crut avoir obligation de la vie & de la couronne au cardinal. Celui-ci ſe ſervit habilement du péril qu'il avoit couru, pour demander une compagnie de gardes, & il l'obtint. Cet appareil, en épouvantant d'un côté les eſprits, les diſpoſa de l'autre à une ſorte d'obéiſſance. Le peuple ſur-tout lui attribua plus de génie en lui voyant plus de puiſſance.

La mort de Leſdiguieres lui donna bientôt l'occaſion d'anéantir l'autorité de connétable, la plus redoutable de toutes à ſes vues & à ſes projets. Il obligea Montmorency à ſe démettre enſuite de la dignité d'amiral,

qu'il abolit, le flattant de lui donner l'épée de connétable, & le trompant avec une audace peu commune.

Il environna ſon roi de tout ce qui pouvoit, en augmentant ſes craintes, l'iſoler & le détacher des grands; il les peignit, & il avoit beau jeu, comme ennemis conſtans du trône. Il lui perſuada que lui ſeul n'avoit pas d'intérêts différens de ceux du monarque & de l'état. Il exagéra les dangers qu'il avoit bravés pour ſoutenir ſa puiſſance, & fit éclorre le pouvoir qu'il ambitionnoit, du ſein d'une conſpiration imaginaire & d'une révolte étouffée.

Gaſton avoit abandonné ſes favoris avec une facilité, ou plutôt avec une indifférence qui tenoit encore plus de l'ingratitude que de la foibleſſe. Il ne ſut ni les protéger ni du moins obtenir leur grace. Quelques démonſtrations forcées d'un courroux purement factice firent place à l'oubli des perſonnes qui s'étoient dévouées pour lui. Peu importoit à ce prince foible que ſes partiſans montaſſent ſur l'échafaud pour prix de leurs ſervices. Ils ſembloient nés pour défendre ſa cauſe ſans

qu'il leur marquât d'attachement ; & pour mourir à ſa ſuite ſans qu'il témoignât quelques regrets.

Ses mœurs répondoient à ce caractere outré d'égoïſme ou de lâcheté : elles étoient licencieuſes ou diſſolues. Il manquoit de reſpect à ſon rang, & aviliſſoit ſa perſonne dans la fréquentation journaliere de gens obſcurs & de femmes affichées. De vils amuſemens le récréoient, tandis que les plus nobles ne lui cauſoient que du dégoût. On répete encore aujourd'hui qu'il ſe plaiſoit à voler le ſoir des manteaux ſur le Pont-Neuf.

Maître de la cour, des armées & des flottes, Richelieu développant ſes deſſeins longtems médités, entreprit la guerre contre les proteſtans, qu'il avoit réſolu d'exterminer. Catherine de Médicis les avoit trompés, abuſés ; Richelieu les combattit à force ouverte, en ne déguiſant pas qu'il préparoit leur ruine entiere.

Ils ne manquoient pas d'appui ; ils étoient ſoutenus par le duc de Buckingham, premier miniſtre d'Angleterre. Le cardinal étoit jaloux du duc ; nouveau motif pour ſatisfaire ſa haine

& conſommer ſes projets, quoique les réformés fuſſent dans un état de force qui auroit pu les faire reſpecter de tout autre.

La Rochelle pouvoit être conſidérée comme le boulevard & la capitale du parti proteſtant ; ce fut donc ſon ſiege que Richelieu entreprit. Il y marcha lui-même avec le titre de généraliſſime ; il y entraîna le roi, qu'il ne quittoit pas, de peur que ſes ennemis ne profitaſſent de ſon abſence.

L'Angleterre ſe réveille en voyant Louis XIII attaquer le calviniſme. Elle étoit fanatique pour la religion réformée. Elle ſembloit prévoir qu'elle alloit bientôt lui devoir le plus grand des bienfaits. Son parlement ordonna qu'on eût à ſecourir une place auſſi importante pour la cauſe commune. Buckingham, arme avec joie, pour humilier le miniſtre François, qu'il enviſage comme ſon rival perſonnel. Une flotte redoutable menace de faire échouer les entrepriſes des catholiques ; & rarement ceux-ci furent-ils heureux, les armes à la main, contre les défenſeurs de la religion réfotmée.

On prête au cardinal de Richelieu un

moyen qui paroîtroit vraiment incroyable, ſi la politique dédaignoit jamais les reſſorts qui peuvent la ſervir, quelqu'extraordinaires que le vulgaire oſe les trouver.

Buckingham étoit venu autrefois en France, pour demander Henriette au nom de Charles Ier ſon maître. Frappé de la beauté d'Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, il s'étoit déclaré amoureux de ſes charmes, & n'avoit pas cherché à déguiſer ſes deſirs aux yeux de celle qui en étoit l'objet. Couvrant cette hardieſſe du voile de la galanterie héroïque qui étoit alors fort en vogue, il n'avoit paru qu'avantageux, & non ridicule.

On étoit ſûr de gagner Buckingham, à qui des conquêtes diſtinguées avoient fait tourner la tête, ſi l'on pouvoit déterminer la reine à lui écrire. Ce ſingulier ſtratagême, imaginé par Richelieu, fut communiqué à Louis XIII, qui contraignit la reine à ſervir l'état de ſa plume. Ce fait, quelqu'incroyable qu'il nous paroiſſe, eſt conſigné dans les mémoires du tems. Elle écrivit ſous la dictée du cardinal. Que ne fait-on pas entrer dans la politique ! Buckingham reçoit la lettre,

perd à deſſein trois mois en de molles & lentes attaques, ſe couvre de honte par un excès de fol amour, & revient ſe faire aſſaſſiner en Angleterre.

Mais le génie Anglois, qui s'anime dans les défaites & ſe roidit contre les revers, lance ſur les mers une flotte mieux conduite & plus formidable encore.

La Rochelle paſſoit pour la plus forte ville de l'Europe. La garniſon étoit nombreuſe, & les habitans déterminés. Ils s'exhortoient à la défenſe de leurs murailles, de leur liberté & de leur culte. Le maire avoit poſé un poignard ſur la table de l'hôtel-de-ville, & juroit d'en percer le premier qui parleroit de ſe rendre.

Le cardinal, de ſon côté, anime les troupes à détruire juſqu'en ſes fondemens cette ville qu'il appelloit le *repaire de l'héréſie*; mais elle étoit plutôt à ſes yeux le foyer de la rebellion. L'exemple lui ſembloit contagieux; il redoutoit des enthouſiaſtes qui parloient inceſſamment de liberté.

Quoiqu'il ne fût pas homme de guerre, il avoit une pénétration ſi merveilleuſe que, profitant

profitant des différens avis des généraux, il conduiſit ce ſiege avec une habileté qui n'appartient ordinairement qu'à l'expérience.

La ville étoit environnée, du côté de terre, par des lignes défendues par treize forts plus ou moins grands, qui ſe flanquoient les uns les autres. On y faiſoit ſi bonne garde, que rien ne pouvoit y pénétrer : l'embarras étoit de fermer le port ; car il vouloit prendre la Rochelle, non par tranchées ni par aſſauts (il en eût coûté trop de monde), mais par famine.

Les plus habiles ingénieurs n'ayant pu venir à bout de barricader la rade par des pieux enfoncés dans la mer, par des eſtacades & des pontons, Richelieu imagina de jeter ſur la mer même une digue aſſez ſolide pour réſiſter aux efforts de la mer & à ceux des ennemis.

Il avoit lu que Céſar en fit faire une ſemblable devant Durazzo, & Alexandre devant Tyr. Jaloux à l'excès de l'admiration des ſiecles futurs, il crut pouvoir s'égaler à Alexandre & à Céſar.

Cette tentative parut extravagante, & l'ar-

mée entiere n'épargna pas les railleries. On s'attendoit à le voir ſe retirer couvert de confuſion. Louis, ébranlé lui-même, condamnoit ce projet comme inſenſé, téméraire & impraticable. Le cardinal, plus embarraſſé de l'inquiétude fatigante du maître que des flots orageux de la mer, préſidoit nuit & jour à l'ouvrage, & reliſoit ſon Quinte-Curce.

Il fit jeter la digue qu'il avoit imaginée, dans un endroit où le canal a ſept cents quarante toiſes de large. Des rochers entiers ſervoient de fondement; de groſſes poutres enfoncées dans la mer de douze pieds en douze pieds, retenoient les matériaux qui ne pouvoient être liés enſemble que par le limon que l'eau dépoſoit entre deux. Il falloit que la digue fût aſſez haute pour que les flots ne puſſent pas incommoder les ſoldats qui ſeroient de garde, & aſſez ſolide pour réſiſter à l'impétuoſité des vents & à la rapidité des flots. Il falloit enſuite qu'elle fût ouverte au milieu, pour qu'elle laiſſât paſſer la marée; il falloit enfin rendre en même tems cette ouverture impraticable, quoiqu'elle eût environ cent cinquante pas. La plate-forme étoit

de quatre à cinq toiſes, & ſa baſe de trois fois autant.

Ce n'étoit pas tout. Cette digue, pendant qu'on l'élevoit, devoit être protégée par une batterie de canons difficile à maintenir, par trente galiotes flottantes que les vents pouvoient pouſſer ſur les ouvrages; & il falloit près de quarante vaiſſeaux de ligne pour tenir la haute mer, & protéger dès lors ces incroyables travaux.

Les Rochellois, qui les trois ou quatre premiers mois tournoient en dériſion un ouvrage auſſi extraordinaire, furent bientôt alarmés de ce terrible appareil, quand ils le virent s'élever déjà au-deſſus des flots. La flotte Angloiſe ſe préſenta, & venant heurter cette maſſe de tout ſon poids, tenta de la renverſer à l'aide du canon, ou du moins de détruire les forts qui la défendoient.

La ſolidité de l'ouvrage offrit une barriere invincible: la même flotte alors abandonna la digue, & vint fondre ſur la flotte Françoiſe, qui répondit par une vive canonnade. Cette armée navale, malgré toutes ſes manœuvres, ne put s'approcher de la ville, en-

core moins la délivrer. Louis XIII, pendant la canonnade, montra ſon intrépidité accoutumée, qui contraſtoit ſinguliéremment avec la nullité de ſon caractere. Il ne voulut jamais s'éloigner d'un endroit périlleux. Plus de trois cents boulets lui paſſerent par-deſſus la tête.

ERE vulgaire. 1628.

La Rochelle qui s'étoit dégarnie de vivres pour approviſionner la flotte, livrée aux horreurs de la famine après la plus courageuſe réſiſtance, céda enfin au génie du cardinal. Ses foſſés comblés, ſes murailles démolies, ſes fortifications raſées atteſterent l'activité & la redoutable puiſſance du vainqueur. Le calviniſme fut écraſé avec les tours de la ville, & forcé de ſe ſoumettre à l'autorité du trône, qui depuis lui conteſta ſes moindres privileges, & l'humilia dans toutes les circonſtances.

En vain Rohan fit éclater pour le reſte du parti la plus grande habileté & la plus intrépide valeur; le parti tomba aux pieds de Richelieu qui, content de lui ôter ſes forces, lui laiſſa la liberté du culte, non par eſprit de tolérance, mais ne voulant pas le pouſſer au dernier déſeſpoir.

Ainſi ce que tant de guerres n'avoient pu amener, Richelieu l'exécuta par la conquête ineſpérée d'une ſeule ville. Il avoit vu en homme de génie que le calviniſme devoit être bleſſé à mort dans ce redoutable foyer, & non ailleurs. Comme il ne déguiſoit point le ſentiment de ſa ſupériorité, il ſe vantoit d'avoir fait cette conquête malgré trois rois: il parloit de celui d'Eſpagne qui y envoyoit de l'argent; de Charles Ier, roi d'Angleterre, qui tâcha de la ſecourir; & de Louis XIII, qui, par ſes défiances perpétuelles, lui cauſa plus d'embarras que les deux autres. Quinze mille hommes moururent pendant le ſiege, & le maire ne ſe conſola jamais d'avoir été forcé à capituler. Il ſe cacha de honte, tandis que ſes adverſaires applaudiſſoient à ſon intrépidité éclairée & malheureuſe.

La mer & les vents, qui avoient reſpecté la digue juſqu'à la fin du ſiege, dès que la ville fut priſe, ébranlerent un ouvrage dont on n'avoit plus beſoin, & il fut renverſé. Si la Rochelle avoit pu tenir une ſemaine de plus, le cardinal perdoit le fruit de ſes travaux immenſes; & cette admiration que l'on réſerve au ſuccès, ſe ſeroit convertie en dé-

rifion & en railleries. Les fameuſes batteries flottantes devant Gibraltar ſembloient devoir réuſſir ; le non-ſuccès a déterminé le jugement public ; les gens de l'art ont dit : Tout étoit bien calculé ; mais le général Elliot a contre-balancé dans un inſtant tout le génie des calculs.

Il lui reſtoit à abaiſſer la maiſon d'Autriche ; maiſon plus ambitieuſe que jamais, & dont les deux branches agiſſoient dans un redoutable & parfait concert. Richelieu déploie toutes ſes reſſources ; il s'oppoſe à la fois à l'empereur & au roi d'Eſpagne, empêche ſur-tout la communication des forces Autrichiennes, en conſervant la Valteline, paſſage important & ſitué au milieu des Alpes. Il porte la guerre en Italie, pour marcher au ſecours du duc de Mantoue ; c'étoit un moyen habile & ingénieux pour empêcher l'empereur de s'emparer d'un grand fief à ſa diſpoſition, & pour faire lever le ſiege de Cazal. Il force enfin le pas de Suze, & en battant leurs alliés, acheve de réduire les proteſtans.

Le duc de Savoye viole le dernier traité ; auſſi-tôt Pignerol eſt enlevé, & il s'empare

de la Savoye : rien n'arrête le cardinal au milieu de la double tempête où il ſe trouve plongé. Il triomphe & dans l'armée & à la cour de ſon maître. Il préſide ſans fatigues aux batailles comme aux opérations du cabinet. Il fait aimer à Louis une gloire qu'il chériſſoit quand elle ne lui coûtoit rien, & qu'il s'imaginoit devoir lui être perſonnelle ; mais le nom du ſujet devoit effacer conſtamment celui du monarque.

Richelieu paſſe les Alpes une ſeconde fois. Ce fut alors qu'il ſe fit déclarer par lettres-patentes, *lieutenant-général repréſentant la perſonne du roi ;* & l'on créa, pour flatter ſa vanité, le titre de *généraliſſime*, afin de le diſtinguer des maréchaux de France, qui n'étoient plus que ſes lieutenans.

Lorſqu'il paſſa les monts en février 1630, le prélat-généraliſſime avoit un camp volant qui ne l'abandonnoit pas. Il étoit compoſé de la nobleſſe la plus diſtinguée. Sa ſortie de Paris fut une eſpece de triomphe. On le vit à la guerre, ayant un juſte-au-corps de velours jaune, une cuiraſſe par-deſſus, un plumet jaune à ſon chapeau, l'épée au côté & deux

piſtolets à l'arçon. Jaloux d'exceller en tout ; il montoit à cheval, caracolloit, & ſe vantoit tout haut de ſavoir faire ſes exercices. Il commit néanmoins la faute d'avoir laiſſé prendre & ſaccager Mantoue ; mais il rachetoit bientôt par ſes intrigues ce qu'il avoit manqué d'obtenir par la voie des armes.

Il ſut perſuader aux princes Allemands, tant catholiques que proteſtans, qu'il étoit de leur intérêt d'empêcher qu'on ne dépouillât le duc de Mantoue de ſes états. Les princes obligerent l'empereur de lui en donner l'inveſtiture.

Le ſiege de Cazal fut mémorable. Les deux premiers généraux de l'Europe, Ambroiſe Spinola & le maréchal Toiras, rendirent l'Europe attentive & en ſuſpens. Chacun d'eux admiroit & louoit ſon adverſaire. Deux armées puiſſantes alloient en venir aux mains & décider l'iſſue du ſiege, lorſque le traité avantageux de Ratisbonne, habilement conclu par Richelieu, fut apporté par l'internonce Mazarin qui, jeune & déjà rempli d'adreſſe, avoit ſu ménager une treve en trompant les uns & les autres.

On aime à voir naître, pour ainſi dire, ces hommes qui ont jeté dans la ſuite un ſi grand éclat, & l'on ſe plait à reconnoître que la fortune n'a pas tout fait en leur faveur, & que des ſervices réels ont préparé de loin leur élévation.

Tandis que le cardinal s'occupoit de ces grands intérêts politiques, une cabale nouvelle s'étoit formée contre lui à la cour. Il en avoit diſſipé pluſieurs ; mais celle-ci avoit un caractere plus dangereux. La reine-mere, qui l'avoit donné de force à ſon fils, qui l'avoit violenté pour qu'il lui donnât entrée au conſeil, par un de ces changemens ſi ordinaires au ſéjour des intrigues, n'étoit plus ſa protectrice. Elle étoit devenue ſa plus mortelle ennemie, & il ſeroit difficile de remonter aux véritables cauſes de cette haine ſi prompte & ſi implacable.

Ce génie qui bouleverſoit l'Europe à ſon gré, qui y répandoit l'effroi, avoit donc à maintenir ſa propre fortune ſur un théatre mobile & perpétuellement orageux. La reine-mere oubliant tous les ſervices qu'il avoit rendus au trône, traitoit le cardinal de per-

turbateur du repos public, & vouloit le faire chaſſer du miniſtere. Elle avoit pour lui une inimitié que les proteſtans eux-mêmes n'avoient pas. Elle entroit en larmes dans l'appartement de ſon fils, en s'écriant qu'elle étoit bien malheureuſe d'avoir donné ſa confiance au cardinal qui alloit abymer le royaume ; qu'elle s'en repentoit ; que c'étoit un traître, un perfide ; qu'il ſongeoit à ſe faire roi ou à faire tomber la couronne à Louis, comte de Soiſſons, à la charge qu'il épouſeroit une des nieces de ce miniſtre.

Cette grave imputation étoit contredite par une autre qui, dit-on, avoit plus de fondement. Lorſque le cardinal paſſa les Alpes, on prétendit qu'il n'avoit deſiré de commander cette armée qu'afin de ſe trouver en état de paſſer juſqu'à Rome, lorſque le pape, dont la ſanté étoit très-mauvaiſe, mourroit, & d'obliger les cardinaux, par la crainte de ſes armes, de le faire pape. Tous ces propos, quoique dépourvus de probabilité, annonçoient l'idée qu'on avoit généralement de ſon ambition exceſſive.

Richelieu, moins emporté que la reine-

mere, donnoit à ſes accuſations un plus grand degré de vraiſemblance; il augmentoit l'antipathie qui ſe trouvoit entre la reine-mere & le roi; il avoit étudié ſon ſouverain, & il ne lui étoit plus difficile de maîtriſer ce caractere défiant, envieux, crédule & jaloux. Il mettoit en jeu toutes ſes petites paſſions, & ce génie ſupérieur devoit à ces baſſeſſes le fondement de ſon pouvoir.

Il ſatisfaiſoit en même tems ſa haine contre la reine-mere, & ſe déguiſoit à lui-même ſans doute ces petiteſſes par le ſentiment orgueilleux de la vengeance, en repréſentant au monarque, que lui ſeul oſoit le défendre contre une famille liguée contre lui, & qui ne cherchoit qu'à le dégrader & à l'enfermer dans un couvent. Il parvint ainſi à effrayer ſon imagination, & il citoit pluſieurs traits hiſtoriques à l'appui de cette impoſture.

Louis XIII, qui connoiſſoit ſon inſuffiſance, s'attacha encore plus au miniſtre, parce que, jaloux de ſon frere, il ſavoit que la reine-mere l'aimoit de préférence. Richelieu avoit habilement profité de cette jalouſie cachée dans le cœur du monarque; & tandis

que tous les pieges étoient tendus, que la diſgrace du cardinal paroiſſoit inévitable, que la reine-mere avoit demandé le renvoi d'un miniſtre inſolent, en conjurant ſon fils de lui accorder cette ſatisfaction au nom des entrailles qui l'avoient porté, qu'elle comptoit elle-même ſur ſon triomphe & en recevoit déjà les félicitations, que toute la cour enfin attendoit un nouveau regne ſous un nouveau miniſtre, Louis XIII, que la crainte avoit enhardi, dit au cardinal qui lui demandoit ſon congé d'un air hypocrite : *Je vous ordonne de continuer à me ſervir ; ne craignez rien, je ſaurai bien vous maintenir.*

Ce jour qui affermit pour jamais la puiſſance de Richelieu, fut nommé *la journée des dupes.* Il ſortit triomphant de ces derniers aſſauts, & l'exécution du lendemain cauſa plus de ſurpriſe encore. Tous les ennemis du cardinal furent exilés ou bannis. Les Marillacs furent arrêtés. L'un d'eux étoit garde-des-ſceaux ; ils lui furent ôtés. L'autre commandoit en Italie ; il fut enfermé dans une citadelle. La jeune reine, qui s'étoit jointe à ſa belle-mere contre le cardinal, ſe vit enlever pluſieurs

femmes qu'elle chériſſoit tendrement, & les deux reines n'eurent plus qu'à mêler leurs larmes ſur leur commune diſgrace.

Le cardinal, implacable adverſaire, & chériſſant la vengeance par ſyſtême & par inſtinct, fit trancher la tête au commandant en Italie, & retint l'autre en priſon, où il mourut de déſeſpoir. Il avoit créé une commiſſion à cet effet, & fait taire le parlement de Paris, qui réclamoit les voies légales en faveur des accuſés. Le garde-des-ſceaux étoit auteur d'un corps de loix fort eſtimé ; mais aucune loi vivante ne put contrebalancer l'altiere autorité du miniſtre.

La reine-mere, au lieu de reconnoître, après ce coup de foudre, l'aſcendant de Richelieu, & de prévoir que tout alloit déſormais plier ſous ſa loi, ſe rejeta dans des intrigues qui confirmerent Louis dans ſes ſoupçons. Elle donna imprudemment au cardinal de nouveaux prétextes pour l'accuſer, & repréſenter ſes démarches avec Gaſton comme autant de connivences ſuſpectes. Tous ſes efforts pour renverſer le miniſtre, portant à faux, augmenterent le triomphe de celui-ci.

Sur ces entrefaites, Gaſton crut faire un coup d'éclat & forcer ſon frere à obéir aux deſirs de ſa mere, en quittant tout-à-coup la cour, & prenant la fuite. Il alla auparavant en grand cortege dire au cardinal en face, *qu'il ceſſoit d'être ſon ami.* Après cette puérile bravade, il s'éloigna, croyant avoir diviſé de cette maniere le royaume. Sa mere & lui ignoroient à quel homme ils déclaroient la guerre.

Le cardinal ne manqua pas de faire obſerver au roi que cette fuite avoit l'approbation tacite de la reine; & il ne lui fut pas difficile d'en adminiſtrer les preuves, au moyen de quelques lettres ſurpriſes ou contrefaites

Gaſton s'étoit retiré à Orléans, & de là il faiſoit lever des troupes en Quercy & dans le Limouſin. Ses créatures lui perſuadoient que le roi étant d'une ſanté très-foible, ne pouvoit vivre long-tems; qu'il ne s'agiſſoit que de demeurer quelquefois à Orléans, ou d'aller attendre hors du royaume le moment d'être couronné: ce qui leur ſembloit infaillible.

L'union des deux reines & de Gaſton fut encore préſentée comme une conſpiration

toujours ſubſiſtante, prête à ſeconder les deſſeins du calviniſme & des puiſſances étrangeres, fomentée, entretenue enfin par elles. Louis fut alarmé ſur ſon autorité, d'autant plus qu'il étoit puſillanime, & qu'il redoutoit ſa mere & ſon frere. Son eſprit ombrageux auroit cédé à de moindres craintes.

Il ſe jeta donc dans les bras de Richelieu qui avoit groſſi le danger. La jeune reine fut auſſi-tôt diſgraciée & preſque priſonniere; comme on alloit arrêter Gaſton, il fut averti à tems, & ſe retira en Lorraine. La reine-mere, de ſon côté, fit une fauſſe démarche qui ſervit trop bien le vindicatif & ruſé miniſtre : démarche que celui-ci avoit même facilitée, afin de la rendre inexcuſable aux yeux de ſon fils. Elle ſortit du royaume, & Louis fut convaincu ſans peine que toute ſa famille étoit armée & ſoulevée contre lui.

La preuve que le miniſtre avoit voulu tourner effectivement contre la reine-mere cette double évaſion, c'eſt qu'elle ne trouva ſur ſon chemin ni gardes ni obſtacles; or il avoit trop de prévoyance & de fermeté pour ne lui avoir pas fermé toutes les routes, ſi tel eût été ſon intérêt.

Il ne fut pas difficile, après cela, de ſuppoſer des intelligences coupables entr'elle & Monſieur, de les repréſenter comme voulant diviſer le royaume & ſe créer un parti. Les plus dangereux ennemis du cardinal ſuivirent tout auſſi imprudemment les traces de la reine; ce qu'il avoit bien deviné & préparé. Ils ſe dévoilerent ainſi, & s'offrirent d'eux-mêmes à la vengeance de l'autorité. Tout ce qui reſta fut empriſonné, parce que le parti diviſé étant devenu foible, donnoit le moyen facile de l'écraſer; nouvelle faute qu'il avoit commiſe, & dont Richelieu profita. Il en coûta au maréchal de Baſſompierre, qui crut raffiner en demeurant à la cour, douze années de Baſtille.

Le cardinal fit punir du dernier ſupplice tous les ſubalternes, ſoit qu'il les jugeât avoir formé des complots contre ſa place, ſoit qu'il fût prodigue du ſang le plus vil, comme altéré du plus illuſtre. Avoir conſpiré contre ſa place, c'étoit avoir conſpiré contre ſa vie. Les priſons & les galeres regorgerent de malheureux qu'il immoloit à ſes terreurs, à ſa vengeance ou à ſa politique. Ce fut alors qu'il put dire

avec

avec vérité : *Je n'entreprends rien ſans y avoir bien penſé ; mais quand une fois j'ai pris ma réſolution, je vais à mon but, je renverſe tout, je fauche tout, & enſuite je couvre tout de ma ſoutane rouge.* Le ſang qu'il avoit répandu donnoit une horrible juſteſſe à cette derniere expreſſion.

Gaſton, après s'être marié en ſecret en Lorraine, oſa entreprendre de porter la guerre civile en France, mais ſans avoir conſulté ſes forces, ſans être doué de l'activité & du courage qui pouvoient rendre cette entrepriſe moins haſardeuſe, & ſur-tout ſans poſſéder aucun trait de ce caractere qui en impoſe, entraîne, ſubjugue les partiſans, leur inſpire de la confiance & les aveugle ſur le danger de la rebellion.

Il eut néanmoins des complices. La haine que l'on portoit au cardinal prévalut ſur le peu d'eſtime qu'on avoit pour ſa perſonne. Il crut cependant que la moitié de la France alloit ſe déclarer en ſa faveur ; mais on le jugeoit encore plus puſillanime, plus foible que ſon frere. Il mit en vente ſes diamans & ceux de la reine-mere ; mais perſonne ne vou-

lut les acheter, parce qu'on les regardoit comme les pierreries de la couronne. Les grands auroient bien voulu remuer, & même le ſeconder; mais ils ſentirent qu'il ſeroit extravagant de tirer l'épée ſous les auſpices de Gaſton.

A peine put-il raſſembler deux mille fantaſſins; preſque toutes les villes fermerent leurs portes à ſon approche, & il ne fut reçu avec acclamations que par les états de Languedoc & par le duc de Montmorency, gouverneur de cette province.

Les états avoient une raiſon plauſible: ils étoient mécontens de ce qu'on avoit violé leurs privileges; & le duc, de ce qu'on ne l'avoit pas fait connétable, dignité juſqu'alors preſque héréditaire dans ſa famille, & qui lui avoit été promiſe à la mort de Leſdiguieres. Mais Richelieu avoit trop à cœur l'abaiſſement des grands, pour n'avoir pas éteint cette charge qui auroit ôté à la royauté & à ſon miniſtere une partie de leur éclat.

Les uns croient que Montmorency ne vouloit que ſe rendre médiateur entre le roi & ſa famille; mais un médiateur armé qui fait la

guerre au roi, vous n'avez qu'à lui ſuppoſer des ſuccès, & vous le verrez bientôt ſe charger d'un tout autre rôle. D'autres diſent qu'il céda aux larmes & aux careſſes de ſa femme, parente de la reine-mere.

Les grands attendoient l'événement, & dans le fond de leurs cœurs n'auroient pas été fâchés de voir la puiſſance royale ou miniſtérielle réduite à compoſer avec eux. La crainte d'une fatale iſſue les enchaînoit, & pluſieurs diſoient, *ſouvenons-nous de Marillac.*

Montmorency avoit dans le cardinal un adverſaire trop vigilant, pour qu'il oſât ſe flatter de l'impunité, quand même il ſeroit parvenu à étendre plus loin le feu de la révolte. Il ne s'aveugla pas ſur les conſéquences de cette témérité, & s'attacha plus fortement à Gaſton, qui ne méritoit pas un pareil dévouement. Il mit une eſpece de point d'honneur à lui demeurer fidele ; c'étoit lui donner ſa vie gratuitement.

Il publia un manifeſte, & ſe donna le titre de *lieutenant-général du roi, pour la réformation des déſordres introduits dans le gouvernement par le cardinal de Richelieu.*

Mais tous ſes projets étoient prévus, & ſes pas enchaînés d'avance ; & lui-même s'apperçut après le premier pas, qu'ayant une fois tiré l'épée, il n'avoit plus qu'à ſoutenir avec grandeur une auſſi dangereuſe cauſe qui, perdue ou gagnée, expoſoit ſa tête.

Cette guerre ne fut pas longue. Le roi & le cardinal s'étant mis en chemin pour étouffer plus aiſément cette révolte par leur préſence, tout étoit fini avant qu'ils arrivaſſent. A la
1631. journée de Caſtelnaudari, Schomberg fit priſonnier le duc de Montmorency.

Impétueux, il avoit franchi preſque ſeul un foſſé, pour ſe jeter ſur les eſcadrons ennemis, ſe battant en furieux, & croyant rendre cette journée déciſive à force de courage ; mais ce courage fut aveugle. Plus de prudence & moins de fougue auroit pu donner à ſon parti une ſorte de conſiſtance. Il tomba couvert de neuf bleſſures. On eût dit que le déſeſpoir l'animoit, & qu'il n'avoit apperçu d'autre reſſource qu'une ardeur téméraire, éloignée de toute prévoyance & de tout conſeil.

Gaſton pouvoit l'enlever des mains de

Schomberg & rallier ſes troupes, ou pour continuer la guerre, ou pour faire du moins la paix avec avantage. Ce prince foible & ſans attachement ſe ſoumit incontinent, & demanda pardon. Il fit avec la cour une paix précipitée, ſans trop s'intéreſſer au ſort des ſeigneurs qui s'étoient ſacrifiés pour lui.

A peine oſa-t-il demander une amniſtie pour les perſonnes de ſa ſuite, pour ſes propres domeſtiques; il s'humilia, non par repentir, mais par lâcheté; il promit de renoncer à toute intelligence avec la reine-mere, de ne jamais s'éloigner de plus d'une lieue de l'endroit qui lui ſeroit indiqué, & *d'aimer ſincérement le cardinal de Richelieu.*

L'inexorable miniſtre n'étoit pas homme à épargner le duc de Montmorency. Il étoit trop orgueilleux d'avoir à frapper une tête pareille, & l'occaſion étoit tout-à-la-fois trop favorable & trop importante pour qu'il manquât d'effrayer les grands, en leur montrant la hache des bourreaux prête à trancher leur vie. Impatient de pouvoir mettre en pratique les terribles maximes qu'il avoit fait goûter au roi ſous le nom de raiſons d'état,

il regardoit ce crime de *leſe-majeſté* comme un heureux accident, propre à ſignaler une exemplaire ſévérité. Il avoit bien recommandé à Louis de ne point pardonner; & le roi répétoit d'après Richelieu : *il faut qu'il meure.*

Tous les princes demanderent grace pour ce ſeigneur, le premier du royaume par ſes biens, par ſa naiſſance, & l'un des plus conſidérables par ſon mérite, par ſes ſervices, par ſes alliances : & c'étoit juſtement tous ces titres diſtingués qui rendoient ſa mort infaillible.

Gaſton ſupplia, mais d'une maniere ſi molle, ſi timide, qu'il ſembloit recevoir ſa propre grace, au lieu d'intercéder pour autrui. On eût dit qu'il trembloit d'obtenir la vie du duc. Il oublia tous ceux qui avoient pris part à ſa cauſe. Ses malheureux ſoldats dépouillés gagnerent la frontiere en mendiant leur pain, & le prince fut indifférent à la conſternation même de ceux qui pleuroient ſur le ſort de Montmorency.

Ce ſeigneur fut décapité dans l'hôtel-de-ville de Toulouſe, capitale de ſon gouver-

nement. Il ſubit ſon ſort avec une tranquillité rare & avec une conſtance héroïque ; il ne voulut pas décliner la juriſdiction du parlement de Toulouſe. *Mon parti eſt pris*, dit-il, *je ne veux pas chicaner ma vie.*

Quand la princeſſe de Condé, ſœur de l'infortuné priſonnier, tenta de fléchir le roi, il détourna la tête & répondit d'un ton ſombre : *Il faut qu'il meure ; la grace que je peux lui faire, c'eſt que le bourreau ne le touchera point, & qu'il ne fera que lui couper le col.* Le duc ſur l'échafaud, paiſible & au-deſſus de l'adverſité, dit au bourreau d'une voix haute : *frappe hardiment.* La religion le conſola, à ſes derniers inſtans, de la perte de la vie. Ainſi mourut Montmorency, à trente-huit ans. En lui finit la branche ainée de ſa maiſon, ſi féconde en héros.

Richelieu bravant la haine & ſes clameurs, ferme dans les projets ſanglans de ſa politique, multiplia les exils, les empriſonnemens & les exécutions contre tous ceux qu'on ſoupçonna d'avoir eu part à la rebellion. Elle étoit cependant éteinte, & la mort du chef auroit ſuffi à la tranquillité publique ;

mais il ſe plut à dreſſer des échafauds, pour imprimer dans les eſprits une terreur plus profonde.

Sept jours après l'exécution de Montmorency, Gaſton s'enfuit à Tours, non par reſſentiment du ſupplice du duc & de l'empriſonnement de ſes partiſans, mais de peur qu'on ne le forçât, ſi ſon mariage ſe découvroit, à conſentir qu'il fût caſſé. Il ſe jeta dans les bras de la reine-mere à Bruxelles, qui le reçut comme un fils oppoſé à ſon autre fils; elle ne tarda pas à approuver le mariage de Gaſton, & le preſſa elle-même de lui donnner la publicité la plus prompte.

Elle en agiſſoit ainſi pour faire de la peine au roi & au cardinal. L'un eût voulu par jalouſie que Gaſton n'eût point eu d'enfans; l'autre avoit l'eſpérance ſuperbe de marier ſa niece au duc d'Orléans. Il n'y avoit point de grandeurs auxquelles le cardinal n'oſât aſpirer. Il punit la reine-mere, en s'oppoſant à ſon retour en France, & en aigriſſant de plus en plus le roi contre elle.

Cependant on vit éclater entre les François & les Eſpagnols des plaintes réciproques. La

France accuſoit les Eſpagnols, & avec juſte raiſon, d'avoir ſecouru les proteſtans, protégé les rebelles, donné retraite à la reine-mere, attiré Gaſton en Flandres, & fourni à ce prince de quoi faire une irruption en France. Les Autrichiens, de leur côté, diſoient que le cardinal ſoutenoit leurs ennemis, leur en attiroit de toutes parts par ſes négociations voilées; qu'il avoit ſoulevé l'Allemagne entiere contre l'empereur, & qu'il avoit rompu la paix que les Hollandois alloient contracter avec l'Eſpagne.

En effet, le cardinal avoit lié ſes intérêts avec ceux du nord, & fourni à Guſtave-Adolphe l'argent dont ce héros avoit beſoin pour humilier Vienne. Il ne lui reſtoit plus qu'à frapper les derniers coups, pour élever la France ſur les ruines de la maiſon d'Autriche. Tant que Guſtave avoit vécu, il l'avoit choiſi pour allié; il continua cette alliance avec Chriſtine ſa fille. Les revers que les Suédois ont vu ſuccéder à leur triomphe, ſont devenus des avantages pour la France, parce qu'ils ont été forcés de lui céder leur conquête de l'Alſace, qu'ils ne pouvoient plus défendre.

L'ame cachée de cette grande confédération étoit dans le cabinet de Richelieu, & on l'ignoroit alors. Il tenoit la Savoye dans ſa dépendance; il attachoit la Hollande à ſes vues; il obligeoit Veniſe à reſſerrer ſes antiques nœuds : la moitié de l'Europe enfin étoit pour lui, & devoit le ſeconder lors de ſes premiers efforts.

Ce génie perçant & vigoureux fait tout-à-coup paroître ſix armées ſur les frontieres; Veimar agit ſur le Rhin, Crequi en Italie, la Vallete en Piémont, Rohan paroît dans la Valteline, Gaſſion couvre le Rouſſillon & favoriſe les troubles de la Catalogne. La Hollande eſt armée en notre faveur, & ſes eſcadres commandées par le fameux amiral Tromp, pourſuivent les Eſpagnols dans les deux mondes.

Richelieu ſe flattoit d'avoir éloigné la guerre du centre de la France; cependant quelques revers dans la Picardie, & la priſe de Corbie qui en fut la ſuite, alarmerent la capitale. Le monarque épouvanté du tumulte de Paris, crut la monarchie à ſon dernier terme. Il implora le zele des corps & commu-

nautés ; il donna audience à leurs députés ; il les embraſſa tous juſqu'aux ſavetiers : tant le danger ſembloit preſſant ! tant l'effroi ramene une ſorte d'égalité !

Les Pariſiens tranſportoient déjà leurs femmes, leurs enfans, leurs meubles au-delà de la Loire, & Louis XIII trembloit ſur ſon trône qu'il croyoit perdu.

Richelieu avoit manqué, il eſt vrai, d'une ſorte de prévoyance ; mais le propre des grands hommes eſt de réparer avantageuſement leurs fautes. Il plaiſanta des craintes des Pariſiens, ſe montra dans toute la ville avec un front ſerein, raſſura les eſprits, & déploya en même tems ces reſſources étonnantes qui changerent une diſgrace paſſagere en triomphes éclatans.

Affermi par ces rapides ſuccès & par la terreur même qui les avoit précédés, le cardinal appeſantit d'autant plus ſon autorité, qu'il s'étoit vu ſur le point d'être renverſé. Louis XIII entendant les clameurs de la capitale, avoit eu des ſoupçons ſur la capacité de ſon miniſtre. Il alloit lui arracher le timon des affaires ; l'ambitieux Richelieu en trembla

au milieu de ſa carriere orgueilleuſe. Pouvoit-il enchaîner à la fois tous les deſtins ? La ſecouſſe douloureuſe qu'il en reçut, irrita ſon caractere, & le rendit plus tyrannique encore. Il humilia le monarque qui lui avoit conteſté le pouvoir dans un moment d'alarmes ; il abuſa de l'aſcendant qu'il avoit ſur ſon eſprit ; il le gouverna avec la hauteur d'un homme devenu néceſſaire, & qui brave la puiſſance d'un maître qui a voulu ſe dérober à un ſujet fait pour régner ſur lui, & pour lui ; il le tourmenta, comme pour le punir tout-à-la-fois, & de ſa foibleſſe, & de ſon ingratitude.

Ce fut alors, car l'hiſtoire doit peſer ſur les vices comme ſur les talens des hommes célebres ; ce fut alors, dis-je, que la politique de Richelieu ſe couvrit d'ombres plus ténébreuſes. Il reſpecta moins le ſang des hommes, parce qu'il eut la foibleſſe de les croire ſes ennemis. Il appella *crimes d'état*, & punit comme tels, tous les délits qui tendoient à diminuer ſon pouvoir & à offenſer ſon orgueil.

On cite en particulier la Feymas, inten-

dant de Champagne, comme le principal miniſtre de ſes reſſentimens. Ce tyran ſubalterne, dont l'hiſtoire doit flétrir le nom, ſembloit jaloux de raſſembler des victimes ſous la main du miniſtre qui les immoloit.

Urbain Grandier en eſt un exemple. N'ayant point ſu reconnoître le génie vindicatif de Richelieu, il fut brûlé comme *ſorcier*, plutôt que d'échapper à ſes fureurs. Et que vouloit le cardinal, en donnant ce ſpectacle étrange? Punir dans Urbain Grandier, l'auteur d'une ſatire dont ſon orgueil avoit été mortellement bleſſé. Il fit bâtir un procès monſtrueux, où la raiſon eſt offenſée à chaque page : & il étoit loin de partager cet abominable délire. Il profita de l'eſprit ſuperſtitieux du ſiecle pour colorer ſa haine. Peu lui importoit que ce prêtre infortuné fût condamné pour avoir parlé à Aſtarot, Aſmodée, Belzebuth, pourvu qu'il expirât dans les flammes. Il fit paſſer l'arrêt fatal par la bouche des *poſſédés*, plutôt que de perdre ſa vengeance, & le livra aux *exorciſtes*, ne pouvant l'écraſer autrement.

Il fut ſecondé dans toutes ſes entrepriſes

par un homme preſque auſſi extraordinaire que lui, & dont le nom ſeul compoſe la moitié de ſon hiſtoire, par le fameux pere Joſeph, capucin, qui, ſous cette robe, fut un ardent négociateur, & qu'on vit au milieu de toutes les cours étrangeres, ſans qu'on remarquât cette ſingularité.

Ce Capucin étoit né pour les affaires, avoit du courage, de la fermeté, & un génie politique analogue à celui du cardinal. Son dévouement pour l'éminence avoit un caractere rare; il ſembloit entraîné par l'admiration réelle qu'il lui portoit. Fatigues, courſes, dangers, rien ne le rebutoit. On eût dit qu'il étoit payé de ſes travaux, en les aſſociant à ceux du miniſtre. Il aimoit enfin l'ame de Richelieu; & quand le cardinal, abattu, fatigué, ſongeoit dans ces momens où l'eſprit enfin s'épuiſe, où l'ambition s'endort, à abandonner le fardeau des affaires, le pere Joſeph venoit, le ranimoit, lui fourniſſoit des expédiens nouveaux, l'attachoit au miniſtere; & Richelieu dut ſon ſalut à pluſieurs conſeils heureux du Capucin.

Ce fut lui qui l'obligea à ſe montrer ſans gardes dans les principales rues de Paris, pour

calmer le peuple en alarme lors de la priſe de Corbie. A ſon retour, le pere Joſeph lui dit : *Eh bien, que vous eſt-il arrivé ? ne vous avois-je pas dit que vous n'étiez qu'une poule mouillée ?* Quel étoit donc cet homme qui oſoit appeller Richelieu de ce nom ? Preſque tous les grands hommes d'état ont eu pour appui un ami ou confident qui les ſoutenoit. Je n'en excepte pas Cromwel.

Les hommes en place ne réuſſiſſent & ne peuvent réuſſir que par le choix des agens ; les agens ſeuls les multiplient & joignent leurs bras aux leurs. Les miniſtres environnés d'une foule d'hommes qui les ſurpaſſent peut-être en ambition & toujours en activité, & qui leur demandent de l'emploi, n'ont beſoin peut-être que d'un ſeul art : mais cet art eſt extrêmement difficile ; il conſiſte à ſavoir aſſigner à chacun ſon véritable poſte. Le cardinal ne rougit point de faire ſon bras droit d'un ſimple moine ; & en l'avouant, en l'aſſociant à ſes travaux, il domina les intrigues de cour & les négociations de l'Europe. Un autre l'eût dépouillé de ſon habit ; il lui laiſſa ſa robe monacale, & il rioit le premier, quand on

parloit de l'*éminence griſe* comparée à l'*éminence rouge.*

Il ſembloit ne devoir plus craindre d'ennemis, après avoir tant de fois triomphé d'eux; les plus puiſſans, les plus ſûrs de l'impunité, préparant de nouveau les poignards, n'oſerent l'en percer. Le frere du roi & le comte de Soiſſons, las de ſa tyrannie, avoient réſolu de le faire mettre à mort à la ſortie du conſeil. Le lieu, le tems, les exécuteurs, tout étoit choiſi. La haine & la vengeance n'attendoient que le ſignal; Gaſton devoit le donner; il vengeoit, à ce qu'on lui avoit repréſenté, ſa mere & ſon eſclavage, la longue ſervitude où lui-même étoit réduit; il ſe vengeoit d'un miniſtre qui l'avoit joué, qui l'avoit inveſti d'eſpions, qui l'avoit ſéparé de ſon frere, qui avoit fait monter ſur l'échafaud ſes partiſans. Gaſton d'un clin-d'œil pouvoit ordonner ſa mort; il détourne la tête, fuit comme effrayé de l'idée qu'il a conçue & de la crainte qu'on ne la liſe encore dans ſes regards.

Si Richelieu échappa à ce danger, il en dut rendre graces à l'aſcendant de ſa renommée, qui rendit les poignards immobiles.

Gaſton

Gaſton crut appercevoir ſon ſouverain, & n'oſa frapper.

Inſtruit du complot, le miniſtre ſe crut en droit de ne plus épargner perſonne à la cour, & de traiter Gaſton comme un ennemi perſonnel. Il fit marcher le roi & ſes troupes contre l'héritier préſomptif de la couronne, le réduiſit à la ſoumiſſion, l'humilia, & fit ſentir à tous les autres la verge du pouvoir.

Il pourſuivit juſques dans les rangs les plus obſcurs tous les auteurs de ſes chagrins dévorans. Ceux qui avoient participé, même par le ſilence, à la conſpiration tramée contre ſes jours, étoient traités en criminels. Alors il interpréta les paroles, & n'en ſouffrit plus d'équivoques. Les moindres indiſcrétions étoient punies comme des forfaits politiques.

Le monarque ſe ſoulageoit quelquefois en ſe plaignant de ſon miniſtre; mais alors on le fuyoit, on le laiſſoit dans une triſte ſolitude, abandonné à lui-même, afin de n'être pas châtié par le terrible cardinal de ce qu'on n'auroit pu s'empêcher d'entendre de la bouche du roi. Celui-ci ne voyoit que des viſages

muets qui n'oſoient applaudir à ſes murmures ; & il ſentoit lui-même que le miniſtre qui rempliſſoit les fonctions de la royauté, étoit le véritable monarque, & qu'il n'étoit permis à perſonne d'en dire du mal. Le maire de la premiere race ne reparoiſſoit-il pas ſous un autre nom ?

Le roi ſe taiſoit alors, donnoit l'exemple du reſpect, & tout en le déteſtant & le craignant, il le ſoutenoit contre une mere, un frere, une épouſe. Le cardinal exila juſqu'aux maîtreſſes, c'eſt-à-dire, juſqu'aux confidentes chaſtes que le roi avoit choiſies pour tromper ſes ennuis, pour égayer ſa ſolitude ; & quand celui-ci étoit mécontent d'elles, il les menaçoit de la colere de Richelieu. Elles trembloient à ce nom, & ſupplioient le monarque de ne point porter ſes plaintes à cet homme redoutable.

Pour lui, ſubordonnant l'amour à ſon ambition, il ne fut jamais ſubjugué, quoiqu'extrême & violent dans ſes deſirs. Son grand objet, & le tourbillon des affaires l'y ramenoit ſans ceſſe ; ſon grand objet, dis-je, étoit de dominer dans l'intérieur du palais. Ses

paſſions n'étoient qu'ardentes, & il n'étoit point né pour la tendreſſe. Il ne montra les inquiétudes d'une ame ſenſible qu'une fois dans ſa vie; ce fut dans la maladie & à la mort du pere Joſeph. Il le fit traiter ſous ſes yeux à Ruelle, & cette ame inflexible laiſſa échapper les ſignes touchans de l'amitié; encore a-t-on écrit que ce n'étoit qu'une feinte qui cachoit le dernier coup d'un redoutable ambitieux.

Nous revenons avec une ſorte d'intérêt ſur ce pere Joſeph, unique en ſon genre, dur envers lui-même, menant une vie ſobre, qui ſembloit ſe dédommager de ſes laborieuſes entrepriſes & de ſes travaux opiniâtres, par la liberté avec laquelle il parloit aux grands & au cardinal, & par l'importance des affaires dont il étoit chargé. Moine par une boutade de jeuneſſe, il s'étoit jeté dans les travaux politiques par goût; ou plutôt c'étoit en lui une véritable paſſion, qu'il ſatisfaiſoit en parcourant l'Europe. Mourant, il s'occupoit encore de traités d'alliance, d'armées, de ſieges, de combats. A ſon agonie, le cardinal lui cria aux oreilles, pour le rappeller à la vie: *Courage, pere Joſeph, Briſſac eſt à nous.*

Ce Capucin fameux par ſes intrigues, mourut aſſez précipitamment à Ruelle, maiſon du cardinal, à l'âge de ſoixante & un ans. Il paroît, ſi l'on en croit les mémoires du tems, qu'ayant un génie preſqu'égal à celui de Richelieu, las d'une ſubordination trop marquée, il prétendit à l'égalité. Déjà le chapeau de cardinal lui étoit promis, & cette dignité alloit le faire marcher à côté de celui qui, ayant recueilli le fruit de ſes travaux, avoit retenu long-tems ſes talens cachés dans l'ombre.

Le Capucin avoit offert ſecrétement au pape Urbain VIII de faire conclure la paix avec la maiſon d'Autriche, & d'établir par le traité un équilibre entre les proteſtans & les catholiques. Mais dans ce projet de paix, qui ſecondoit les vues de ſon ambition, le Capucin alloit directement contre les deſſeins du cardinal-miniſtre. Vainement avoit-il gagné Mlle. la Fayette, ſa parente, pour en parler au roi, qui déjà avoit paru montrer une volonté. Richelieu eut bientôt découvert la trame ; il reprocha au Capucin ſon ingratitude, & ne manqua pas de traverſer à Rome ſes projets d'élévation au cardinalat.

Non content d'avoir humilié le génie du Capucin & d'avoir dérouté ſon ambition, il voulut faire diſparoître Mlle. la Fayette, protectrice cachée de ſon parent, parce qu'elle avoit failli de renverſer ſes deſſeins. Il mit auprès du roi & de la Fayette un eſpion; il fut informé de toutes leurs paroles & de toutes leurs actions; il vit leurs billets; il garda ceux qui ne lui plaiſoient pas; il en ſubſtitua d'autres contrefaits, où il inſéra tout ce qui pouvoit opérer une ſéparation. L'eſpion intimidé & menacé d'une perte aſſurée s'il n'obéiſſoit pas, ſuivit ſon rôle, juſqu'à ce que Mlle. la Fayette, qui ſe ſentoit pourſuivie par une main inviſible, cédant au génie du cardinal, eut embraſſé le parti du cloître.

Il enleva ainſi au roi ſa maîtreſſe favorite, & terraſſa les intrigues de ſon rival. Comme il ne le jugeoit pas inférieur en talens, il le rendit victime d'un manege particulier, tandis qu'il n'en ſuivoit pas moins la haute ſérie des affaires de l'Europe. Richelieu ſut donc briſer à propos l'homme qui avoit été ſon confident, ſon appui, & qui avoit oſé un

inſtant, fort de ſes ſervices paſſés, ſe montrer ſon rival.

Il faut avouer que ce miniſtre terrible ne s'étoit acquis un tel empire ſur tous les eſprits que parce qu'il liſoit au fond des cœurs les penſées les plus ſecretes, qu'il les y ſurprenoit de maniere ou d'autre. Et c'eſt par cette vigilance inouie qu'il enchaîna tous les haſards, & qu'il ſoumit tous les caracteres.

On imputa au pere Joſeph une partie des cruautés du cardinal; mais après ſa mort, Richelieu ſe montra plus inexorable encore, & ſa ſévérité alla toujours croiſſant. Ce qui le prouve, c'eſt le procès intenté au duc de la Vallette, qu'il rendit reſponſable de la levée du ſiege de Fontarabie. Le duc avoit épouſé une ſœur naturelle du roi; tout ſon crime étoit d'avoir déplu au cardinal. On intimida, on violenta les juges; le roi, par ſa préſence, força l'arrêt de condamnation: ſpectacle nouveau de voir un monarque François préſider au jugement d'un de ſes ſujets, & interdire la liberté des voix! Les uſages deſpotiques de l'Aſie n'offrent rien de plus révoltant; on n'obſerva aucune formalité de juſtice. Le

duc fut condamné à mort, & exécuté heureuſement en effigie. Cette ſentence étoit ſi monſtrueuſe, qu'elle fut caſſée ſous le commencement du regne de Louis XIV.

Le parlement de Rouen n'étant pas venu à bout d'étouffer une ſédition populaire occaſionnée par des édits burſaux, des exécuteurs militaires vinrent interdire le parlement. Richelieu le rendoit reſponſable des déſordres que lui-même avoit excités par les vexations dont il avoit uſé pour extorquer l'argent des particuliers.

Si Richelieu mérite des éloges pour le coup-d'œil politique qu'il eut relativement à la vraie ſituation de l'Europe, il ne mérite aucune louange pour l'économie intérieure de l'état. Il n'en ſavoit pas adminiſtrer les revenus avec cet art que poſſédoit Sully. Il n'aima point le peuple ; il regardoit le ſilence de la crainte comme le gage de la félicité publique. L'exercice de ſon deſpotiſme épuiſoit le tréſor royal; & ce qui eſt déplorable à penſer, l'or même de la nation ſervoit à l'opprimer.

Il avoit créé des loix ſomptuaires, mais il

laiſſoit aux autres le ſoin de l'exécution ; ſon faſte paſſoit les bornes. La magnificence de ſa maiſon étoit au niveau de celle d'un ſouverain. Quatre millions chaque année n'acquittoient que les dépenſes ordinaires. Ses gardes, ſon palais, ſes meubles, ſa table, tout éclipſoit chez lui la ſplendeur du trône. Louis XIII remarqua cette oſtentation, & s'en plaignit infructueuſement, ainſi que le peuple ; mais le cardinal ſut éblouir la multitude par ſon luxe brillant, & cet éclat nouveau ſervit preſque à le lui faire pardonner.

Prodigue envers les gens qu'il employoit pour les affaires d'état, il meſuroit les châtimens aux récompenſes, quand ſes ordres n'étoient pas ponctuellement remplis. Quant aux peintres, ſculpteurs, architectes, théologiens, poëtes, (car il avoit tous les goûts) dont il étoit inceſſamment environné, il leur promettoit beaucoup & leur donnoit peu.

Le puiſſant génie de Richelieu dominoit l'indéciſion du monarque, les intrigues des grands, les fureurs des partis, les haines particulieres, & au-dehors les cours de Rome & de Madrid ; la maiſon d'Autriche étoit hu-

miliée, les proteſtans abattus, la reine-mere déconcertée; le duc d'Orléans ſe confondoit en vains projets dans l'exil, & la Baſtille regorgeoit de ſes ennemis.

Parvenu au dernier période de ſes opérations politiques, & jaloux du deſpotiſme qui lui avoit tant coûté, & qui flattoit ſon ame hautaine, il tenoit ferme entre ſes mains les rênes du gouvernement; mais ſouvent les plus petites cauſes renverſent le ſuperbe édifice qu'a élevé l'ambition. Il ſut les prévoir & les écarter; il ne permit pas à des tracaſſeries de cour de détruire en un inſtant ſa fortune; il abaiſſa la hauteur de ſon caractere pour s'appliquer aux petites ruſes d'un ſouple courtiſan; il flatta la reine-mere d'un prompt retour; & comme elle le deſiroit ardemment, elle y croyoit: mais en même tems que la bouche du miniſtre promettoit, il éloignoit ſon implacable ennemie avec une habileté peu commune, puiſqu'elle-même fut long-tems dans l'illuſion.

S'il ne put gagner le comte de Soiſſons, qui s'étoit fait un ſyſtême de réſiſter à Richelieu, il le contint ſans l'irriter; & la fortune ne tardant pas à ſeconder le cardinal, il fit

perdre la vie à ſon plus dangereux adverſaire.

Les favoris & les maîtreſſes de Louis XIII s'efforcerent en ſecret de ruiner ſon pouvoir ; mais dès que ſon œil prévoyant les eut devinés, ils furent congédiés ou diſgraciés. Le choix des ſerviteurs qui pouvoient approcher du monarque, lui appartenoit excluſivement ; & ceux-ci étoient obligés de rapporter fidélement au miniſtre tout ce qui échappoit au roi dans ſes momens de chagrin ou de mauvaiſe humeur.

Malheureux dans ſon domeſtique, ſéparé de ſa mere, ayant des remords, & n'oſant leur obéir, jaloux de ſon frere & le craignant, prévenu contre ſa femme, & ſe croyant mépriſé d'elle, ce prince avoit encore les inquiétudes dévorantes de la royauté. Il déteſtoit l'homme auquel il étoit ſoumis, & portoit ſon joug impatiemment ; mais comme il le croyoit le ſeul capable de le maintenir ſur le trône, il careſſoit l'objet de ſa haine, obligé de diſſimuler à la fois ſa crainte & ſon antipathie.

Tous ces combats empoiſonnoient ſa vie ; & quand, l'ame ſurchargée de douleur, il ſe

répandoit dans l'intérieur de ſon palais en plaintes ameres, elles étoient recueillies, & portées au ſuperbe miniſtre, qui avoit établi cette inquiſition ſecrete contre ſon roi; & quiconque, après avoir prêté l'oreille à ſes murmures, gardoit le ſilence, étoit puni, comme s'il avoit négligé une révélation utile à l'état.

L'aſcendant incroyable de Richelieu rempliſſoit tellement le palais, que le monarque, quand il étoit mécontent de ſes maîtreſſes, les menaçoit de ſon miniſtre. Il s'étoit attaché à Mlle. de la Fayette, qui fut chaſſée preſqu'ignominieuſement, parce qu'elle avoit inſpiré de l'ombrage au cardinal; & la reine, ſoupçonnée d'avoir des relations avec ceux qui avoient encouru ſes diſgraces, fut outragée, perſécutée & preſqu'enfermée.

Louis XIII étoit fermement perſuadé que, lors de la conſpiration de Chalais, on avoit voulu lui ôter la vie, le reléguer dans un monaſtere, élever Gaſton ſon frere ſur le trône, & lui donner pour épouſe la reine. Il fut plus de douze ans depuis ſans pouvoir ſe réſoudre à partager ſon lit avec une prin-

ceſſe calomniée ſans doute, mais perdue dans l'eſprit d'un trop crédule époux. Telle fut l'occaſion de la longue ſtérilité d'Anne d'Autriche.

Les mémoires de la Rochefoucault confirment ce fait, ainſi que le reſſentiment du roi. Il en parla en plein conſeil, & reprocha à cette princeſſe, devant les miniſtres, *qu'elle avoit voulu avoir deux maris en même tems.* Il alla plus loin : il défendit qu'aucun homme entrât déſormais dans le cabinet ou dans la chambre de la reine, à moins qu'il ne fût préſent.

Nous verrons qu'à l'inſtant de la mort même, Louis gardera ces funeſtes préventions. Elles s'étoient fortifiées, lorſqu'étant tombé malade, le 22 ſeptembre 1630, il réçut les derniers ſacremens. La reine alors n'avoit que vingt-neuf ans ; elle ſe voyoit expoſée à être renvoyée en Eſpagne, & penſoit à ſe maintenir en France. Le moyen unique de conſerver la couronne qu'elle étoit à la veille de perdre, étoit ſans doute un mariage avec Monſieur. Elle ne s'en éloigna pas, & la propoſition en fut faite au duc d'Orléans. La ſanté du roi ſe rétablit, malgré les appa-

rences contraires. Louis XIII fut inſtruit des diſpoſitions de la reine. Ce fut un poiſon verſé dans ſon cœur, qui le tourmenta & l'éloigna, pendant un grand nombre d'années, de toute tendreſſe & de toute confiance.

Ce monarque étoit donc réduit à écarter les deux reines, à ne pouvoir jouir des douces émotions de la nature ni de l'amour; & le penchant d'Anne d'Autriche pour l'Eſpagne, penchant qu'elle ne déguiſoit point aſſez, redoubla ſes alarmes imaginaires ou fondées.

Il paroît certain qu'elle avoit pris des meſures avec le conſeil d'Eſpagne, pour empêcher l'exécution du grand projet de l'abaiſſement de la maiſon d'Autriche.

Les dernieres tentatives de la reine-mere pour être reçue en France, furent infructueuſes; perſonne n'oſa haſarder ſa voix contre l'avis ſuprême du cardinal. Au lieu de la rappeller, il lui envoya, comme par dériſion, un nouveau compagnon d'exil dans la perſonne du duc de Vendôme. La veuve de Henri IV, mere ou belle-mere de quatre ſouverains, & des trois plus puiſſans rois de

l'Europe, mourut à Cologne dans l'abandon & l'indigence, exilée par ſon ancien protégé.

C'étoit le comble de l'ingratitude; mais le cardinal détournoit habilement les regards de la nation par des ſervices eſſentiels, & qui faiſoient la gloire du regne.

Tout eſt revers pour l'Autriche. Tout eſt ſuccès pour la France. La Catalogne ſe ſépare de l'Eſpagne, & cette importante province ſe donne à Louis. Son premier deſſein étoit de ſe former en république; mais jugeant bientôt avec ſageſſe qu'elle ſeroit trop foible dans une entrepriſe auſſi déciſive, elle ſe contenta de la réſerve de ſes privileges. La révolution du Portugal ſuivit de près; il ſecoua le joug, & devint un utile allié pour la France. Richelieu, en frappant ces grands coups, & avec rapidité, avoit opéré la jonction des armées Françoiſes & Suédoiſes, & jeté la terreur dans toute l'Allemagne. Ainſi, s'il opprimoit l'intérieur du palais de ſon maître, il étendoit ſa gloire au loin; il impoſoit ſilence à ſes ennemis, & tout plioit au-dehors ſous le génie de l'adminiſtrateur. Forcé à l'admirer, n'entendant que ſes louanges, le roi

lui obéiſſoit plus que jamais, & le reſpect & la haine ſe concilioient dans ſon cœur.

Que ne lui devoit-il pas, puiſque les inſcriptions de la ſtatue équeſtre qu'on lui érigea à Paris, diſoient à la poſtérité que le monarque avoit mis ſa gloire à vaincre les ennemis de ſon royaume, à ſoumettre les rebelles, à domter l'héréſie; & comme il ne refuſa pas la louange d'*invincible* & de *victorieux*, que ces marbres lui prodiguerent, il falloit bien qu'il maintînt en place le véritable auteur de ſes triomphes.

Tandis que l'un s'occupoit de remuer l'Europe & d'abaiſſer tout ce qui lui portoit ombrage, & que l'autre, dans ſa retraite, s'attribuoit l'honneur de ces travaux, la mort les minoit tous deux également, & ils devoient deſcendre au tombeau dans la même année. La ſanté de Louis XIII dépériſſoit viſiblement; mais Richelieu, quoique frappé du même coup, ſe flattoit de ſurvivre à ſon maître, & déjà il prenoit des meſures pour s'aſſurer la régence.

Après tant de victoires en différens genres, il ne prétendoit pas abandonner le poſte

où il s'étoit élevé. Dans ce hardi deſſein, il ne douta ni de ſon génie ni de ſa fortune; il comptoit applanir les difficultés, & l'emporter ſur les droits de deux reines, d'un frere du roi, & de pluſieurs princes du ſang.

Perſuadé du ſuccès, après avoir fait ſi longtems un eſſai heureux de ſon pouvoir, il ſembloit avoir deviné la marche des événemens futurs, & les tenir comme enchaînés, par la maniere dont il balanceroit tous ces droits reſpectifs.

Il avoit fait épouſer ſa niece au fils du prince de Condé; & s'appuyant ſur cette maiſon, à la tête de laquelle ſe trouvoit un prince qui avoit du génie pour le gouvernement, il ſe flattoit de dépoſſéder deux femmes ſans puiſſance, ainſi que le foible Gaſton, qui n'ayant jamais ſu tenir un parti, étoit décrédité, pour ne pas dire mépriſé.

Le comte de Soiſſons, qui ſeul avoit bravé le cardinal avec la phyſionomie d'un véritable adverſaire, ne voulant ni treve, ni paix, avoit refuſé d'épouſer ſa niece chérie. Inſenſible aux promeſſes les plus brillantes, il fut pourſuivi bientôt comme criminel de leſe-majeſté;

majeſté : forcé, après une telle qualification, d'en appeller à ſon épée, il combattit Louis XIII qui l'aimoit, & qui ne le jugeoit pas coupable, en ce qu'il voyoit en lui un génie propre à contrebalancer le redoutable Richelieu. Le monarque fit marcher à regret des troupes contre ſon parent ; mais ſon miniſtre l'entraînoit.

Le comte de Soiſſons fut vainqueur à la bataille de Marfée, dont l'iſſue n'alarma point le roi, parce qu'il jugea bien qu'il ſeroit toujours maître des conditions de la paix ; mais ſur le champ même de bataille, le comte fut tué d'un coup de piſtolet après l'action. Un cavalier paſſant à toute bride devant lui, le tira à brûle-pourpoint, & diſparut plus prompt que l'éclair. 1641.

On attribua cette mort au génie vindicatif de Richelieu, & ſur-tout au péril où ſe trouvoit ſa puiſſance. Encore une victoire en effet, & le comte de Soiſſons s'ouvroit le chemin de Paris. Le miniſtre étoit ſacrifié ; car le traité de conciliation eût été infailliblement ſa ruine. La mort du comte étoit donc trop néceſſaire, pour qu'elle n'eût pas été

ordonnée ; ce n'étoit pas là l'inſtant d'armer le glaive des loix, ou celui des bourreaux.

Ses complices, quoique peu dangereux après la mort du chef, reſterent ſous l'anathême des procédures faites ou commencées contr'eux. Le duc d'Epernon, qui avoit joué un ſi grand rôle, & dont la fierté ſembloit ne devoir jamais être humiliée, exilé à quatre-vingt-ſept ans, cherchoit en vain autour de lui des mécontens ou des vengeurs ; tous gardoient le ſilence : il mourut de chagrin ; il mourut iſolé. Alors il ne fut plus permis à perſonne de n'être pas entiérement ſoumis & dévoué à Richelieu.

Il avoit placé auprès du roi un jeune homme appellé Cinq-Mars, le fils du maréchal d'Effiat, afin qu'il lui rendît compte, ſelon l'uſage, de ſes plus ſecretes penſées. Le pere devoit ſa fortune à la protection du miniſtre, qui jugeoit du fils par l'abnégation du pere. Le nouveau favori, qui s'ennuyoit mortellement auprès d'un roi triſte & mélancolique, n'avoit pas pour lui les complaiſances qu'il auroit ſouhaitées ; le jeune homme ſe ſoucioit peu d'être en faveur, s'il falloit

l'acheter par cette gênante & cruelle ſervitude. Fait pour les plaiſirs, il ne pouvoit s'accoutumer à la vie ſédentaire de Louis XIII, livré de plus aux pratiques d'une auſtere dévotion; il falloit l'accompagner partout. Il ne cacha pas long-tems la répugnance qu'il éprouvoit à être le complaiſant aſſidu d'un homme valétudinaire, dévot & chagrin, dont il devoit écouter les longues plaintes & ſupporter les infirmités.

Richelieu exhortoit le favori dégoûté de cet emploi, à prendre courage, à vaincre ſa répugnance; il lui offroit la perſpective des plus brillantes deſtinées, la fortune & les honneurs qui entreroient dans ſa maiſon. Le jeune homme ſe montroit indifférent à toutes ces promeſſes, & ne voyoit que l'ennui du moment. Richelieu joignoit la raillerie à l'éloquence, & ſupplioit enſuite le roi, qui ſe plaignoit du peu d'égards de ſon compagnon, de pardonner aux écarts & à la vivacité d'un jeune homme.

Forcé de garder une place que tant d'autres auroient ambitionnée; & regrettant chaque jour les plaiſirs d'une vie libre & indé-

pendante, il ne tarda pas à trouver les récompenſes du miniſtre trop au-deſſous de ſes ſacrifices. Il réſolut de ſe payer par ſes mains d'une charge auſſi déſagréable ; & pour dédommagement à ſes ennuis, il conçut le projet conſolateur de mettre lui-même la main au timon du gouvernement. Une fois, plein de cette idée, les déſagrémens de ſa vie privée diſparurent, & il ſe familiariſa avec ce qui lui avoit paru inſupportable. Le pénétrant Richelieu s'apperçut du changement & du projet : c'étoit le bleſſer dans ce qu'il avoit de plus cher. Il ne crut pas devoir opprimer tout-à-coup un jeune homme de vingt ans : il tâcha de regagner ſon protégé ; mais voyant que rien ne le touchoit, il le pria d'accepter le gouvernement de la Touraine, avec tout ce qui pouvoit lui en rendre le ſéjour agréable, & de renoncer à ce rôle dont il lui avoit annoncé tant de fois les pénibles déſagrémens. Mais Cinq-Mars, déjà enivré des preſtiges de l'ambition, goûtoit le plaiſir de voir les grands & les princes le rechercher, & ſavouroit l'orgueil de ſe voir à ſon âge l'ame d'un parti. Il ne put réſiſter à l'appas d'un

crédit qui lui promettoit l'autorité dont jouiſſoit Richelieu.

De ce moment, rien ne lui coûta pour ſe rendre agréable à ſon maître : il déploya avec facilité toutes les complaiſances, dont le moindre exercice lui peſoit tant autrefois ; il s'inſinua dans l'eſprit du roi avec cette ſouple profondeur que dicte une forte paſſion ; elle s'allumoit encore près de l'objet qu'elle careſſoit ; le ſuccès de la veille encourageoit à celui du lendemain ; il avançoit à grands pas. Louis XIII, allant un jour au conſeil, avoit déjà pris par la main le jeune Cinq-Mars, en diſant, *ſi nous faiſions entrer notre ami, afin qu'il apprenne*, lorſqu'un regard ſévere du miniſtre en impoſa au monarque, qui baiſſa la tête & abandonna la main de ſon favori.

La crainte d'être délaiſſé au milieu des orages que Richelieu avoit ſoulevés, le lioit à ce fier ſujet. Le cardinal forçoit le prince à renvoyer les officiers de la chambre, les capitaines & les gardes qui attiroient ſes ſoupçons ombrageux. Si un ſerviteur fidele s'attachoit au roi, ſon renvoi devenoit inévitable. Pluſieurs, forts de la protection de Cinq-Mars,

crurent que la puiſſance miniſterielle du cardinal touchoit enfin à ſon terme. Dans cette fauſſe & trompeuſe eſpérance, ils ſe livroient à une joie inconſidérée. Richelieu paroiſſoit tout-à-coup ; & en exécution du ſerment incroyable, par lequel le monarque s'étoit engagé à lui révéler tout ce qui viendroit à ſa connoiſſance contre ſon miniſtre, celui-ci en tiroit des aveux formidables, & foudroyoit les créatures les plus cheres au roi, & qui s'imaginoient le plus en ſûreté auprès de lui.

Cinq-Mars ne voulut pas déſemparer ; quoique ſollicité d'abandonner ſon poſte, il ſe faiſoit un devoir de prêter une oreille attentive aux plaintes & aux murmures de Louis, qui s'indignoit de ſon eſclavage, & n'oſoit rompre ſes fers. Cinq-Mars répondoit par un ſilence perfide, ou par des réflexions courtes & étudiées. Obſervant le cœur du prince & les progrès de ſes diſcours, il crut bientôt à la chûte de Richelieu. Le roi lui montra en effet le deſir d'en être délivré, & ce témoignage ne paroiſſoit pas équivoque. Cinq-Mars, qui ajouta foi trop facilement à

ce mécontentement & à cette antipathie, ignoroit l'empire ſans bornes que le cardinal avoit exercé ſur cette ame tout-à-la-fois aigrie & ſoumiſe.

Richelieu ſûr de ſon aſcendant, connoiſſant ſa force & les reſſorts qui lui avoient ſervi, ne craignoit que la mort du roi, & non ſa diſgrace. Il étoit certain de régner malgré ſon maître, & d'anéantir ſa volonté; mais il jugea, dans cette circonſtance, qu'il falloit, pour ſe dérober à des querelles inteſtines, agiter le ſein de l'état, s'en faire le centre, afin que, dans ces grands mouvemens, il pût enchaîner à ſon gré les prétendans à la régence, par le beſoin qu'ils auroient de ſa main forte & exercée, habile à débrouiller tous ces nœuds politiques. Il fit donc réſoudre au conſeil la prompte conquête du Rouſſillon, comme abſolument néceſſaire pour ſoutenir la révolte des Catalans.

Il arracha ſon roi languiſſant & malade au repos après lequel il ſoupiroit, & le força, preſque mourant, d'aller aux extrêmités du royaume, chercher les fatigues & les dangers de la guerre.

Louis les bravoit également ; toujours fidele à ſon courage, lorſqu'il s'agiſſoit de prendre les armes, il murmura, ſe plaignit, mais partit pour la conquête.

Comme le roi & le miniſtre ſembloient lutter l'un contre l'autre par la grandeur de leur cortege, chacun prit une route différente ; ils ne ſe rencontrerent que dans les villes dont l'étendue pouvoit recevoir deux ſouverains. Cinq-Mars accompagna Louis ; le cardinal n'eut pas le pouvoir, à ce qu'il paroît, de l'éloigner ; ce qui le détermina ſans doute à impoſer à ſon roi des opérations militaires, ſi propres à déranger toutes les autres.

Au bout de quelque tems, il ſe forma enfin contre Richelieu une conſpiration réelle & la plus dangereuſe de toutes, puiſque le roi en étoit tacitement le chef. Il jaillit aſſez de clarté de l'hiſtoire, pour qu'on ne puiſſe révoquer en doute ce fait, quelqu'extraordinaire qu'il paroiſſe. *Il ne trouva pas même mauvais*, dit l'hiſtorien moderne de l'Intrigue du cabinet, *qu'on lui parlât pour l'en débarraſſer par la violence.* C'étoit l'avis de plu-

ſieurs ; mais Cinq-Mars, qui n'étoit point dans l'âge où l'on eſt ſanguinaire, s'effraya de ce projet, & n'oſa frapper, malgré la certitude de l'impunité. Il commit enſuite les fautes qui caractériſent les demi-ambitieux ; il ſuivit des idées contradictoires, fit des demi-confidences toujours dangereuſes, cacha à l'un ce qu'il révéloit à l'autre, & montra qu'un jeune homme de vingt-deux ans ſera toujours étranger à une conſpiration de quelqu'importance.

Richelieu, appuyé ſur la grandeur de ſes deſtinées, affectoit de ne pas s'appercevoir de la froideur du roi ; il s'obſervoit, pour mieux lui donner le change, & travailloit ſourdement à la ruine du favori, en épiant ſes fautes, & ſe repoſant ſur ſa légéreté & ſon inexpérience. L'âge du conſpirateur devoit en effet le ſervir ; & pendant cette attente, il faiſoit publier que ſon état empiroit, qu'il alloit deſcendre au tombeau : ce qui ne contribuoit pas peu à ſuſpendre la fureur de ſes ennemis, qui délibéroient ſi on ne laiſſeroit pas à la mort le ſoin d'achever l'ouvrage ; & ſes eſpions lui donnoient avis de tout ce qui ſe paſſoit.

Le roi étoit devant Perpignan. La ville & la citadelle étoient ſi bien fortifiées, qu'il en eût coûté trop de monde pour les prendre d'aſſaut; on les réduiſit par la famine. Au bout de quatre mois, cette importante place capitula: on y trouva cent trente pieces de canon, & de quoi armer vingt-cinq mille hommes.

Ce n'étoit pas la victoire ni la conquête que deſiroit Richelieu; il vouloit ſeulement embarraſſer le roi, & le retenir dans les pieges & les longueurs des négociations & des travaux militaires, afin que, rebuté, il ſentît le beſoin de ſon miniſtre, & l'appellât à ſon ſecours. Il comprit très-bien qu'une défaite inopinée le jeteroit dans la terreur, parce que Louis ne fut jamais froid ſur les intérêts de l'état. En conſéquence il avoit mandé au maréchal de la Guiche, ſon allié & ſon confident, d'attaquer & de ſe laiſſer battre à Honnecourt en Cambreſis: ce qui ouvroit, il eſt vrai, à l'ennemi la frontiere de Picardie, mais ce qui étoit capable en même tems de diſſiper puiſſamment la conjuration formée contre lui, en inſpirant au roi de ſérieuſes alarmes.

Ce ſtratagême lui réuſſit. Dès que Louis apprit la nouvelle, il en fut épouvanté; il crut déjà voir l'étranger dans le ſein du royaume. Il écrivit lettres ſur lettres au cardinal; il ſe rappella que depuis dix-huit années lui ſeul avoit raffermi le ſceptre entre ſes mains; il ne vit plus que lui pour écarter l'orage; il le conjura de remédier à ce déſaſtre, & lui proteſta que, quelque bruit qu'on fît courir, *il l'aimoit & l'eſtimoit plus que jamais.*

Le cardinal triomphoit, & d'autant plus que ne s'étant pas endormi ſur ſon adverſaire, & ſurveillant toutes ſes actions, il venoit de recevoir, à force d'intrigues & d'argent, un double du traité que ſes ennemis, Gaſton, le duc de Bouillon & Cinq-Mars, venoient de conclure à Madrid. Il étoit ſigné par Olivarès, au nom du roi d'Eſpagne, & par Fontrailles, au nom de Monſieur. Ce traité, non moins inſenſé que téméraire, appelloit les Eſpagnols dans le royaume, leur cédoit quelques provinces; & le tout pour forcer le roi, qui flottoit dans l'irréſolution, à diſgracier ſon miniſtre, & à le remplacer par Cinq-Mars.

Gaſton avoit autoriſé de ſon nom ce complot criminel & inutile en tous ſens ; n'imaginant pas d'autres moyens pour ſe délivrer du joug qu'il n'avoit jamais ſu rompre, & ſous lequel il avoit baiſſé tant de fois la tête volontairement. Pour l'Eſpagne, avide de tout ce qui avoit le caractere de rebellion, elle avoit été ravie de trouver cette occaſion de réparer ſes pertes.

Le roi haïſſoit fortement les Eſpagnols, & non ſans motifs ; il redoutoit cette puiſſance, qui ne fut jamais dans les intérêts de la France. La moindre intelligence avec le royaume voiſin lui ſembloit un crime énorme, lorſque Richelieu, tenant le traité à la main, & orgueilleux de cette piece juſtificative, lui montra dans ſon favori un perfide qui conſpiroit contre l'état. Louis frémit de la trahiſon, ne démêla point qu'elle étoit dirigée plutôt contre le miniſtre que contre le royaume, qu'on ne vouloit que le ſacrifice du cardinal, que ſon expulſion faiſoit tout tomber : il s'attacha plus étroitement à l'auteur de la découverte, d'après la frayeur qu'il avoit éprouvée, & abandonna ſes ennemis à ſa vengeance.

Les conſpirateurs, d'autant plus éloignés de connoître les caracteres, qu'ils n'avoient fait aucun calcul ſur ce point important, n'avoient pas prévu, ou ignoroient que les eſprits timides portent tout à l'extrême, & que plus Louis XIII étoit foible, plus il devoit être exceſſivement jaloux de ſa puiſſance.

Le duc de Bouillon fut arrêté au milieu de ſon armée, le duc d'Orléans en Auvergne, & Cinq-Mars à Narbonne. Le double qu'on avoit du traité, n'étoit qu'une ſimple copie; on n'auroit pu faire le procès ſur cette piece informe, ſi, dans la vue d'avoir leur grace, ils ne ſe fuſſent accuſés l'un l'autre. Après avoir manqué de prévoyance, ils manquerent de fermeté : le duc de Bouillou racheta ſa vie & ſa liberté, en livrant au roi la forte place de Sédan. Gaſton, dit le préſident Hénaut, *demanda grace, à ſon ordinaire, en chargeant & abandonnant ſes complices.* On lui ôta ſa garde, on confiſqua ſes domaines; & ces humiliations, bien méritées, furent ſuivies de l'exil.

Il n'eut pas honte de répéter pluſieurs fois que Cinq-Mars l'avoit ſéduit, & de prétendre

établir sa justification sur ce moyen aussi foible que lâche. Agé de quarante ans, il rejeta sur un jeune homme de vingt-deux tout l'odieux du complot ; il aggrava ses fautes, pour diminuer les siennes ; enfin, lorsqu'il étoit sûr de sa grace, & qu'il auroit pu l'implorer & l'obtenir pour son complice, il se détacha de lui, il se rendit presque son accusateur. Ainsi Gaston, loin d'être généreux, ne fut jamais juste ni sensible, & perdit ses amis avec autant de facilité que d'indifférence.

Louis XIII avoit un extrême penchant à la sévérité. Malgré l'âge du coupable, malgré son titre de confident & de favori du roi, Cinq-Mars perdit la tête sur un échafaud : mais ce qu'il y eut de plus déplorable, c'est que de Thou, fils du célebre historien de ce nom, qui n'avoit point eu connoissance du traité fatal, qui l'avoit désapprouvé, & qui, dès qu'il l'eut appris, avoit exhorté son ami à rompre ces intelligences criminelles, qui enfin n'avoit pu révéler ce secret sans commettre une action lâche & vile, & sans exposer les jours de son ami, eut cependant le même sort.

1642.

On prétend que Richelieu vit immoler avec joie cette innocente victime, parce qu'il déteſtoit dans le pere un hiſtorien véridique, dont le burin trop fidele avoit marqué un de ſes ancêtres de ces traits qui ne meurent point. Ainſi l'écrivain qui ſe voue à la vérité en écrivant l'hiſtoire des nations, s'il échappe au danger de la dire, aura encore des ennemis de ſon ſang généreux, même lorſqu'il ne ſera plus.

Cinq-Mars, attendri ſur le ſort de ſon ami, & ne ſe diſſimulant pas que c'étoit lui qui le précipitoit au tombeau, s'humilia devant lui, en fondant en larmes. De Thou, ame ſenſible & forte, le releva, & l'embraſſant, lui dit : *Il ne faut plus ſonger qu'à bien mourir.*

Il reſta dans l'ame de Richelieu, des aveux de Cinq-Mars & de ſa confeſſion ſecrete, l'idée profonde & ineffaçable que s'il s'étoit trouvé près de Louis XIII un Vitry, il auroit éprouvé le ſort du maréchal d'Ancre.

Les juges qui condamnerent de Thou, ſe fonderent ſur un édit de Louis XI, qui condamne au dernier ſupplice tous ceux qui ayant ſu une conſpiration contre l'état, ne l'auroient

pas révélée: ordonnance vague, & qui prêteroit un champ trop vaſte à la vengeance miniſtérielle. Richelieu eut ſoin de fournir l'édit au chancelier : il étoit tombé en déſuétude ; ſon active perſécution le ranima, & le tribunal n'oſa voter contre ſes vues ſanguinaires.

Louis XIII ſachant à peu près l'heure de l'exécution, tiroit ſa montre par intervalles, & diſoit, en ſe promenant ſur la terraſſe de Saint-Germain : *Il me ſemble que dans dix minutes, monſieur le Grand paſſera mal ſon tems.* On appelloit l'infortuné Cinq-Mars, *monſieur le Grand*, parce qu'il avoit la charge de grand-maître de la maiſon du roi. Cette froideur cruelle envers un homme qu'il avoit chéri, & pour ainſi dire, autoriſé, acheve de peindre ſon caractere.

Avoir puni ſi hautement le favori du roi, parce qu'il aſpiroit à le gouverner, quel triomphe pour une ame qui avoit ſoif de la vengeance, qui la ſavouroit avec une ſorte de volupté ! Ce fut le plus beau jour de la vie du cardinal ; il avoit fait tomber la tête de ſon ennemi, & tout étoit rentré ſoudain dans le ſilence de la terreur ; tout ſembloit avoir obéi

à

à ſa prévoyance ; il écrivit au roi : *Les ennemis de l'état ne ſont plus, & vos armes victorieuſes ſont dans Perpignan.* Alors il lui pardonnoit d'avoir chaſſé ſa mere, ſon frere, ſes favoris, d'avoir fait trembler la famille royale, & abaiſſé toute la cour à ſes pieds.

Les grands ſeigneurs étoient bannis ou en priſon. Gaſton étoit réduit à la fortune & au crédit d'un ſimple particulier ; les autres murmuroient dans la pouſſiere ; plus de factions, plus de cabales. Il n'exiſtoit que le nom de Richelieu & ſon pouvoir : les vers des poëtes & les dédicaces des orateurs furent pour lui ſeul : la nation, comme entiérement aſſujettie, devint obéiſſante à l'aſcendant de ce génie qui avoit tout domté ; & ſon nom imprimoit ce reſpect mêlé d'admiration & d'effroi, que l'homme porte à ce qui le maîtriſe & le domine.

Il ſe rendit à Paris comme un triomphateur ; & quoiqu'entre les bras de la mort, il commanda à ſon viſage d'être calme & tranquille. On fit, pour le ramener, une eſpece de chambre portative, que cinquante de ſes gardes, qui ſe relayoient d'heure en heure,

conduiſoient comme une litiere. Là, il étoit couché dans un lit magnifique, & il y avoit à côté du lit un ſiege pour aſſeoir les perſonnes qui l'entretenoient pendant la route. Les gardes ne marchoient que nue tête, à la pluie, au vent & au ſoleil, par reſpect pour ſon éminence; on élargiſſoit les portes des villes & des maiſons, quand elles étoient trop étroites, afin que ſon éminence n'éprouvât aucun choc, aucune ſecouſſe douloureuſe.

Il fit deux cents lieues dans cette ſuperbe litiere, entrant par-tout par une breche, & alla deſcendre au Palais-Cardinal, où ſe trouva une foule de gens empreſſés à contempler ce miniſtre victorieux, qui avoit terraſſé ſes ennemis particuliers & triomphé de ceux de l'état. Il ſembloit au-deſſus des louanges comme au-deſſus des événemens. On apperçut ſur ſon viſage jauni l'empreinte d'une décadence prochaine; mais lui, oubliant la maladie, il étoit tout entier à la joie de ſe voir encore maître de cette cour, où il avoit humilié tant de rivaux: aucune eſpece de terreur n'interrompoit ſa jouiſſance.

Si quelque choſe pouvoit en ce moment

bleſſer cette ame qui paroiſſoit paiſible, c'étoit l'averſion cachée de ſon maître, dont il ne doutoit pas; mais il ſurmontoit ces impreſſions paſſageres, ſoit en les dédaignant, ſoit en appercevant l'immuable hauteur de ſes deſtinées.

Il n'avoit plus rien à craindre que de la main obſcure & forcenée de la trahiſon, à laquelle les rois de la terre ſont aſſujettis eux-mêmes. Il attacha à ſa perſonne les militaires les plus renommés par leur bravoure, & il écarta de la cour ceux qui pouvoient recourir à un coup déſeſpéré. Le roi congédia tous ceux que le cardinal voulut congédier, & il ne conſola ceux qu'il étoit forcé de renvoyer, qu'en leur diſant : *Allez, mon ami, ce ne ſera pas de longue durée.*

La ſanté du cardinal empira, les ulceres couvrirent ſon corps; ſon ſang, appauvri par la continuité des travaux & peut-être des inquiétudes, ſe deſſéchoit de plus en plus; la fievre qui le minoit, l'approchoit lentement du tombeau; toute la cour, toute l'Europe l'y voyoit deſcendre, & perſonne ne remua, ne fut tenté de paroître audacieux

de ſa foibleſſe. Il conſerva ſon autorité ſur le bord du cercueil; il ne perdit, en expirant, rien de l'étendue de ſon miniſtere; il diſpoſa ſouverainement des places, comme ſi un long avenir lui étoit reſervé, & il indiquoit au monarque le plan qu'il devoit ſuivre pour ne pas s'égarer. Le prince obéiſſoit à un homme mourant, dont la voix faiſoit encore la deſtinée de l'état : tant il avoit profondément ſubjugué les caracteres, les événemens & les eſprits de ſon ſiecle!

Cet homme extraordinaire mourut le 4 décembre 1642, dans la cinquante-huitieme année de ſon âge, & la dix-huitieme de ſa toute-puiſſance. Pendant ſon agonie, on vit le roi ſourire, comme ſi à ſa mort il eût hérité de la ſouveraineté.

Le cardinal avoit une garde, ainſi que le monarque; ſes gardes le ſuivoient au Louvre, ſe mêloient avec ceux du roi. Louis XIII apperçut ſans doute, & ſans beaucoup de regrets, le terme de cette étonnante domination, la plus étrange qu'offre l'hiſtoire, depuis l'autorité des anciens maires du palais.

Richelieu ſe fit apporter les ſacremens de

l'égliſe ; mais, quoique ce fût alors la coutume des hommes en place, il ne demanda point pardon aux aſſiſtans des fautes qu'il avoit pu commettre dans l'adminiſtration ; il ne s'accuſa d'aucun acte de rigueur, il ne ſe rétracta en rien ; il montra au dernier moment la même fermeté de caractere qu'il avoit eue pendant ſa vie.

Jamais homme n'a eu d'adulateurs plus outrés ni de cenſeurs plus impitoyables. Grand & hardi politique, d'un génie vif & pénétrant, d'un jugement net & ſolide, vaſte & ſecret dans ſes deſſeins, prévoyant, adroit, vigilant, d'une conduite ferme & égale, il ne parut jamais d'homme d'état avec de plus rares qualités & de plus dangereuſes pour la liberté publique. Il avoit, il faut en convenir, l'inſtrument qui ſoutient, agrandit, régit les royaumes ; mais il lui manqua tout ce qui fait les grands hommes, les vertus & les ſages lumieres.

Né pour qu'on lui pardonnât l'orgueil, il fut l'homme le plus vain qui peut-être eût jamais exiſté ; à force d'entendre dire à ſes flatteurs qu'il n'avoit pas encore paru de plus

grand homme dans l'univers, il ſe l'étoit enfin perſuadé. De là venoit qu'il ne goûtoit que les louanges hyperboliques, & qu'il ne doutoit de ſes forces en aucun genre. Sa conduite impérieuſe annonçoit le deſpotiſme de ſes idées : ſa confiance en ſes talens lui perſuada qu'il faiſoit tout bien, & que rien n'étoit bien fait que par lui. La moindre contradiction allumoit ſon ſang ; & la colere qui étinceloit dans ſes yeux, annonçoit qu'il ne pardonneroit jamais à qui lui réſiſteroit. Le deſir inſatiable de ſe venger de ſes ennemis, l'accompagna juſqu'à la mort & fut ſa paſſion dominante. Dans ſes derniers inſtans, il dicta au roi une déclaration flétriſſante contre Gaſton, & il emporta ainſi au tombeau la ſatisfaction d'avoir complétement puni le frere de ſon ſouverain.

Il avoit trop de génie pour ne pas aimer les arts & les lettres. Ce beſoin de grandeur & de renommée n'étoit pas ſatisfait par l'exercice du miniſtere, ou plutôt de la ſouveraineté ; il voulut être compté parmi les grands écrivains : comme ſi cette gloire avoit quelque choſe de plus perſonnel que toute autre !

Il fit des ouvrages dramatiques, même après avoir écrit des livres de controverſe, comme s'il eût voulu plaire à toutes les claſſes de citoyens.

On ſait qu'il avoit fait conſtruire dans l'intérieur de ſon palais un théatre magnifique, où l'on repréſentoit des pieces dont il avoit fourni le ſujet, le plan & quelques ſcenes. Quand on applaudiſſoit, tranſporté de joie, & ne pouvant la cacher, il ſe penchoit à demi-corps hors de ſa loge, & remercioit l'aſſemblée avec les plus grandes démonſtrations de la reconnoiſſance. On rira de cette ſenſibilité extrême; mais où ſont les hommes à qui l'on puiſſe reprocher de nos jours de ſemblables folies!

Jaloux de Corneille, & rien ne fait plus l'éloge de ce grand poëte, jaloux de ſa haute renommée, ſoit parce que l'auteur n'avoit pas déféré à ſes avis, ſoit que ce génie indépendant eût chagriné le ſien en ſe refuſant à l'adulation, il ordonna la critique du *Cid*, dans le tems qu'il avoit ſur les bras toutes les affaires de l'Europe. Il la voulut ſévere, & il ſe fit une tâche capitale d'interrompre ce concert d'acclamations publiques qu'il auroit

voulu reporter ſur une de ſes pieces. Il ambitionnoit, au milieu de ſa puiſſance, un auſſi beau moment, le triomphe du génie; triomphe qui n'eſt point au pouvoir de l'autorité.

La perſécution d'un tel adverſaire dans une pareille cauſe, eſt cent fois plus deſirable que l'indifférence altiere de l'ignorance & de la vanité. Corneille l'emporta ſur Richelieu, ne mendia pas ſes bienfaits, aima mieux demander à un particulier qu'au miniſtre, ſe tint à une diſtance reſpectueuſe. Egalement éloigné de la foibleſſe & de la témérité, il fut le ſeul homme qui trouva le ſecret d'humilier le cardinal ſans danger, & de remporter ſur lui une eſpece de triomphe qui mortifia la vanité de l'homme en place.

Richelieu goûtoit de médiocres productions & s'enthouſiaſmoit pour des auteurs peu eſtimés aujourd'hui : non pas qu'il ne ſût apprécier Rotrou, Corneille, puiſqu'il aſpiroit à être leur rival; mais les génies ſupérieurs mettent, pour ainſi dire, la force & les reſſources de leur eſprit dans les ouvrages qu'ils liſent. Il n'y en a plus d'abſolument mauvais pour eux, ainſi qu'il n'y a plus

de chefs-d'œuvres dans les productions les plus vantées. D'ailleurs, plus l'ame eſt vive, ardente, plus elle eſt émue par de foibles moyens; elle s'élance au-devant des images, & les crée animées dans l'eſquiſſe la plus imparfaite. Le ſiecle qui veut des ouvrages achevés, eſt un ſiecle qui ne jouit déjà plus des charmes de la littérature dans toute leur vivacité; il faut un peu d'illuſion dans ce genre de plaiſirs, ainſi que dans les autres; la raiſon ſévere & l'examen rigoureux détruiſent toute magie, & c'eſt dans la jeuneſſe d'un art, que l'amateur ſurpris y trouve la volupté.

Richelieu eſt ſingulier, même aimable, comme littérateur; on aime à le voir aux priſes avec les gens de lettres, deſcendre à ces débats qui ne ſont jamais enſanglantés; là il n'avoit plus cette ſupériorité qui dépend uniquement de la force du génie: le ſien étoit battu, il en éprouvoit un ſecret dépit; & c'eſt alors que l'alteſſe, l'éminence, le miniſtre, le général, le moteur de l'Europe s'enfermoit avec quatre poëtes, pour faire, s'il ſe pouvoit, des vers égaux à ceux du *Cid*;

les applaudiſſemens que Corneille avoit obtenus le tourmentoient, & on le voyoit interrompre ſes dépêches à un ambaſſadeur, pour tracer une ſcene ou dicter un monologue.

Qui oſera tourner en ridicule ces goûts toujours précieux dans un homme d'état, quand on réfléchira que c'eſt à eux qu'eſt due la fondation de l'imprimerie royale, l'établiſſement du jardin des plantes, la création de l'académie Françoiſe; & qu'à la ſuite de ces monumens, il a verſé ſur une foule d'illuſtres infortunés ces bienfaits que leurs travaux ont quelque droit d'attendre, puiſque la nation entiere jouit du fruit de leurs veilles?

Ce miniſtre fut le véritable auteur du ſiecle littéraire de Louis XIV; à lui ſeul en appartient la gloire. Il donna à la peinture, à la ſculpture, à l'architecture, une protection vraiment royale; & comme il embraſſoit toutes les ſciences ſans diſtinction, il fit bâtir à la théologie un palais ſuperbe, qui atteſtoit ſon amour univerſel pour tout ce qui occupe l'eſprit humain. Un tel homme eſt bien rare, & il faut pluſieurs ſiecles pour le ramener à la tête de l'adminiſtration. La foule des

humains a des goûts meſquins ou excluſifs ; & mépriſe par indifférence ce qui eſt hors de ſon étroite ſphere.

Que n'eſt-il permis de le contempler toujours ſous ce point de vue, donnant des fêtes dramatiques, dépenſant quatre cents mille francs pour la repréſentation de *Mirame*, converſant avec Boiſrobert, Saint-Sorlin, Scuderi, & jaloux d'être regardé comme le pere de la tragédie & de la comédie Françoiſe ! Mais quand on ne conſidere que le miniſtre, on a à lui reprocher ſes hauteurs, ſon ingratitude, ſa paſſion pour la vengance ; on voit avec regret que la grandeur de ſon génie & la ſupériorité de ſes talens ne rendirent pas les citoyens plus heureux : & voilà la plus grande tache à ſa mémoire.

Il eſt vrai qu'il réſulta de ſon ſyſtême de puiſſance abſolue, la décadence de la redoutable maiſon d'Autriche, l'abaiſſement des grands qui n'étoient ni défenſeurs des peuples ni courtiſans, l'affranchiſſement d'une foule de pouvoirs ſubalternes, & que la marine lui dut la renaiſſance & le commencement de ſes progrès. Il donna l'impulſion au

ſiecle de Louis XIV, & fit pour la couronne ce que Cromwel avoit fait pour la nation Angloiſe : on eût dit qu'il avoit pris à tâche de ne laiſſer rien ſubſiſter de l'ancien gouvernement féodal. Son miniſtere fut outré, & tel fut ſon principal vice ; il humilia la liberté nationale, croyant qu'elle ne réſidoit uniquement que dans la nobleſſe ; il ne vit point l'équilibre ni la réaction néceſſaire des différentes parties du gouvernement, ſoit qu'il manquât de ces lumieres que l'ami des hommes puiſe dans ſon cœur encore plus que dans ſa raiſon, ſoit qu'il déteſtât tout ce qui auroit gêné & fatigué ſon pouvoir.

Il obtint donc de la hache des bourreaux ce qu'il croyoit ne pouvoir obtenir que par les voies de la violence ; l'orgueil ſéditieux des ſujets rencontra un orgueil plus terrible qui les écraſa. Les échafauds dreſſés ne permirent pas à cette lutte de demeurer longtems égale ; mais cette adminiſtration vigoureuſe eût été digne de tous les éloges, ſi à cette rare fermeté elle avoit réuni des principes étendus & des vues équitables.

On pourroit, je crois, propoſer l'inſtru-

ment de cette fiere & haute volonté, comme un modele. Oſons le dire, cette volonté qui a une baſe inébranlable, eſt néceſſaire dans ces grandes & vaſtes opérations qui regardent le dehors de l'état : mais l'emploi en fut funeſte, ſanglant, vexatoire au-dedans du royaume ; & Richelieu auroit tué le génie de la nation, ſi, par une heureuſe inſurrection, il n'avoit pas ſu reparoître au milieu des ruines des loix & des mœurs antiques. Redemandons au ciel un pareil génie, mais dans un autre homme.

Richelieu avoit vécu en ſouverain ; il voulut à ſa mort s'environner d'une ſépulture qui atteſtât ſa grandeur paſſée. Son mauſolée eſt un chef-d'œuvre du ciſeau ; & juſqu'à ſon tombeau, tout porte l'empreinte du génie & commande l'admiration.

Son teſtament, ſemblable à celui d'un riche & ſomptueux monarque, diſtribua des legs magnifiques ; on y retrouve ce même caractere qui fut prodigue pour tout ce qui avoit de l'éclat, & à qui rien ne coûtoit pour en impoſer aux regards des hommes. Il fit préſent à Louis XIII d'un million, dernier acte de fierté & d'oſtentation.

La cour fut auſſi ſoumiſe aux volontés de ce miniſtre après ſa mort, qu'elle l'étoit durant ſa vie; ſes parens, ſes créatures retinrent les premieres charges du royaume & le gouvernement des places les plus importantes. Le même roi qui l'avoit haï, qui avoit ſouhaité ſa perte, déguiſa ſa joie, & obéit encore aux conſeils qui lui furent donnés. Ce fut ſur le témoignage du mort qu'il fit entrer dans ſon conſeil le cardinal Mazarin; de ſorte que le miniſtre le plus abſolu régna encore après ſon trépas, & dirigea la volonté du monarque, qui conſultoit ſon ombre avec la fidélité la plus ſcrupuleuſe.

Si les priſons s'ouvrirent, ſi la Baſtille, Vincennes, les forts & les citadelles vomirent les victimes qu'enchaîna ſa politique ou ſa vengeance; ſi le frere du roi, ainſi que pluſieurs ſeigneurs, virent le terme de leur banniſſement, Louis XIII ne leur rendit ni ſa confiance ni ſon affection. Il regarda toujours comme criminels tous ceux que Richelieu avoit jugé coupables.

De la Mort

DE LOUIS XIII.

Il ne devoit ſurvivre à ſon guide que cinq mois dix jours ; ſon autorité, regagnée par la mort du cardinal, lui peſoit de nouveau. Attaqué d'une maladie de langueur, en proie à la mélancolie, tous les chagrins l'obſédoient au terme de ſa carriere. Quand il regardoit ſon épouſe, il ſe rappelloit avec amertume qu'elle avoit eu le projet d'épouſer Gaſton ; il ſentoit qu'on avoit deſiré ſa mort : ce ſentiment pénible dévoroit ſon ame, & lui étoit plus affreux que la mort même. ERE vulgaire. 1643.

Ce malheureux roi qui ne pouvoit ni aimer ſon frere, ni eſtimer ſa femme, auroit voulu les exclure tous deux de la régence. Jugeant que cela ſeroit impoſſible, il créa un conſeil ſouverain. Le prince de Condé & le cardinal Mazarin furent nommés chefs de ce conſeil ; mais ſa derniere volonté devoit être annullée par un arrêt du parlement, parce que tout le pouvoir des rois ſe briſe ſur leur cercueil.

même quand il émane de ceux dont on reſpecte le plus la mémoire.

Anne d'Autriche eut la régence abſolue, & le conſeil de régence fut aboli. Il avoit fait néanmoins jurer à ſon épouſe & à ſon frere de ſe conformer à ſes diſpoſitions; ils jurerent de ſon vivant, & leurs ſermens le lendemain de ſa mort tomberent dans l'oubli.

Il mourut le 14 mai, à l'âge de quarante-trois ans, à pareil jour de ſon avénement au trône. Il eſt à remarquer que Henri IV, Louis XIII & Louis XV ſont décédés dans les quinze premiers jours du même mois.

Né avec un caractere ſombre & ſoupçonneux, ſon rang ne fit qu'augmenter ce déplorable penchant à la défiance; & ſoumis une fois à l'aſcendant invincible du cardinal, il n'eut plus pour le reſte des hommes ni affabilité, ni douceur, ni bonté. Eſclave de ſon miniſtre, il n'eut plus d'amour pour ſes ſujets, parce qu'il jugea peut-être que la gloire de les bien gouverner lui devenoit étrangere, & qu'il ne pourroit jamais recueillir perſonnellement la renommée des actions de ſon regne.

Il rétrécit & borna ſa royauté à l'enceinte de ſon palais, d'autant plus jaloux des démonſtrations extérieures du pouvoir, qu'il en avoit perdu le ſuprême exercice. Il craignoit tout, & ſe craignoit lui-même, ayant reconnu le premier ſon incapacité pour le gouvernement. Heureux, ſi cette vertu ou cette modeſtie éclairée n'eût pas dégénéré en foibleſſe & en indolence!

Il aimoit la grandeur de l'état, & n'étoit pas indifférent à ſes deſtinées; c'eſt ce qui l'attachoit ſur-tout à l'homme qui le gouvernoit. Quand ſon miniſtre répandoit le ſang, il ne l'accuſa jamais de cruauté, parce que lui-même étoit ſévere par tempérament; & comme il n'avoit aucune idée des forces réelles de la clémence (ſecret ſi bien connu de ſon pere), il ne fit jamais grace qu'à regret. Timide, diſſimulé, défiant, il n'avoit pas le courage d'enviſager, ſans une extrême frayeur, la ſuite de certains événemens: & cependant, par un contraſte unique & preſque inexplicable, le plus foible des hommes étoit un des plus braves à la tête des armées; c'étoit là qu'on reconnoiſſoit enfin le fils de Henri IV.

Il aimoit la guerre, entendoit très-bien l'art des fortifications, payoit de ſa perſonne, affrontoit les dangers, donnoit l'exemple, & il lui en coûtoit moins d'expoſer ſa vie que d'avoir une volonté.

Après avoir été vingt-trois années ſans avoir eu d'enfans, il eut, lorſqu'il étoit valétudinaire, Louis XIV, & Philippe qui fut duc d'Orléans. Leurs naiſſances tardives furent regardées comme miraculeuſes, & célébrées dans toutes les provinces comme un préſent de la faveur céleſte.

On frappa une médaille qui ſembloit préluder à l'adulation qui devoit environner le trône de Louis XIV. On y voyoit la France à genoux, qui tendoit les bras à un enfant qu'un ange deſcendant du ciel lui préſentoit. Cet enfant, offert par un ange, devoit coûter au monde des torrens de ſang. Fut-il verſé pour la gloire ou l'avantage réel de la patrie? Cette lueur de proſpérité n'enfanta-t-elle point ces diſgraces accablantes qui épuiſerent le royaume? La victoire fut-elle le gage de la tranquillité publique? Ce monarque ſi vanté ne s'eſt-il pas permis des actes in-

compatibles avec la juſtice, avec la ſaine politique? Eut-il l'attention de rendre ſon peuple heureux? Son hiſtoire ſera-t-elle l'époque de la ſplendeur ou de la calamité nationale? A-t-on pris trop long-tems la bouffiſſure pour la force, & l'éclat pour la dignité? C'eſt ce que nous examinerons dans le portrait véridique de ce ſouverain.

Louis XIII dit un mot excellent au moment de la naiſſance de ſon fils. Comme chacun ſe précipitoit dans la chambre de l'accouchée, & que les huiſſiers repouſſoient les plus empreſſés, il leur cria : *Laiſſez entrer, cet enfant appartient à tout le monde.* 1638.

Le pere de cet enfant, appellé *Dieu-donné*, fut malheureux. Il vécut dans les tourmens de l'inquiétude ; tout lui faiſoit ombrage ; ſon frere Gaſton ajouta à ſes chagrins, & en les nourriſſant, il affermit, peut-être ſans s'en douter, le pouvoir de l'implacable Richelieu.

Gaſton fut cauſe que plus d'un ſang illuſtre coula ſur l'échafaud, & il y fut indifférent. Grande leçon pour ceux qui voudroient ſe montrer ambitieux ou téméraires, c'eſt-à-dire inſenſés, pour le compte d'autrui.

Gaſton fut long-tems l'héritier préſomptif de la couronne, & c'eſt ce qui fit l'infortune des deux freres, l'audace des grands & la haute fortune de Richelieu, qui ne conſentit point à la moindre diminution de l'autorité royale.

L'héritier préſomptif, dans les états héréditaires, eſt toujours étranger à l'adminiſtration; il eſt ſuſpect même dans ſon ſilence, & tous ſes pas ſont épiés: mais comme il eſt élevé auprès du trône, il eſt ſpectateur de tout ce qui s'y fait, & il juge d'autant mieux les événemens qu'il y a moins de part. Il eſt bien rare qu'il approuve en ſecret tout ce qui s'opere en public; il a ſes idées, & c'eſt d'après elles qu'il juge la conduite des miniſtres qu'il n'a point nommés.

Ceux-ci choquent ordinairement ſes maximes, agiſſent contre ſon goût: non pas auſſi impétueuſement que Richelieu, parce qu'ils n'ont pas ſon caractere; mais ils ſont une eſpece de cour au roi régnant, par leur oppoſition avec les idées de l'héritier préſomptif.

Ce dernier, ſi près du trône, met en acti-

vité l'imagination qui joue dans l'avenir ; il a ſes ſerviteurs, ſes favoris, qui compoſent une eſpece de cour expectante, dominée par des idées particulieres, & au milieu de la cour même.

Ils blâment, ils déſapprouvent, d'après le jeune prince ; ils ſe préparent de loin, duſſent-ils être trompés, une faveur dont ils comptent tirer avantage. Le prince héréditaire regarde la couronne comme ſon patrimoine ; il prend la réſolution tacite de renverſer ce qui aura été fait : ce qu'il ne manque pas d'exécuter dès le premier moment de ſon avénement. Alors il remercie les vieux miniſtres, en prend de nouveaux : tout change ; & comment la politique ne ſeroit-elle pas verſatile, lorſque c'eſt le caractere des princes qui modifie la plus grande partie des événemens ? L'héritier préſomptif de la couronne eſt donc ordinairement le premier contrepoids de toute autorité monarchique qui tendroit à devenir trop arbitraire.

ANNE D'AUTRICHE,

RÉGENTE.

ANNE d'Autriche, qui devint régente, n'eût jamais été reine de France, ſi Henri IV eût vécu. Petite-fille du plus grand ennemi de la maiſon régnante, devoit-on penſer qu'elle gouverneroit ce même royaume ſur lequel ſes ancêtres avoient verſé un déluge de maux? Mais les mariages des ſouverains ſemblent faits pour bouleverſer ſubitement la politique des nations.

Louis XIII trouva dans ſon épouſe tout ce qui auroit pu fixer ſa tendreſſe; il ne l'aima point, & les préventions fauſſes ou légitimes durerent juſqu'à ſa mort. Son teſtament en fut une preuve authentique. S'il la déclaroit tutrice de ſes fils & régente du royaume, il établit en même tems un conſeil de régence qui, par les bornes qu'il auroit pu mettre à ſon autorité, ne lui auroient laiſſé qu'un vain titre.

Anne d'Autriche avoit pluſieurs des défauts

de Marie de Médicis. Elle étoit plus ferme ; mais ſa fermeté dégénéroit en opiniâtreté.

Du vivant de ſon époux, la jeune reine ne pouvoit pas ſouffrir la reine-mere ; mais ne voulant pas paroître trop attachée aux intérêts de la cour d'Eſpagne, quoiqu'elle le fût au fond du cœur, elle diſoit : *Penſe-t-on que parce que je ſuis née en Eſpagne, je ſois Eſpagnole ? On ſe trompe ; je ſuis Françoiſe & ne veux être autre.* Elle ne proféroit ces paroles que pour contraſter avec la reine-mere.

Le cérémonial établit encore entre ces deux princeſſes des conteſtations qui engendrerent des aigreurs. Il n'en faut pas davantage pour ajouter un chapitre au livre *des grands événemens par les petites cauſes.*

On reprocha auſſi à la jeune reine d'avoir pris avec le duc d'Orléans un ton & des manieres propres à éveiller les diſcours de la malignité. Le roi ſe plaignoit ſouvent qu'elle l'aimoit moins que ſon frere ; & les courtiſans, ravis de cette découverte, envenimerent toutes les apparences.

On prêta à Gaſton des mots que proba-

blement il ne ſe permit jamais. On dit qu'ayant rencontré la reine qui venoit d'accomplir une neuvaine pour avoir des enfans, il lui dit en raillant : *Madame, vous venez de ſolliciter vos juges contre moi ; je conſens que vous gagniez le procès, ſi le roi a aſſez de crédit pour cela.*

Le roi ſe montra pluſieurs fois jaloux ; mais il étoit d'un caractere ſi ombrageux, que les actions les plus innocentes pouvoient exciter ſa défiance.

Louis XIII étoit peu eſtimé dans ſa cour, parce qu'une foibleſſe habituelle dégrade enfin la majeſté à l'œil même de la maiſon domeſtique. C'étoit le cardinal impérieux qui inſpiroit la crainte, & elle paſſoit juſques dans l'ame de ſon maître.

Le reſpect n'accompagnoit plus ſa perſonne. On dit que lorſque Chalais habilloit Louis XIII, il lui faiſoit des grimaces par-derriere. Il étoit impoſſible que les ſujets n'oubliaſſent pas ce qu'ils devoient à un roi toujours conduit, & qui ſouffroit impatiemment de l'être ; qui demandoit, pour ainſi dire, à chacun qu'on le débarraſſât de ſon conducteur, & qui

n'oſoit écouter le premier mot ſérieux de cette étrange conſpiration.

L'idée que le roi étoit impuiſſant, étoit une chimere, mais confuſément adoptée, & ne diſpoſoit pas les eſprits au reſpect. Sur quoi étoient fondées ces idées d'impuiſſance ? La reine avoit fait une fauſſe couche au mois de mars 1622.

La longue ſtérilité d'Anne d'Autriche fut interprétée de tant de manieres, que l'hiſtoire n'a rien à répéter de ces diſcours enfantés par la malignité & par la haine, qui de plus ſe contrediſent, qui d'ailleurs ſont fort étrangers à l'influence des véritables événemens politiques, les ſeuls qui doivent intéreſſer ceux qui aiment l'état, & non la ſatire.

Si le roi défendit qu'aucun homme entrât déſormais dans le cabinet ou dans la chambre de la reine, à moins qu'il n'y fût préſent, ce pouvoit être une ordonnance purement d'étiquette. La reine-mere, le cardinal de Richelieu avoient mis tout en œuvre pour augmenter la froide indifférence du roi, & vinrent preſqu'à bout de la changer en haine. Il fallut par la ſuite un heureux haſard, qui obli-

gea le monarque à paſſer la nuit au Louvre ; où, dit M. de la Hode, il n'y avoit d'autre lit que celui de la reine.

Avant cette époque, Anne d'Autriche avoit perdu le cœur de ſon époux. Louis XIII étant tombé malade le 22 ſeptembre 1630, reçut les derniers ſacremens & parla à ſon frere comme à ſon ſucceſſeur. Richelieu qui voyoit la vengeance de ſes ennemis ſuivre inévitablement le décès du monarque, avoit ſongé à ſe mettre à l'abri de leur courroux. La reine qui ſe voyoit expoſée à être renvoyée en Eſpagne, cherchoit à ſe maintenir en France. L'intérêt d'un trône & la politique purent faire naître à quelques courtiſans l'idée de marier la reine avec Monſieur.

On étoit ſi perſuadé que Louis XIII ne regardoit plus ſa femme que comme le trahiſſant & livrant la France à l'Eſpagnol, qu'on fut étonné que la reine fût déclarée régente par le roi. Malgré la naiſſance du Dauphin & celle du duc d'Anjou, elle étoit conſtamment demeurée éloignée des affaires, & elle ne regagna jamais la confiance du roi.

Un Jéſuite, confeſſeur de Louis XIII, ayant

propoſé la co-régence de la reine & de Monſieur, fut chaſſé. Mais le roi fit des diſpoſitions qui devoient partager l'autorité ; ce qui ſeroit devenu une grande ſource de déſordres.

Le teſtament de Louis XIII, qui avoit établi un conſeil de régence, fut caſſé, parce que les rois ne peuvent jouir d'une puiſſance ultérieure à leur mort ; les teſtamens des ſouverains dépendant de la volonté de leurs ſucceſſeurs.

A peine Louis XIII fut-il mort, qu'Anne d'Autriche ſe tranſporta en pompe au parlement, & y obtint la régence pleine & entiere. Ainſi un particulier fait plus reſpecter ſa volonté après ſa mort, que les rois ſi puiſſans pendant leur vie ; & ceux-ci ſont déſobéis dès que l'intérét de l'état paroît léſé dans les diſpoſitions de leurs édits ſolemnels.

La régente balançoit ſur le choix de Mazarin qui, comme éleve de Richelieu, devoit épouvanter. Mais le beſoin d'un génie propre à en impoſer aux factieux rendit l'autorité du miniſtre preſqu'égale à celle de Richelieu.

Les eſprits avoient été ſéditieux, ils devin-

rent brouillons. Les grands, qui ſe relevoient du joug dur & impérieux de Richelieu, s'abandonnoient aux intrigues du Louvre; & de petits événemens de cour influant ſur la politique, donnerent naiſſance à deux partis, à celui de la cour & à celui de la fronde.

La régente ſoutint le cardinal Mazarin qu'elle n'aimoit pas, contre les grands & les compagnies du royaume. Elle le ſoutint avec une opiniâtreré qui fit voir que le nouveau miniſtre étoit un politique non moins ruſé que Richelieu; & s'il n'avoit ni ſon audace ni ſa fermeté, il poſſédoit cette ſoupleſſe qui appelle & fixe le ſuccès.

Condé, victorieux, imprima à la régence d'Anne d'Autriche un éclat extraordinaire. Elle fut heureuſe dans ſa conduite; & ſi on l'obſerve de près, il étoit difficile de ſe maintenir avec plus de prudence.

Si elle parut d'abord n'accorder ſa confiance qu'aux ennemis du cardinal, aux confidens de ſes anciennes peines, elle reconnut bientôt qu'une nouvelle place commande de nouvelles idées, & que le trône ne doit point admettre les affections particulieres. Ces

hommes nouveaux, enorgueillis de leur ſubite élévation, voulurent imprudemment l'aſſervir ; mais comme leur inſuffiſance ne pouvoit racheter leurs prétentions, elle éloigna bientôt cette foule ambitieuſe & inhabile, qu'on appella en termes propres *la cabale des importans.*

La reine conſervoit un fonds de reſſentiment contre Mazarin, parce qu'il étoit un des auteurs de la déclaration qui avoit tendu à lui ravir l'autorité : il paſſoit même pour l'avoir inſpirée & dictée au feu roi ; mais quand elle vit que Mazarin dépoſoit à ſes pieds les droits étendus & litigieux que lui donnoit cette même déclaration, quand l'adroit cardinal lui fit entendre qu'il avoit été obligé d'agir contr'elle en apparence, & pour la mieux ſervir, vu que le courroux de Louis XIII lui auroit tout ôté, elle paſſa à d'autres ſentimens &, pour obéir ici à la fidélité de l'hiſtoire, à des ſentimens abſolument oppoſés.

Ainſi juſqu'à la créature de Richelieu étoit faite pour ſubjuguer les têtes couronnées ; on eût dit qu'il ſuffiſoit de l'avoir eu pour

protecteur, & qu'il n'en falloit pas davantage pour hériter de ſa politique & de ſa fortune. Si Mazarin n'avoit pas le génie de ſon maître, il marqua du moins de l'habileté en témoignant quelqu'inclination pour l'Eſpagnol. Ce penchant, feint ou réel, ne pouvoit déplaire à la reine.

Doué de qualités aimables, d'une éloquence inſinuante, traitant les affaires avec cette aiſance facile que chériſſent tant les princes, il fit les plus grands progrès dans l'eſprit d'Anne d'Autriche; ſon crédit augmenta par degrés; ſans trop alarmer la vigilance de ſes concurrens, il eut l'adreſſe de s'élever &, ce qui eſt plus rare encore, il ne donna point d'ombrage à des rivaux qui auroient pu le croiſer dans ſa route. Sa qualité d'étranger lui impoſoit cette prudente réſerve.

On prétend que plus la reine avoit balancé ſur le choix de Mazarin, plus il lui devint cher quand elle le connut; ſon averſion ſe changea même en un goût aſſez vif; elle entroit dans cet âge où, au défaut des grandes paſſions, on tient plus fortement à ſes goûts: de là vint l'opiniâtreté avec laquelle elle ſou-

tint le cardinal contre le vœu des grands, de toutes les compagnies du royaume, & de toute la France ſoulevée contre le miniſtre.

On vit bientôt l'éleve ſuccéder au maître, remplir le même poſte, & dominer Anne d'Autriche, ainſi que Richelieu avoit ſubjugué Louis XIII. Les grands, fatigués du deſpotiſme humiliant de Richelieu, ſe plaignirent de voir encore un cardinal à la tête des affaires. Ils cabalerent, mais ſans avoir un motif aſſez puiſſant & propre à juſtifier leurs factions: auſſi eurent-elles un caractere de précipitation, de foibleſſe & de légéreté. C'étoit un mécontentement vague & ſans fondement; la nation cherchoit à reſpirer. Voilà ce qui imprima à cette guerre civile une face plus bizarre que ſérieuſe; mais cette agitation étoit preſqu'inévitable, pour ne pas dire néceſſaire, après la ſtupeur générale dont Richelieu avoit frappé & atterré tous les eſprits.

Anne d'Autriche fut moins livrée aux intrigues que Marie de Médicis; elle eut une politique plus conforme à la tranquillité & au bonheur. Quand elle eut perdu l'autorité, & qu'elle vit Mazarin oublier ſes bienfaits,

& travailler à augmenter ſon pouvoir aux dépens de celle qui l'avoit élevé, elle ſe contenta des complaiſances du cardinal & de la tendreſſe du roi ſon fils.

Mazarin moins fier, moins inflexible & moins hardi que Richelieu, n'avoit ni ſon génie ni ſa profondeur. Il eut recours à la fineſſe & à la ruſe. Quand le roi devint amoureux de ſa niece & parla de l'épouſer, il feignit de combattre ce qu'il deſiroit vivement; c'étoit concilier avec habileté le devoir & l'ambition. La fierté d'Anne d'Autriche rendit nulle l'aſtuce Italienne. Richelieu avoit adopté la politique dure & terrible de Louis XI. Comme lui, il avoit mépriſé les formes, & en aſſerviſſant les grands & le peuple, il avoit affoibli du même coup dans les cœurs cet amour précieux de la patrie; reſſort qui, une fois briſé, ne ſe répare plus.

Mazarin qui ne vouloit pas opprimer, ne fut pas moins funeſte à la nation par ſa politique verſatile & embrouillée, par ſes ruſes ſtériles, ſur-tout par ſon avarice inſatiable. Inſenſible aux offenſes comme aux ſervices, & content d'amaſſer deux cents millions, il

parut

parut n'avoir ni plan, ni vue, ni deſſeins arrêtés. La France fut troublée, ſans faire un pas de plus vers une meilleure adminiſtration; les beſoins de l'état augmentoient de l'opulence odieuſe du miniſtre. Richelieu fut plus craint, mais moins déteſté; & il ſembloit que la nation pardonnât plus facilement à la cruauté qui fait deſcendre le glaive, qu'aux exactions d'une infame & durable cupidité.

Le fameux traité des Pyrénées ne fut alors qu'un ſacrifice de la France à l'Eſpagne; & ſi c'eſt par ces deux alliances que la maiſon de Bourbon s'eſt frayé une voie au trône d'Eſpagne, & qu'elle y a remplacé la maiſon d'Autriche ſa rivale, le trône a été preſque renverſé du contre-coup; & l'Europe entiere, jalouſe & ſoulevée, a fait couler le ſang des François pendant quarante années.

Une autre faute capitale de ce miniſtre, celle que la poſtérité lui pardonnera le moins, fut d'avoir appréhendé criminellement que la capacité de Louis XIV ne ſe développât; d'avoir évité toute occaſion de l'inſtruire, tandis qu'un roi a ſi beſoin d'inſtructions; d'avoir donné aux maîtres chargés de for-

mer ſa jeuneſſe, l'ordre inhumain de retenir ſon ame dans une négation abſolue. Louis XIV dans ſon adoleſcence, ne ſavoit que danſer, tirer des armes & monter à cheval. Il haïſſoit la lecture, & à peine ſavoit-il écrire : il alloit cependant préſider à un ſiecle de lumieres ; & rien ne lui auroit été plus utile que d'avoir ſu de bonne heure les raſſembler, les juger & les comparer.

L'époque du miniſtere de Mazarin fut néanmoins remarquable par la liberté & la licence des écrits : on eût dit, à en juger par les brochures, que la France alloit prendre une forme républicaine ; tant les écrivains étoient à leur aiſe. Tout le monde s'entretenoit des affaires d'état, & cette tendance générale à répandre dans le diſcours & ſur le papier les plaintes publiques, ſoulagea les eſprits & affoiblit la guerre civile.

Mazarin lui-même avoit pour politique de laiſſer dire à la nation ce qu'elle vouloit, & de ne point arrêter ſa premiere impétuoſité, trop vive pour être durable. Il craignoit que ce feu diſperſé en bons mots ne ſe concentrât ; & tant qu'il s'évaporoit, il ne le jugeoit

pas dangereux. Cet étranger connoiſſoit à fond le génie national : il fut l'objet conſtant de ſes ſatires & de ſa haine ; mais il déſarma à la fin la haine, & fit taire juſqu'aux ſatires. Il avoit inſpiré la même politique à Anne d'Autriche ; elle diſoit à un libraire qui trembloit ſur les ſuites d'une impreſſion : *Faites imprimer, & ne craignez rien ; je protégerai toujours la vérité. Faites tant de honte aux vices, qu'il ne reſte que de la vertu en France.*

Ainſi Henri IV, quand il lut la ſatire intitulée, *l'Isle des Hermaphrodites*, ne voulut pas permettre qu'on fît la moindre pourſuite contre l'auteur, & il dit : *Je me ferois conſcience de fâcher un homme pour avoir dit la vérité.*

Il nous reſte une foule de pieces originales & curieuſes, en vers & en proſe, qui atteſtent avec quelle libre énergie on s'énonçoit ſur le miniſtre & ſur la cour. Paris, vexé d'impôts, du moins pour ſon argent ſe livroit aux chanſons, & le miniſtre laiſſa chanter le Pariſien tant qu'il voulut. Qu'arriva-t-il ? On paya, & on ſe laſſa de chanter.

Tous les corps ployés ſous la main de Richelieu tendoient à ſe relever. Le parlement, qui tient à l'origine de la monarchie, & dont le nom ſeul en impoſoit à la nation, ne pouvoit ſe dérober, ſous une minorité, à l'agitation générale; on appelloit ſes membres, *les reſtaurateurs de la France, les peres de la patrie.* Pouvoient-ils être inſenſibles à ces titres flatteurs, confirmés par la voix des princes, & qu'ils s'empreſſoient de mériter par une entiere condeſcendance aux cris du peuple ?

On recueilloit de toutes parts les réflexions, les murmures, les ſarcaſmes. Cette fermentation devint univerſelle : on fit ce qui eſt toujours aiſé, & ce qui conſole du préſent, des projets de réforme ; les moyens d'y parvenir devinrent le ſujet des converſations. Tous les eſprits s'occuperent des opérations du miniſtere, parce qu'il levoit des impôts, que les impôts touchoient le peuple, le bleſſoient juſqu'au vif, & qu'on cherchoit à en diminuer le peſant fardeau.

L'on vit donc ſans ſurpriſe le parlement étendre ſes privileges, & s'occuper tout-à-

la-fois de la juſtice, des finances, de la police, du commerce, de la ſolde des troupes, des graces, des domaines du roi, enfin de l'état de ſa maiſon.

De jeunes orateurs, charmés de pouvoir toucher à ces intéreſſantes queſtions, firent briller leur éloquence dans les aſſemblées des chambres; les applaudiſſemens échaufferent leurs cœurs, & ils ne s'entendirent pas appeller avec indifférence les protecteurs nés du peuple; ils ſe donnerent toutes les vertus qu'on leur attribuoit, & les pouſſerent même à l'excès.

Il n'étoit guere poſſible, à la ſuite de ces acclamations populaires, de leur faire agréer tout ce qui reſſembloit aux impôts; & ſans la frivolité profonde de la nation, qui ſe laſſe le lendemain de la paſſion de la veille (tempérament ſi bien connu de Mazarin), cette guerre connue ſous le nom de *la fronde*, auroit pu, dans ſa légéreté même, avoir la plus grande influence ſur la conſtitution politique de l'état; mais ce n'étoit pas entre le génie de Richelieu & la puiſſance de Louis XIV, qu'un ſi grand changement pouvoit s'opérer.

La régence alloit finir ; le réveil de la royauté, toute formée par le cardinal fameux, alloit diſſiper ces fantômes républicains. Un monarque jaloux de l'autorité alloit ſe montrer, gouvernant par lui-même, & reprenant les opérations actives du miniſtre de ſon pere ; il alloit mettre dans un jour évident la foibleſſe, l'inconſéquence de ce peuple léger, la nullité de ſes repréſentans, & le poids majeſtueux du trône.

Du siecle littéraire

DE LOUIS XIII.

QUAND une erreur eſt dépoſée dans un livre, elle ſe répete dans une infinité d'autres, & bientôt elle deviendroit univerſelle, ſi elle n'étoit combattue par l'amour de la vérité, qu'il faut reſpecter dans les détails comme dans les grands traits. Telle eſt l'erreur qui dépoſſede gratuitement le ſiecle de Louis XIII de ſes plus beaux ornemens, pour en parer le ſiecle de Louis XIV, déjà ſi riche par lui-même, ce regne qui, par ſa longue durée, devoit néceſſairement enfanter pluſieurs grands hommes, indépendamment de l'impulſion du regne précédent.

Le ſiecle de Louis XIV, le plus long de la monarchie, a obtenu une ſi grande faveur ſous la plume d'un écrivain célebre & brillant, qu'on lui attribue aujourd'hui ce qui appartient inconteſtablement au regne de Louis XIII; & par une autre extenſion, l'on voudroit encore lui faire honneur de cet

eſprit philoſophique qui a caractériſé le ſiecle de Louis XV, & que cette génération a vu naître.

Détruiſons cette double erreur, & d'abord reſtituons au regne de Louis XIII tout ce qui eſt de la création de Richelieu. Que ſon génie deſpotique & ſanguinaire ne nous rende ni injuſtes ni ingrats envers ſa mémoire. Il protégea à la fois les beaux arts, les lettres & la philoſophie, c'eſt-à-dire, celle du tems; & jamais la nature ne ſe montra ſi féconde en génies vigoureux & originaux, que ſous ſon miniſtere.

Si cette propoſition ſembloit haſardée, que l'on ſe rappelle que Deſcartes, Malherbe, Rotrou, Corneille, de Thou, Regnier, Gaſſendi, Paſcal, de Retz, Vouet, Condé, Rubens, Davaux étoient compatriotes; & que Copernic, Galilée, Lopès de Véga, Shakeſpeare, Cervantes, Kepler, Toricelli, Harvei, Sanctorius, Hobbes, Bacon, Grotius, Davila, le Dominicaain, le Guide, Vandick, furent contemporains.

Tous ces hommes célebres naquirent & furent illuſtres avant que Louis XIV fût ma-

jeur. Oſons dire que la ſeconde génération des hommes de génie eut moins de force, d'originalité & de vigueur que la premiere. Moliere, Boſſuet, la Fontaine appartiennent à la premiere génération, puiſqu'ils avoient publié une partie de leurs chefs-d'œuvres avant qu'on eût vu Louis XIV en état de les lire. Il encouragea depuis leurs travaux; il eut ce mérite, & celui de favoriſer Boileau, Racine & Fénelon. Ces trois hommes, qui eurent plus de goût que de génie, recommandables plutôt par la diction que par la force ou le nombre des idées, ſont les premiers qui appartiennent réellement à ſon regne; & tous leurs devanciers ne ſont point de ſa création.

Si l'on fait réflexion que déjà les reſſorts avoient été mis en jeu par Richelieu; qu'il ne falloit plus que ſuivre la marche qu'il avoit imprimée; que l'académie toute formée attendoit les écrivains; que *Venceslas*, le *Cid* & pluſieurs comédies de Moliere étoient au jour; que Chriſtine avoit accueilli Deſcartes; que Paſcal avoit fait ſes expériences; que Rubens avoit peint ſa galerie; que Condé

avoit vaincu à Rocroi : l'on avouera qu'il reſtoit encore à faire ſans doute ; mais que les grands traits, les traits mâles & fiers avoient été prononcés avant l'avénement de Louis XIV à l'âge de la raiſon.

Si les écrivains de ſon regne ont mis plus d'élégance & de politeſſe dans leur ſtyle, doit-on rejeter entiérement le mérite littéraire de Balzac, qui créa la proſe & lui imprima de la dignité & de l'harmonie ; de Voiture qui, malgré ſes défauts, eut de la fineſſe & des graces ; de Saint-Evremont, qui déploya une molle négligence & une ſorte de délicateſſe ; de Dablancourt, qui donna des traductions utiles & célebres ; de Durfé, qui publia un roman, où l'intérêt & le ſentiment attachent le lecteur ; de Patru, qui enchaîna dans ſes plaidoyers l'ordre, la clarté, la logique & la préciſion ? Montagne & Amiot appartiennent peut-être plus encore au ſiecle de Louis XIII, que Bourdaloue & la Bruyere n'appartiennent au ſiecle de Louis XIV.

Malherbe, Menard, Racan perfectionnerent le vers françois. Paſcal ſe trouve entre

les deux regnes : mais ſa géométrie & ſes expériences phyſiques ſont du ſiecle de Richelieu ; pourquoi ſon ſtyle ne lui appartiendroit-il pas de même ?

On avoit alors dans Rotrou, Corneille & Moliere, les grands modeles qu'on n'a point, ſinon égalés, du moins ſurpaſſés depuis.

Parmi les artiſtes que Richelieu employa & récompenſa, ou forma, quels noms ! & comme ils ſe preſſent en foule ſous ma plume ! on compte Vouet, Mignard, le Brun, le Sueur & le Pouſſin ; parmi les graveurs, Perrier, Calot, Meulan ; parmi les ſculpteurs, Guillin, Sarrazin, les deux Anguiers : & pourquoi ne rangeroit-on pas à la même époque Girardon, qui fit ſon admirable tombeau ?

L'architecture n'étoit pas moins floriſſante ſous Richelieu. La capitale vit élever le Luxembourg, le portail de Saint-Gervais, la Sorbonne, le Val-de-Grace, & placer deux ſtatues équeſtres. Il me ſemble en même tems qu'aucune diſpute de controverſe n'agita puiſſamment les eſprits, ni ſous le cardinal, ni ſous la régence ; que les querelles théolo-

giques dormirent, pour ſe réveiller ſous Louis XIV, parce que l'attention fatale qu'il y donna, leur fournit un aliment dangereux.

Les matieres politiques furent beaucoup plus débattues ſous Richelieu & ſous la régence d'Anne d'Autriche, que ſous le regne de Louis XIV. Nos publiciſtes écrivirent alors, & préparerent notre Monteſquieu. Bodin fut ſur-tout ſon précurſeur. Il n'y a point de doute que ces diſcuſſions publiques n'aient allumé le génie de Corneille & de Boſſuet. Les tragédies du premier, ſous des noms romains, offrent les ſentimens qui agitoient les héros de la fronde, & le dernier offre la gravité d'un eſprit mâle & nourri dans une fermentation populaire.

Et le cardinal de Rets n'avoit-il pas donné l'exemple de la plus forte, de la plus nerveuſe éloquence ? Ses paroles, ſes écrits ne reſpirent-ils pas un ton vraiment républicain ? Et en quoi reſſemble-t-il à Boileau, à Quinaut, panégyriſtes de Louis XIV ?

Admettons donc un intervalle entre les deux regnes, intervalle bien marqué par la nature des productions. Elles eurent un ca-

ractere qu'il eſt impoſſible de méconnoître, & qui contraſte même avec le ton poli, ſage, mais foible, du ſiecle de Louis XIV. Il ne faut pas juger de ce cette guerre civile, ni par ſes motifs futiles en eux-mêmes, ni par ſon iſſue qui fut ridicule; il faut la conſidérer comme agitant tous les eſprits & les portant à juger tout par eux-mêmes. Ce n'eſt pas toujours la grandeur de l'objet qui détermine le degré de chaleur, ainſi que le bien qui en réſulte.

Entre les chocs des deux partis la preſſe étoit devenue libre; on s'entretenoit des affaires publiques dans les boutiques des marchands, dans les atteliers des artiſtes; tout le monde parloit, écrivoit ou liſoit: ce qu'on n'avoit pas encore vu depuis Clovis. Je crois ces remarques inconteſtables, comme fondées ſur les faits, trop confondus à nos yeux par le poëte Voltaire, qui a tout ſacrifié au ſiecle de Louis XIV.

Voilà l'avantage inconteſtable que procura la fronde. Le génie de Corneille y puiſa ſa teinte dominante. Ce choc d'opinions & d'idées donna au langage de l'énergie, de la chaleur, proſcrivit la monotonie des mots

inutiles & des tours languiſſans. Cette foule preſqu'innombrable de ſatires audacieuſes & gaies contre Mazarin, admettoit tour-à-tour l'ironie, la véhémence, le ſarcaſme; ces écrits qui paſſoient de main en main, pénétroient la maſſe du peuple, & y faiſoient circuler un idiôme remarquable par ſa nouveauté. Pour l'œil obſervateur, il n'y a que les orages politiques qui régénerent & étendent la langue nationale; elle languit, quand elle n'eſt pas tourmentée par des auteurs paſſionnés; elle ſe dénature ſous le poli froid & inanimé des écrivains tranquilles au cabinet; elle renaît, s'accroît, prend de la force & de la vigueur, une phyſionomie décidée, quand elle ſert d'organe aux factions impétueuſes, que leur cauſe d'ailleurs ſoit légitime ou abſurde.

Comme la nation parloit très-haut & qu'elle a de l'eſprit, elle enfanta à-la-fois des bons-mots & des tours énergiques; on écrivit en vers & en proſe, on fit des vaudevilles; & lorſqu'on mit la tête de Mazarin à prix, juſqu'aux enfans ſurent par cœur les graves arrêts du parlement & les proſcriptions enjouées des Pariſiens.

Il ne ſeroit donc pas déraiſonnable d'attribuer à *la fronde* le rétabliſſement des lettres & la formation du langage, vu que les troubles n'enfanterent aucune atrocité, & ne donnerent lieu qu'à une foule d'écrits tous dévorés de la multitude, & plus plaiſans & plus originaux les uns que les autres, ou du moins qui ſembloient tels alors; ce qui revient au même.

La gaieté la plus abandonnée accompagna la guerre : les combats furent des ſpectacles, & les batailles des jours de fêtes. L'abondance des denrées que protégeoit l'autorité municipale, un fantôme de liberté, une eſpérance confuſe du bien-être, juſqu'aux femmes qui, ſorties de leur retraites & figurant ſur la ſcene, animoient les bourgeois devenus ſoldats & parloient de patriotiſme; tout répandit dans les ames un mêlange de courage, de folie, de raiſonnement, d'eſprit & de hardieſſe, qui paſſa dans les ouvrages.

Les harangueurs qui ne parloient que d'ôter à la puiſſance royale ſa force prépondérante, étoient contredits, & tous ces débats tournoient au profit de la langue, qui s'enrichiſſoit également, & des ſatires, & des raiſon-

nemens, & des extravagances, & des injures polémiques.

Ce qui prouve qu'à cette époque il se forma, pour ainsi dire, une nouvelle nation Françoise, à qui il falloit des brochures, c'est que le mérite d'avoir de l'esprit, un air galant, un génie orné & délicat, devint celui de toutes les conditions. L'abus de ce même esprit en prouve l'emploi.

On raffina sur la délicatesse du cœur : on commenta les sentimens ; on inventa des distinctions subtiles ; on créa des expressions recherchées. Ces bizarreries ingénieuses au fond, mais qui s'éloignoient trop de la nature, donnoient de la réputation aux plus habiles : ils se piquerent de renchérir sur ce ton enjoué ; mais en voulant éviter la pédanterie des anciens tems, ils tomberent dans un jargon pénible, factice & frivole : ce qui donna lieu à Moliere d'exercer ses pinceaux sur le ton qui régnoit dans certaines sociétés. Mais, nous le répétons, l'abus même atteste que la conversation étoit déjà très-répandue, & qu'elle étoit devenue le plaisir d'une nation qui avoit peu connu jusqu'alors cette innocente & vive jouissance.

De

De là la ſingularité des expreſſions, qui annonçoit les modifications de la langue : ſingularité qui ne devoit pas tarder à ſe corriger. Il n'y avoit qu'un pas à faire vers la culture ſérieuſe des belles-lettres : les auditeurs étoient tout formés pour applaudir aux productions : la multitude alloit y prendre part, elle qui ci-devant étoit ſéparée des écrivains, ainſi que les écrivains étoient ſéparés de la ſociété. Ils en firent bientôt les délices, ils y trouverent des admirateurs. Ce n'eſt que lorſqu'ils ſont devenus nombreux, & trop nombreux, qu'ils ont perdu de cette conſidération qui s'accorde moins aux grands talens qu'à la rareté des talens.

Fin du Tome IV.

TABLE.

HENRI IV.	Page 1
De l'adminiſtration de Henri IV.	29
De l'adminiſtration de Sully.	71
De quelques faits relatifs au regne de Henri IV.	78
Réflexions ſur les trois regnes précédens.	82
Des états-généraux pendant la Ligue.	144
Louis XIII.	147
De l'adminiſtration du cardinal de Richelieu.	181
De la Mort de Louis XIII.	271
Anne d'Autriche, régente.	278
Du ſiecle littéraire de Louis XIII.	295
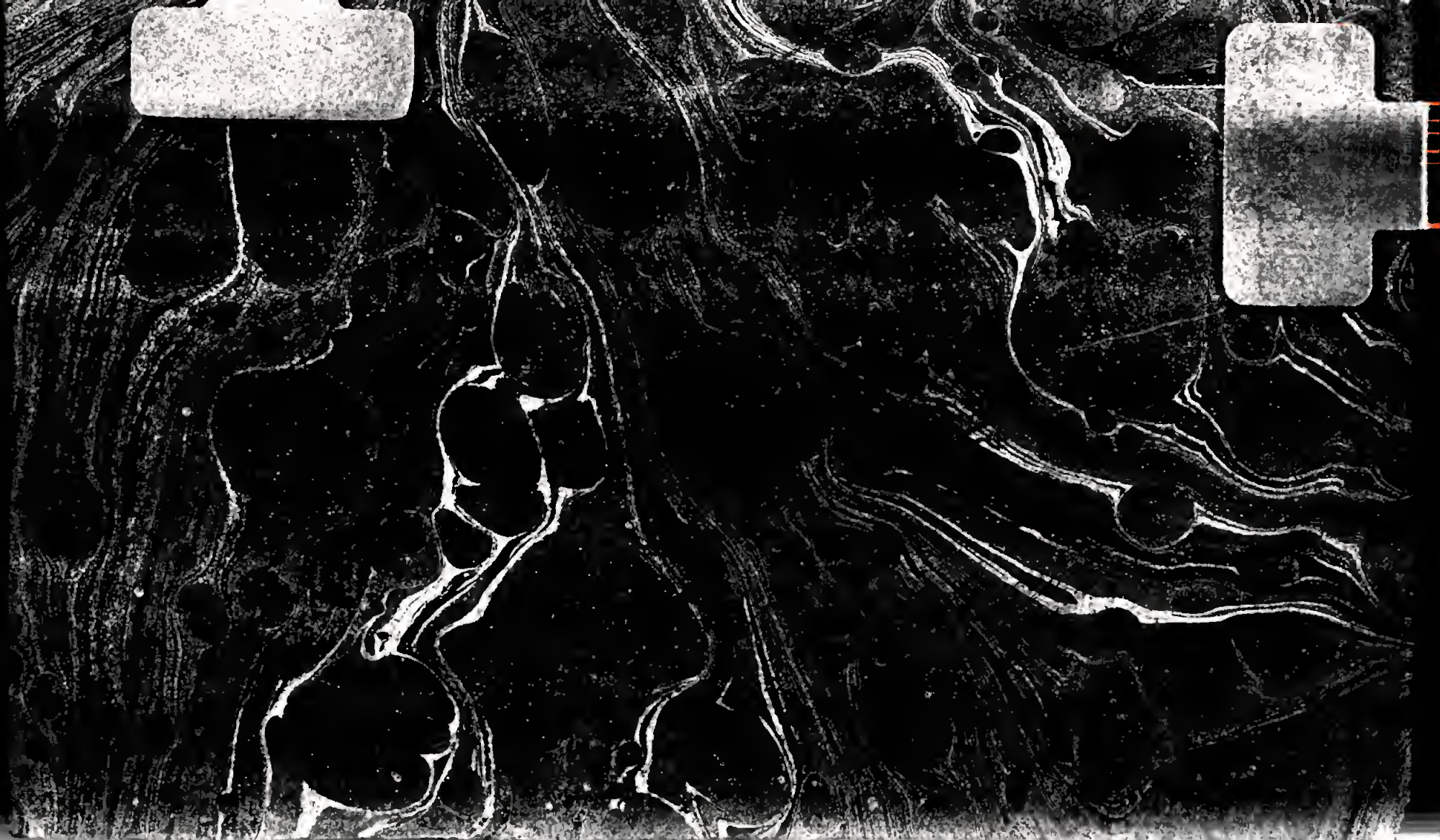
80671